



Maison de Quartier de Port Neuf
Centre Social Jean Benoit
Place de l'Île de France
17000 La Rochelle
Tel : 05.46.43.51.49

<http://www.maisondequartierportneuf.fr>

Rapport Moral – Rapport d'Activités Rapport de Gestion 2020



Assemblée Générale du 27 mai 2021

Sommaire

Le Rapport Moral.....page 1

Le Rapport d'Activités.....page 3

Vie Associative.....	p 4
Petite Enfance.....	p 10
Enfance.....	p 15
Jeunesse.....	p 31
Adultes.....	p 38
Familles.....	p 64
Bibliothèque.....	p 67
La politique de la ville	p 69

Le Rapport de Gestion.....page 72

Glossaire des sigles utilisés.....page 87

Rapport Moral

1

2020 est une année difficile à appréhender simplement. Cette pandémie si grave, aux évolutions imprévisibles, les adaptations permanentes qu'elle a rendues nécessaires, souvent contraignantes, ont évidemment affecté la vie intime et les relations sociales de tous.

Les directives sanitaires que la Maison de Quartier a constamment respectées n'ont pas permis, malheureusement, au centre social de remplir pleinement ses missions.

Nombre d'activités, en particulier pour les adultes ont dû parfois s'interrompre ce qui a été mal vécu par certains d'entre vous, ce que je comprends tout à fait. Elles n'ont souvent été rouvertes que sur rendez-vous et donc pour un nombre limité d'adhérents.

Nous devons surtout aujourd'hui mettre en avant ce qui, malgré les difficultés a fait avancer la vie de la Maison de Quartier. La mobilisation de ses salariés a été constante et a permis à travers tous ces bouleversements de passer un cap inconnu.

Le maintien d'un lien social fort s'est concrétisé par les centaines de coups de téléphone que les salariés et les bénévoles ont adressé régulièrement aux plus âgés de nos adhérents pour les écouter, répondre à leurs besoins chaque fois que possible. Je sais combien cette initiative a reçu un accueil chaleureux.

Un groupe de bénévoles s'est rapidement constitué pendant le premier confinement pour aider celles et ceux qui dont ils avaient repéré les besoins. Des courses à faire ou d'autres démarches simples mais indispensables. La solidarité est une réalité et ce groupe qui donne « un coup de main » poursuit ses actions auprès de celles et ceux qui ont besoin de lui.

Un service essentiel, l'accès aux droits a pu être accessible le plus souvent au cours de l'année, sur rendez-vous quand ce n'était pas possible autrement. C'est une aide très précieuse qui a pu être apportée aux habitants de Port-Neuf.

Les enfants ont été accueillis dans les conditions habituelles chaque fois que l'autorisation nous en était donnée.

La volonté d'embellissement de Port-Neuf et la préservation de son environnement demande forte des habitants a poursuivi sa route.

La question de la jeunesse, souvent mise en avant, avait conduit la Maison de Quartier à faire une étude approfondie sur les besoins d'encadrement dans le quartier. Ses résultats ont été présentés en début d'année et ont permis la création d'un poste d'éducateur de rue pour 2021. C'était une demande forte dans le quartier.

Pour compléter ce dispositif de prise en charge des jeunes, l'équipe « jeunesse » de la Maison de Quartier s'est renforcée avec la création d'un deuxième poste d'animation.

Alors, oui, 2020 a été une année très difficile à vivre. Des projets n'ont pas pu voir le jour, d'autres ont été reportés, certains ont pu voir un début de réalisation.

Mais retenons les mouvements de solidarité qui se sont exprimés à Port-Neuf. Ils existaient déjà, la pandémie les a mis en lumière. Ils ne doivent pas s'éteindre. Le centre social est là pour les faire vivre.

La Maison de Quartier continue à avancer, ayons espoir pour cette année 2021.

2

Jean-Pierre COUGOULE

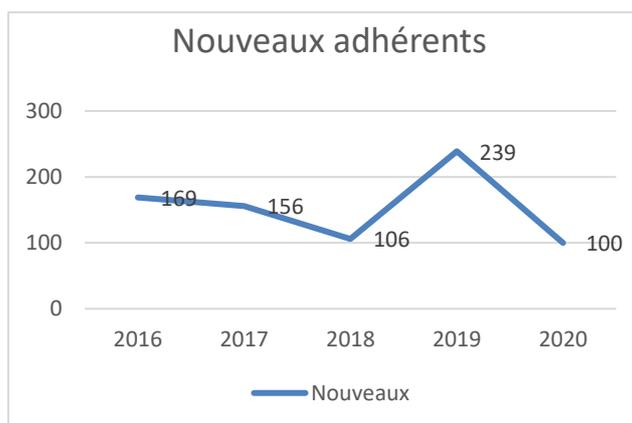
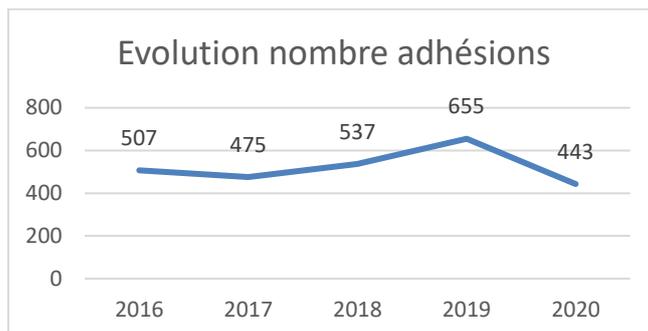
Rapport d'activités

Le bilan présente l'activité globale de la Maison de Quartier par les publics accompagnés et par activité : La vie associative - La petite enfance - L'enfance - La Jeunesse - Les adultes - Les familles – La bibliothèque –

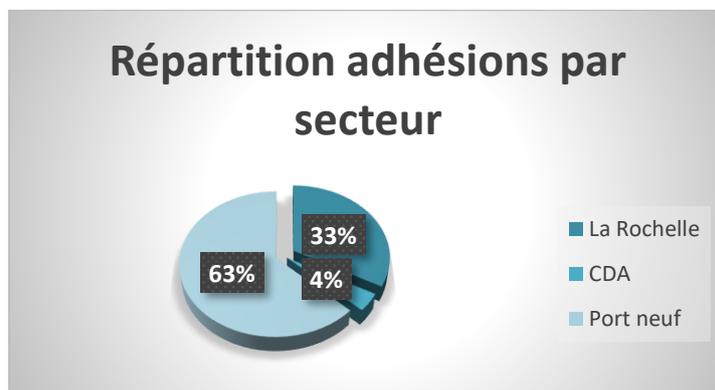
Vie associative

Les adhérents de la Maison de Quartier

Pour rappel, l'adhésion familiale est de 15 Euros, et depuis le 1er Janvier 2020, l'adhésion a été souscrite en année civile de janvier à janvier. La crise sanitaire, les périodes de fermetures ont bien entendu impacté la vie associative de manière importante. Les tableaux et chiffres présentés sont significatifs.



La domiciliation des adhérents



Répartition des adhérents par tranche d'âge

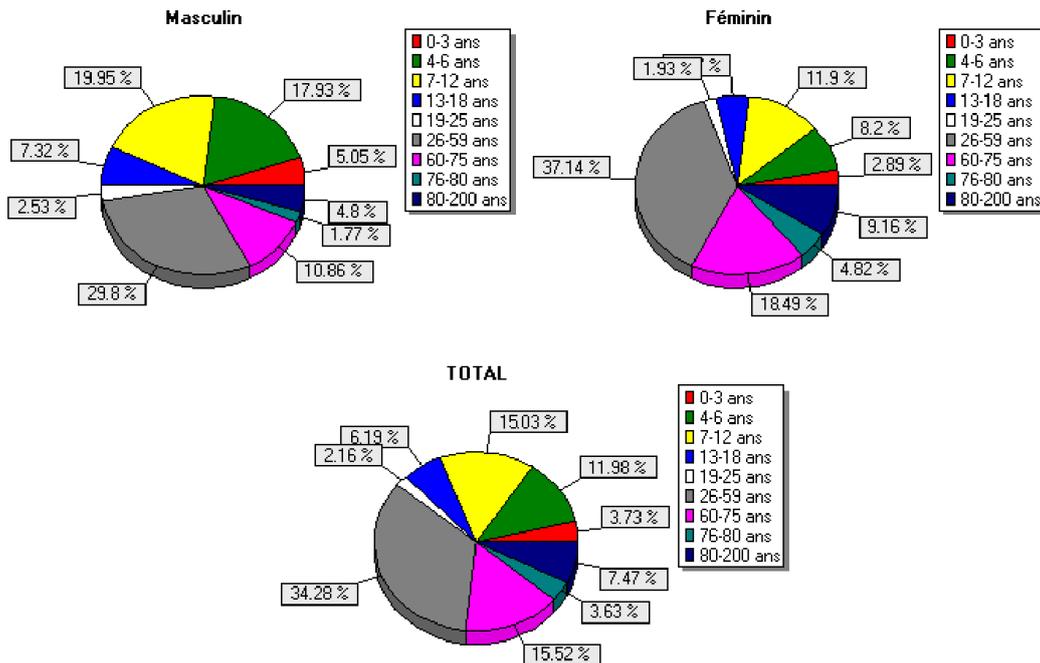
Le 18/03/2021 à 15:57

Pyramide des ages

Adhérents entre le 01.01.2020 et le 31.12.2020

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 3	20	2 %	18	2 %	38	4 %
4 - 6	71	7 %	51	5 %	122	12 %
7 - 12	79	8 %	74	7 %	153	15 %
13 - 18	29	3 %	34	3 %	63	6 %
19 - 25	10	1 %	12	1 %	22	2 %
26 - 59	118	12 %	231	23 %	349	34 %
60 - 75	43	4 %	115	11 %	158	16 %
76 - 80	7	1 %	30	3 %	37	4 %
80 - 200	19	2 %	57	6 %	76	7 %
Total	396	39 %	622	61 %	1018	100 %

Sans date de naissance : 1



Pas de changement majeur dans la répartition des publics. La tranche des 26 -59 ans est toujours dominante (349). Elle correspond pour la plupart aux parents des enfants inscrits au centre de loisirs. De la même manière, Les plus de 60 sont très largement représentés (271). Ce sont ces personnes que l'on retrouve participantes aux activités adultes du centre.

La répartition Hommes /femmes reste aussi dans les mêmes proportions.

La Maison de Quartier : un lieu partagé

L'idée d'une Maison de Quartier partagée est restée cette année « théorique ». Les fermetures, le protocole sanitaire imposé n'a pas permis d'ouvrir le centre social comme lors d'un fonctionnement normal.

Nous avons en 2020 réalisé **145 prêts** de locaux pour **393 en 2018 et 465 en 2019**. La dynamique positive enclenchée l'an passé s'est de fait totalement interrompue.

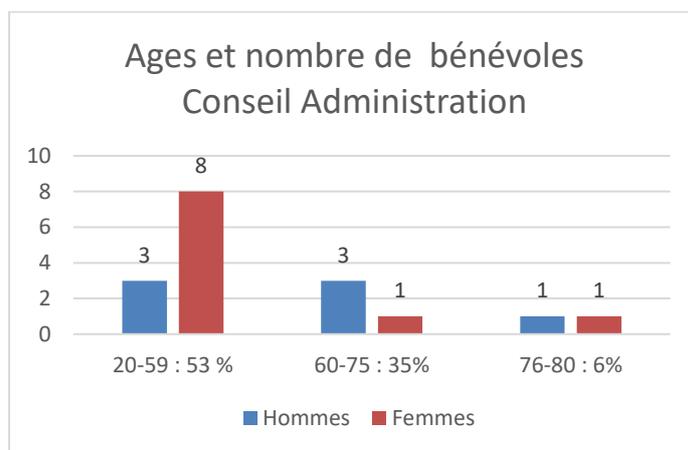
RESERVATIONS SALLES DU 01/01/2020 au 31/12/2020					
Noms	Occupation 2018	Occupation 2019	Occupation 2020	Utilisations	Salles
Permanences					
C.C.A.S. (Mardi)	22	19	14	Permanence dossier de surendettement	Petit Bureau
C.C.A.S. (Jeudi)	33	30	7	Permanence dossier administratif pour personnes âgées ou dépendantes	Salle permanence
IRFREP (Mardi et Vendredi)	79	61	37	Permanence pour un accompagnement spécifique à la recherche d'emploi	Salle permanence
POINT EMPLOI LALEU	40	35	15	Permanence pour un accompagnement spécifique à la recherche d'emploi	Salle permanence
A L P M S	49	47	33	Permanence le jeudi matin rencontre avec les habitants	Foyer / extérieur
Association Adhérentes					
COMITE DE QUARTIER	58	54	1 CA, 22 cafés du jeudi dont 11 en ext	Permanence pour une rencontre avec les habitants pour échanger des informations sur le quartier tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 / CA / AG / Réunion Publique / Rencontre Festive / Vide Grenier	Foyer
MELI MELO	5	38	0	Vie associative, AG, CA, Tenue de spectacle, Utilisation bibliothèque et grande salle	Foyer Cuisine Grande Salle
LES SUPPORTERS DU STADE	13	16	2	Vie associative, AG, CA, Rencontre avant ou après match	Foyer Cuisine
Association Régie de Quartier	1	0	0	Soirée festive	Foyer Grande Salle
Association Mallia		11	3	Braderie solidaire vêtements -	Foyer
Paroles de Rochelais	3	2	0	Vie associative : Réunion bénévoles et spectacle	Foyer Grande salle
Pas à Pas	3	1		CA, AG, Soirée Festive	Foyer
Club Amitié Accueil	45	44	22	Réunions Jeux et journée récréative	Foyer
SESSAD/IME/UNAPEI	6	22	5	Rencontres échanges Parents, Spectacle, projet HIP HOP	Foyer Grande salle Lyonnais
Locations Privées					
Salariés/ Ca	3	4	0	Soirées privées	Foyer Grande Salle
Elections					
Partis politiques	1	3	3	Réunions Electorales, Votes	Grande salle
Réunions extérieures					
Mairie, CAF, OPHLM, MAS, Aredeta, PRE, Associations partenaires, Vie associative	7	46	1	Conseils d'Administrations, Assemblée Générale ,Journée EFS/ Diabète, Inscriptions Vacances, Soirées Association diverses, Réunions diverses (Mairie, CAF, etc ...)	Foyer Grande Salle Salle Blanche
Spectacles Théâtre Concerts Exposition					
Lycée St Ex, Ecole Descartes, CNAREP, Cie théâtre Diverses, Via le bal, Collectif Marche climat, U.E.F, Foulées PN, L.Frédoc	15	24	0	Spectacles, représentations, Théâtre,	Grande salle / Foyer
Séances cinéma Maison Quartier et Autres					
Passer d'Images, Swank Film, Escapes documentaires, Ecran vert, La Région (Avant Premières)	10	8	2	Cinema , nuit du cinéma, Court Métrage, Cinéma Plein Air	Grande salle
Activités enfants et Adultes Maison de Quartier					
				Activités globales de la Maison de Quartier répertoriées dans la plaquette et soirées musicales, artistiques, festives, ...	Intégralité Maison Quartier

Le bénévolat à la Maison de Quartier

Nous présentons les différents types de bénévoles présents à la Maison de Quartier. En effet, une personne peut être considérée comme bénévole à partir du moment où elle participe au fonctionnement du Centre Social, que ce soit en tant qu'administratrice, accompagnatrice lors d'une activité et/ou participante à l'organisation lors d'un événement.

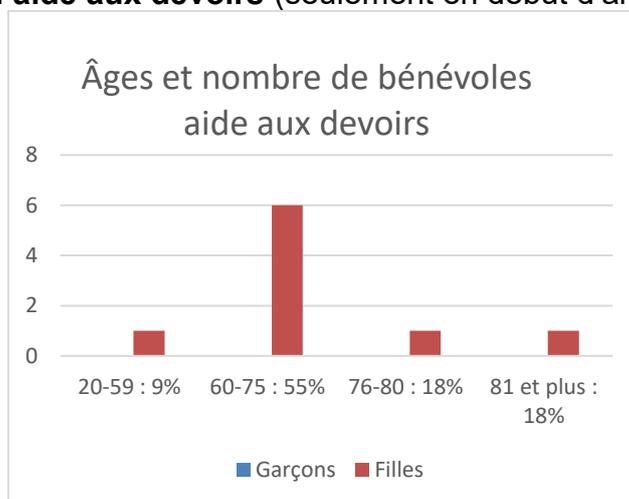
Le bénévolat est bien entendu en lien direct avec l'activité. Cette année il a fortement diminué.

Les administrateurs et administratrices



Les administrateurs et administratrices se réunissent une fois par trimestre. Le bureau (président, vice-présidente, trésorière, vice trésorier, secrétaire, vice-secrétaire) se réunit une fois par mois. Le directeur de la structure est présent aux différentes instances.

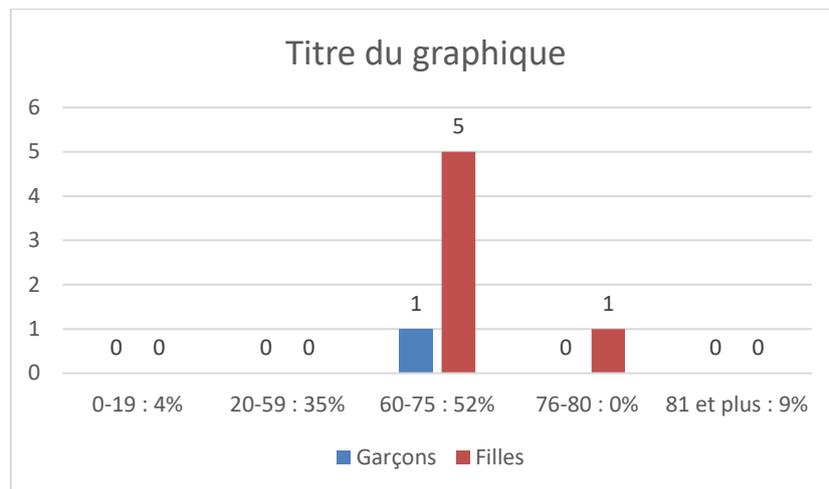
Les bénévoles de l'aide aux devoirs (seulement en début d'année 2020)



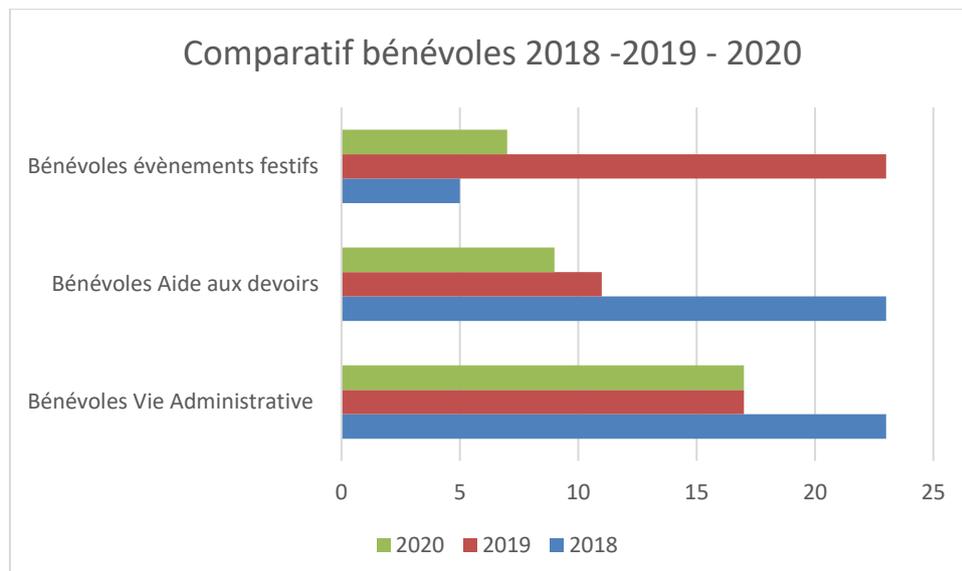
Les bénévoles lors d'évènement festif

3 évènements festifs ont pu être organisé cette année :

Le loto le 8/02/2020, le « baloum » le 25/02/2020 et le cinéma de plein air le 19/09/2020. Seul pour le loto des bénévoles ont organisé.



Quelques chiffres récapitulatifs



Les associations adhérentes

Nom de l'association	Siège Social	2017	2018	2019	2020
U.N.A.P.E.I. 17	Av Paul LANGEVIN 17134 PERIGNY	X	X	X	X
Club Amitiés Accueil	MQ Port-Neuf Place de L'île de France 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X
Club Supporters du Stade Rochelais	27 Av du Mal JUIN 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X
C.N.L.	10 Rue de MONTREAL 17000 La ROCHELLE	X	X	X	X
Comité de Quartier de PN	MQ Port-Neuf Place de L'île de France 17000 La ROCHELLE	X	X	X	X
Maison associative de la Santé 17	74 Avenue de Bourgogne 17000 LA ROCHELLE				X
MALILA	8 Rue du Dr ROUX 17000 LA ROCHELLE			X	X
Méli Mélo	38 rue du Mal Juin 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X
Paroles de Rochelais	10 Rue de MONTREAL 17000 LA ROCHELLE			X	X
Pas à Pas	MQ Port-Neuf Place de L'île de France 17000 LA ROCHELLE	X	X		
Pétanque Rochelaise	22 Rue de Normandie 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	
Régie de Quartier Diagonales	41 Avenue DANTON 17000 LA ROCHELLE	X	X	X	X
Théatrataporte	49 Av d'Oslo 17000 LA ROCHELLE			X	X

L'adhésion associative est libre. A ce jour, nous ne demandons pas aux associations utilisatrices de nos locaux une adhésion systématique. Malgré le contexte, en guise de soutien, les associations ont maintenu majoritairement leur adhésion en 2020.

Conclusion vie associative

Nous notons en 2019 une belle dynamique associative, avec des chiffres partout en hausse. La crise sanitaire, les confinements, fermetures, adaptations ont bien entendu « cassé » cette dynamique. Les chiffres annoncés sont donc conjoncturels et le centre social devra « reconstituer » cette dynamique en 2021 et 2022.

Petite Enfance

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Descartes à Jouer » : un lieu identifié et reconnu.

Même si le fonctionnement du LAEP a été comme tous les services fortement impactés par la crise sanitaire, nous avons pu néanmoins maintenir ouvert une bonne partie de l'année. Bien entendu, la fréquentation est moindre puisque le protocole nous a imposé des jauges restreintes.

Le fonctionnement général

Le lieu d'Accueil Enfants Parents « Descartes à Jouer » accueille des enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Il bénéficie d'un agrément CNAF jusqu'en 2022. C'est un lieu où les parents peuvent venir pour un moment de détente autour du jeu, histoire de prendre du temps avec leur enfant, travailler ses liens, apprendre à se séparer tout en restant ensemble, rencontrer les autres et créer de nouveaux liens. C'est un lieu de rencontre permettant aux parents d'être avec leur enfant dans des conditions particulières et accompagnées. La présence des accueillants, permet les échanges, permet une réflexion sur sa situation de parents. Le lieu est soumis à un principe d'anonymat. Aucun élément administratif ou personnel n'est demandé aux parents.

Comité de pilotage

Il est composé des différents partenaires locaux et financiers. Il s'agit une fois par an de dresser un bilan du fonctionnement général avec nos partenaires institutionnels et opérationnels. Il a eu lieu le 1 décembre 2020 en visio-conférence, peu de partenaires étaient présents.

Supervision

Pour être labellisé LAEP par la Caisse d'Allocations Familiales, la supervision est une obligation réglementaire. C'est un travail que l'équipe fait à partir de sa pratique professionnelle, accompagnée par un thérapeute. Cela se passe une fois toutes les 5 semaines (soit environ dix fois par an), et les sujets abordés appartiennent à l'équipe.

Ouverture

Le LAEP est ouvert au public entre 26 H et 27 H par semaine réparties de la façon suivante :

Périodes scolaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		10h-12h	10h-12h	10h-12h	10h-12h
	15h45- 18h30	14h-18h30	15h45- 18h30	14h-18h30	14h-18h30

11

Vacances scolaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		10h-12h	10h-12h	10h-12h	
14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	

Durant cette année est particulière, nous fermons le 14 mars au soir jusqu'au 2 juin. Lors du déconfinement un protocole spécifique a été appliqué : une réduction du temps d'ouverture a été organisée, réduction liée à l'absence d'un des personnels.

Sur l'ensemble de ces périodes et encore aujourd'hui, l'accueil du public se réalise avec un protocole sanitaire strict. Cet accueil s'effectue sur rendez-vous (tout en conservant l'anonymat) et le nombre de personnes présentes simultanément est limité (8 familles).

Nous présentons succinctement par étapes les adaptations réalisées tout au long de cette année :

Le 14 mars : fermeture premier confinement

Le 2 juin : réouverture partielle

Début juillet : ouverture à temps plein

Le 30 juillet : fermeture pour cluster et vacances

Le 2 septembre : ouverture

L'équipe

L'équipe est composée d'une coordinatrice, responsable du LAEP et de deux accueillants, un à temps plein et l'autre à 30h hebdomadaire. Tous sont en contrat de travail à durée indéterminée.

Cette année l'équipe a suivi la formation incendie.

Un des accueillant a obtenu son DU parentalité.

Nombre d'heure d'ouverture

Cette année nous déclarons à la CAF 1140h. Dans le contexte de crise, il s'agit d'un chiffre partiellement basé sur l'année 2019 (an accord avec la CAF)

Evolution des visites :

	Nombre de familles	Nombre de visites Familles	Nombre de visites Enfants
2019	215	1380	1799
2020	147	617	803

12

En 2020 malgré cette année particulière nous avons reçu **67 nouvelles familles avec 103 enfants.**

L'âge des enfants

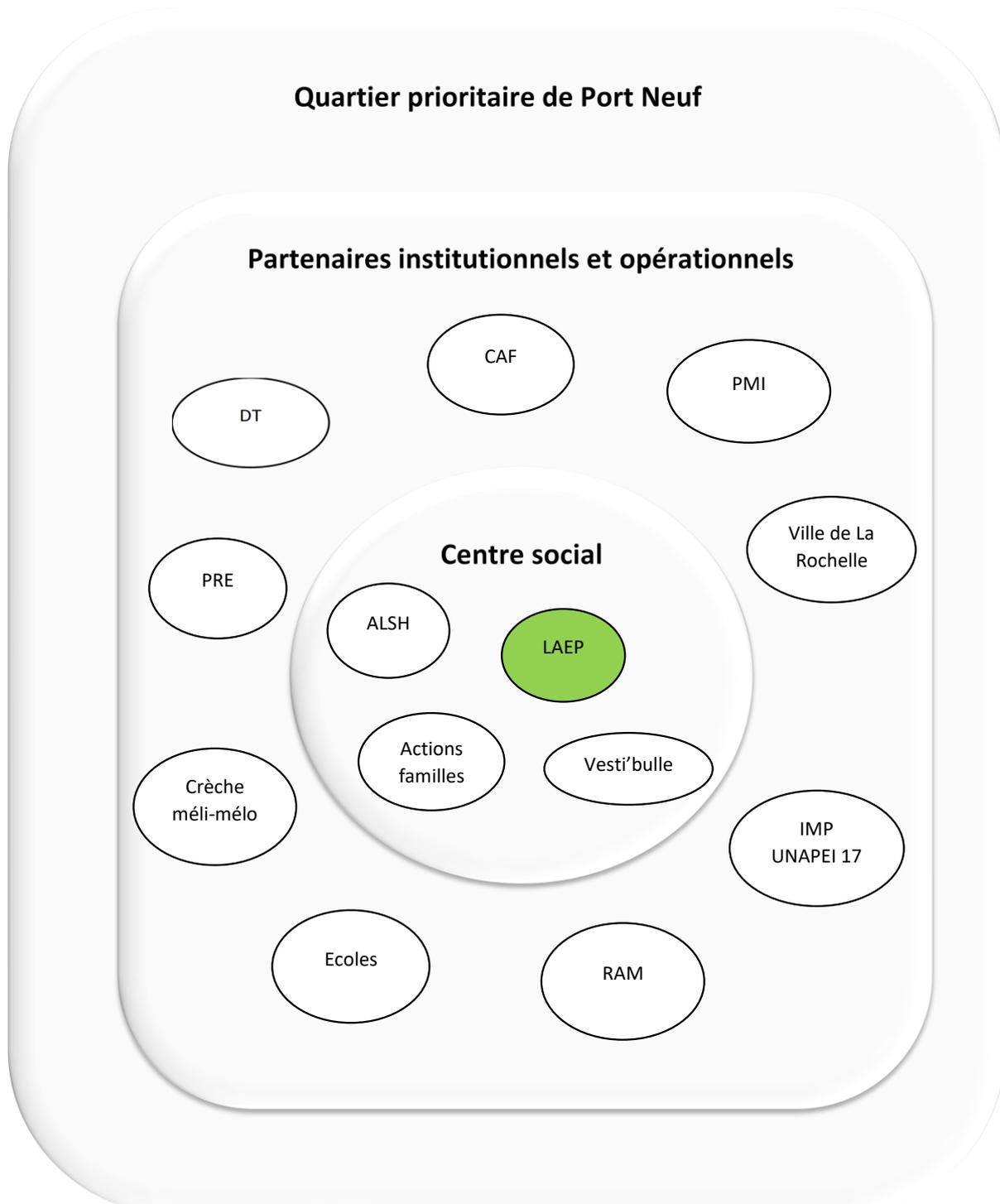
	2019	2020
Visites 0-2 ans	54%	50%
Visites 3-4 ans	32%	33%
Visites 5 ans	14%	17%

Constat : Cette année, nous avons eu très peu de visites de bébés, mais les proportions ne changent pas fondamentalement.

Les adultes

	2019	2020
Visites familles	1380	617
Visites enfants	1799	803
Visites papas	170	72
Visites nounous	116	34
Nouvelles familles	93	67
Nouveaux enfants	137	103

Le LAEP : un lieu ressource dans un quartier politique de la ville (QPV)



ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement (centre de loisirs de la maison de quartier) –
CAF : caisses d'allocations familiales – DT : Délégation Territoriale – IMP : Institut médico-pédagogique (enfants en situation de handicap) - PMI : Protection Maternelle et infantile –
PRE : Programme de Réussite Educative – RAM : relais d'Assistants Maternelles

Les formations

En 2020 un des salariés à obtenu un Diplôme Universitaire « DU parentalité » à l'université d'Angers.

Un bilan spécifique du LAEP est réalisé chaque année. Ce bilan peut être demandé à l'accueil de la Maison de Quartier.

Enfance

Hormis la période du premier confinement, le secteur enfance du centre est resté ouvert. Le protocole sanitaire en vigueur a fortement impacté les propositions d'animation notamment les sorties.

Les enfants du centre social fréquentent majoritairement les écoles Descartes et de la Genette, ils habitent le quartier de Port Neuf. Quelques-uns viennent des quartiers limitrophes, ce sont essentiellement des familles de Port Neuf qui ont déménagé et qui avaient leurs habitudes avec notre structure.

15

Le secteur enfance propose deux types d'accueil :

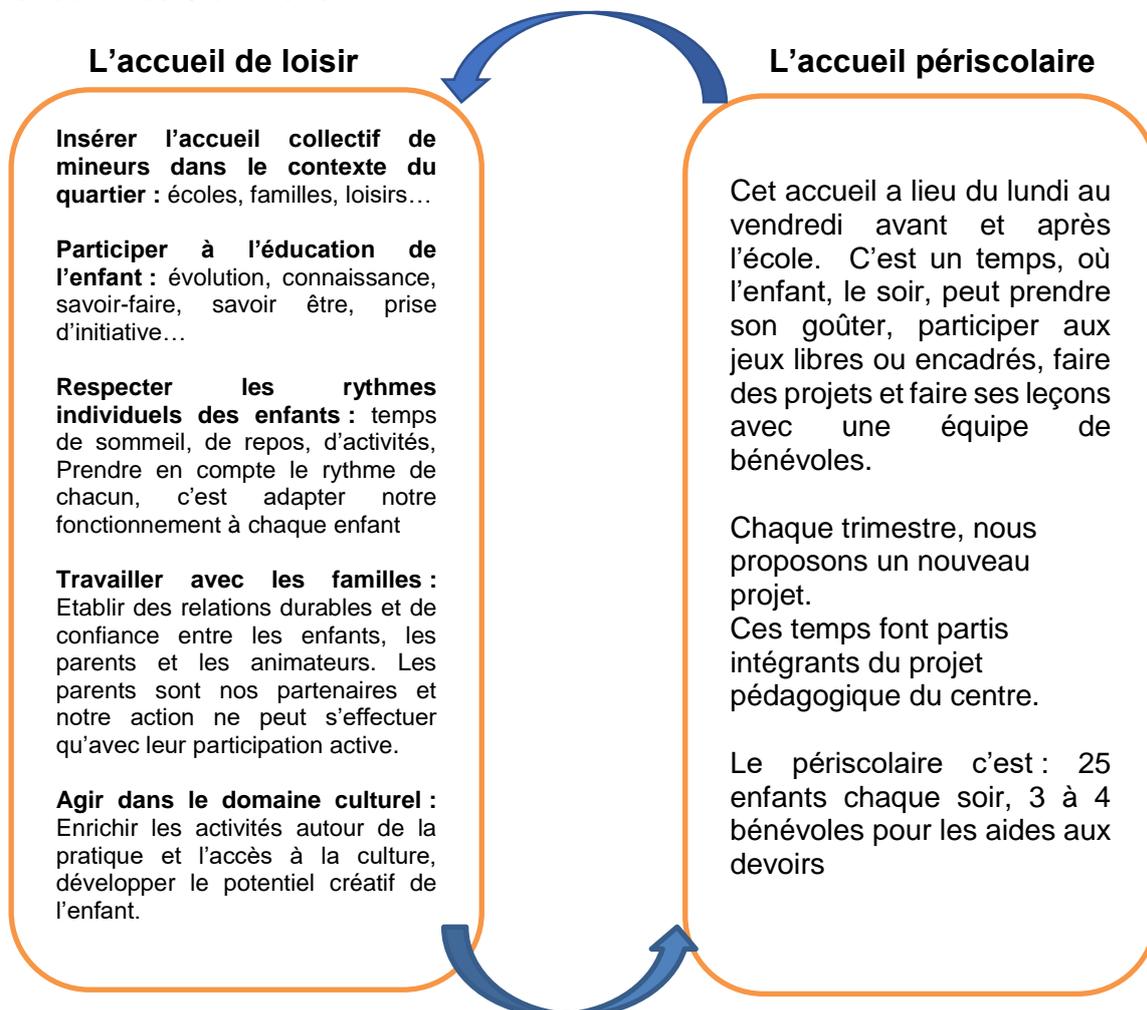
-**du périscolaire** : le matin et le soir pendant la période scolaire

-**un accueil de loisirs et un péricentre (matin et soir)** : pendant les mercredis et durant les vacances scolaires.

Le centre reste accessible à tous les enfants âgés **d'au moins 2 ½ ans** (en périscolaire) et de **3 ans** (pour l'accueil de loisirs) **jusqu'à 11 ans**.

Durant les mercredis et les vacances trois groupes sont proposés :

« Les Petites Canailles » : de 3 à 5 ans - « Les Team Rocket » : de 6 à 8 ans - « Les Otakou » : de 9 à 11 ans



L'accueil de loisirs propose chaque mercredi et vacances, différentes activités construites en lien avec notre projet pédagogique. Mais, au-delà de ces activités, l'accueil de loisirs propose d'autres modalités d'action pour permettre aux enfants de découvrir et d'apprendre en jouant :

Prévention - Santé – Environnement : Agissons ensemble pour protéger l'environnement

« **Nettoyons la nature** » est une grande opération citoyenne
Organisé par les centres E. Leclerc qui donne à chacun l'opportunité de débarrasser les milieux naturels et urbains de tonnes de détrit.

Nous nous sommes mobilisés une journée avec environ 30 enfants pour nettoyer des sites aux abords de notre quartier de Port Neuf : comme l'Ecole Descartes, les parcs crocos et Franck Delmas, et le lac de Port Neuf.

Des sorties et temps forts :
Des sorties diversifiées

À la journée à pieds, trottinettes, en bus de ville :

Grande kermesse de fin d'année au parc d'Orbigny, spectacle crée avec les enfants pendant les vacances de Noël, sortie vélo, les centres aquatiques de Périgny et de Chatellaillon, mini-golf du mail, bowling des Minimes, musée des automates et des modèles réduits, l'aquarium, balade à la ferme à la foire expo, visite de bateau...

Et plus loin...

Le parc de Pierre Brune, le château des aventuriers en Vendée, le mini-golf de Fouras, des balades en forêt, le zoo de la Palmyre, les chasses au trésor dans l'île de Ré, le Futuroscope à Poitiers, le site Yaka-Jouer à St-Laurent de la Prée, le Puy du Fou en Vendée.

Nous avons proposé :

-15 sorties « plus loin » durant les vacances et **6 annulées cause covid**,

-3 les mercredis et **4 annulées cause covid**.

(Ce qui représente 258 places enfants).

En ce qui concerne les journées piscine aux nombres de 19 (ce qui représente 302 entrées enfants) et **10 annulées cause covid**.

Se lancer des défis en participants à des concours :

Tous les concours auxquelles on participe tous les ans **ont été annulés cause Covid**.

(Festival nature « les notes en vert »

L'accès à la culture :

Le collectif spectacle

Le collectif dont fait partie la maison de quartier regroupe 13 structures (centres sociaux, centre de loisirs...) avec pour objectifs :

Sensibiliser les enfants aux différentes facettes de la création artistique

Respecter l'enfant en tant qu'acteur en devenir

Eveiller les enfants aux spectacles culturels visant une ouverture sur le monde

17

Année très compliquée pour la culture, les spectacles.

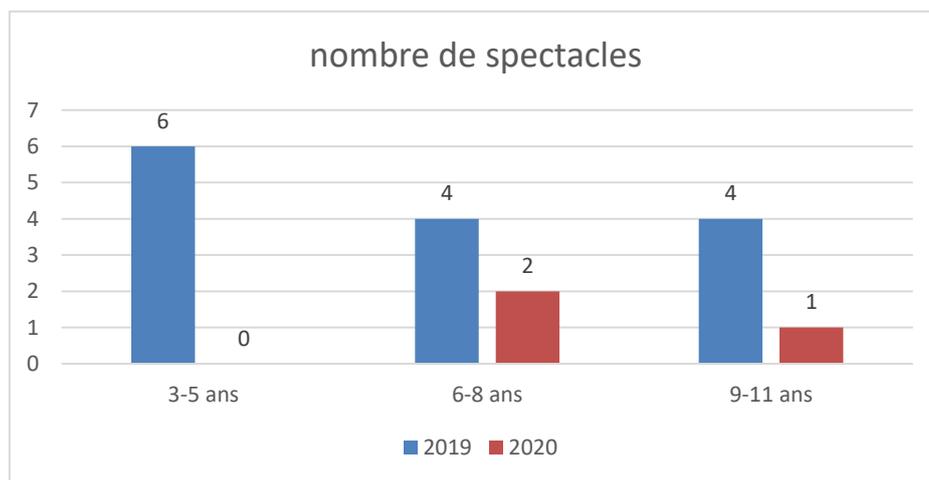
En temps normal, les enfants peuvent participer à des spectacles de qualité « musiques du monde, théâtres d'ombres, arts du cirque, danse, marionnettes, mimes, mythologie grecque... », stages et concert de rock....

-les 3/5 ans n'ont pas pu assister à des spectacles au lieu de 6 en temps normal

-les 6/8 ans ont assisté à 2 spectacles au lieu de 4 et n'ont pas pu voir de concert ou faire des stages

- les 9/11 ans ont assisté à 1 spectacle et n'ont pu voir de concert ou faire des stages

Autant de diversité culturelle qui apporte à l'enfant une curiosité et une réflexion nouvelle qui n'a pas pu voir le jour cette année.



Le dispositif P[art]cours

Cette année encore, nous avons pu bénéficier d'un dispositif P[art]cours avec la ville de La Rochelle, qui invite les enfants à rencontrer des artistes en création et à s'approprier des œuvres et des lieux culturels dans le cadre d'ateliers de pratique mêlant des expériences artistiques et culturelles variées. (Création de spectacles, chansons, théâtres d'ombres...).

Pour les 6-8 ans « Ma parole » avec Alexandra Castagnetti

Avec pour objectifs :

- Apprendre à écouter pour dynamiser son imagination

- Faire découvrir la richesse des contes, au-delà des versions « policées » habituelles

- Travailler sa mémoire en s'appuyant sur les images mentales et les 5 sens

- Savoir transmettre à l'oral de manière vivante

Mais aussi :

Visites, découvertes, ateliers culturels : visites d'expositions, muséum Histoire naturelle, tour de Saint Nicolas, Médiathèque Michel Crépeau, balade à la ferme, au parc des expositions... participation aux projections de films à la médiathèque Michel Crépeau ou à la coursive ainsi qu'au Festival International du Film de La Rochelle.

Des actions collectives

Un collectif pour les professionnels mais qui cette année ne s'est rencontré que très peu de fois, au vu des conditions sanitaires

Le collectif, c'est 17 accueils de loisirs de la CDA qui travaillent ensemble autour d'objectifs communs tout en conservant chacun sa spécificité.

Des commissions (santé, sport, fêtes collectives) sont organisées et proposent des temps forts partagés par des enfants de différentes structures.

Ces rencontres permettent aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, de projeter des actions conséquentes.

Chaque année la question de la pérennité de ce collectif est posée.

Ce collectif se réunit environ une fois tous les 2 mois

Des Rencontre inter-centres

Cette année, **aucune rencontre** n'a été possible lié au covid.

Une réunion de préparation sur la commission petite enfance a eu lieu mais aucune rencontre.

Toutes les rencontres, rassemblements, tournoisont été annulés, de toutes les tranches d'âges.

L'accueil d'enfants en situation de handicap

Une expérience réussie

Depuis février 2019, tous les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires, sur le groupe des maters, nous accueillons un petit garçon présentant des troubles du comportement. Cet enfant nécessite un accompagnement renforcé.

Une éducatrice du SESSAD de l'UNAPEI 17 est venue régulièrement, au début, afin de faciliter l'accueil et l'accompagnement. Et elle revient régulièrement nous donner des « petits trucs » pour aider à améliorer notre accueil.

Nous faisons un bilan avec l'équipe médico-social et les parents à chaque fin de vacances, soit tous les 2 mois afin d'observer les évolutions.

Pour cet enfant nous ne mettons pas un animateur spécifique pour lui, mais un animateur en plus sur le groupe pour soutenir l'équipe (soit quelqu'un de l'équipe si possible, soit un vacataire rémunéré à la journée). Aujourd'hui cet enfant vient très régulièrement au centre.

Il est venu en 2020, 70 journées (moins qu'en 2019, car nous avons été fermés durant 17 jours (mercredis et vacances).

Nous avons accueilli une petite fille sur le groupe des primaires durant 3 mercredis Matins et 6 ½ journées durant les vacances accompagnée par son éducatrice sur 2 matinées.

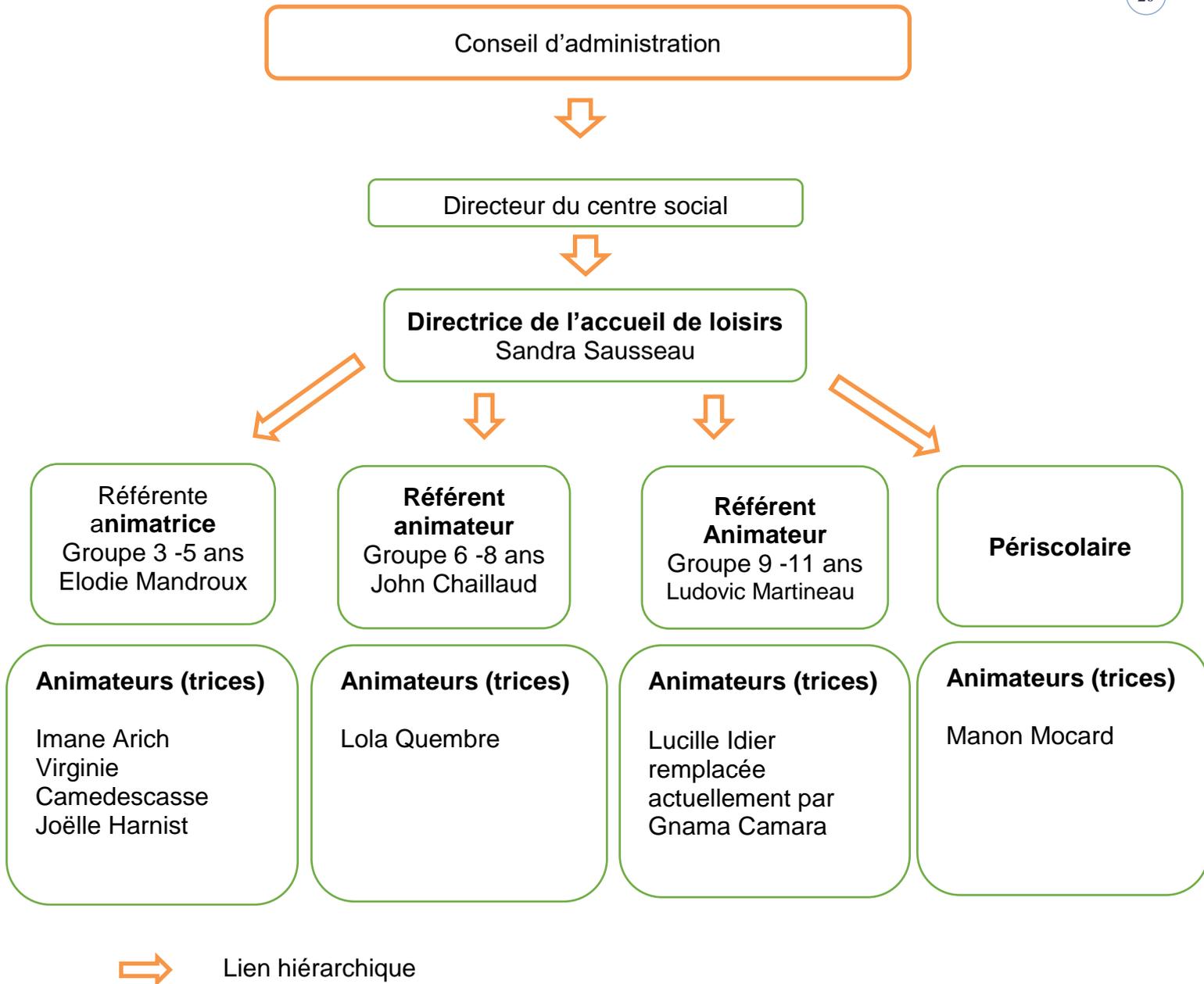
L'équipe

L'équipe pédagogique est composée d'une responsable, de 3 animateurs référents et d'animateurs qualifiés ou en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), CAP Petite Enfance (Certificat d'Aptitude Professionnelle), BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) et complétée par des stagiaires BAFA.

En 2020, nous pouvons dire que l'équipe pédagogique est consolidée, au complet et stable.

L'organigramme présenté est celui de ~~2019~~ 2020

L'organigramme



La formation des professionnels

A chaque période de vacances scolaires, nous formons des stagiaires BAFA (stage pratique) pendant quatorze jours.

Durant l'année 2020, nous avons accueilli **3 stagiaires**.

Le stagiaire est accompagné tout au long de son stage afin d'évaluer ses capacités à encadrer un groupe d'enfants. A l'issue de cette période, et après un entretien final, nous retournons à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) le document qui valide ou non sa période de formation pratique.

21

A ce jour, une seule animatrice est en contrat aidé et bénéficie d'un accompagnement de la maison de quartier.

Aux vues des obligations réglementaires liés à la salle de spectacle « Bernard Giraudeau » deux formations d'une demi-journée sur « la manipulation des extincteurs et conduites à tenir en cas d'incendie » pour un total de 5 animateurs ont été mise en place dans le but d'encadrer les enfants pendant les spectacles dans la salle de Bernard Giraudeau. Mais une formation n'a pu se faire en avril, cause covid.

Une formation avec et au Carré Amelot « accompagnement pédagogique des enfants aux spectacles » pour tous les animateurs des accueils de loisirs du collectif n'a pas vu voir le jour en mars, cause covid.

Les vacataires

Cette année, nous avons embauché des animateurs pour 49 journées CEE*, ce qui représente un coût de 4300€ pour renforcer l'équipe durant les mercredis et vacances scolaires. Ces vacataires sont recrutés pour accueillir plus d'enfants ou pour remplacer les absences des animateurs.

Nous avons signé un contrat CEE pour 40 journées, pour soutenir l'équipe ce qui représente un coût de 3500€. Le reste des journées ont été couvertes par l'équipe en place.

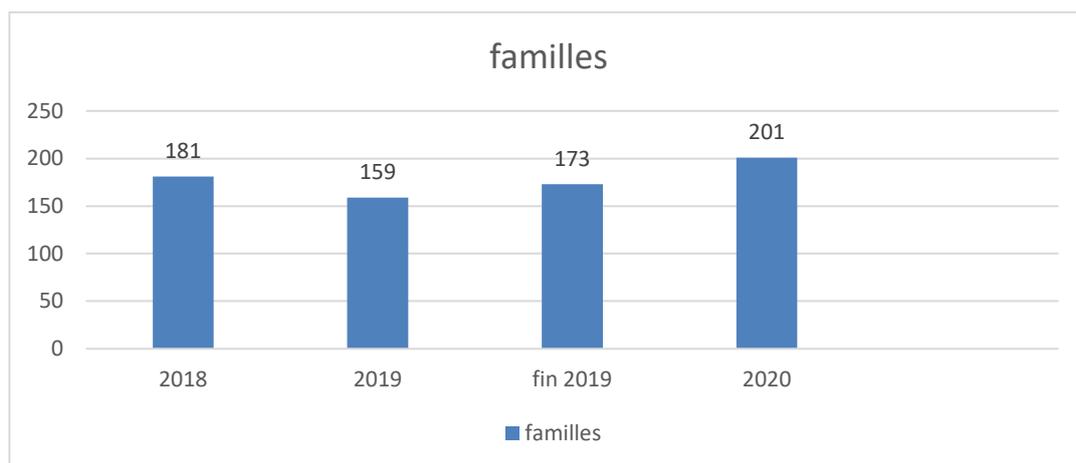
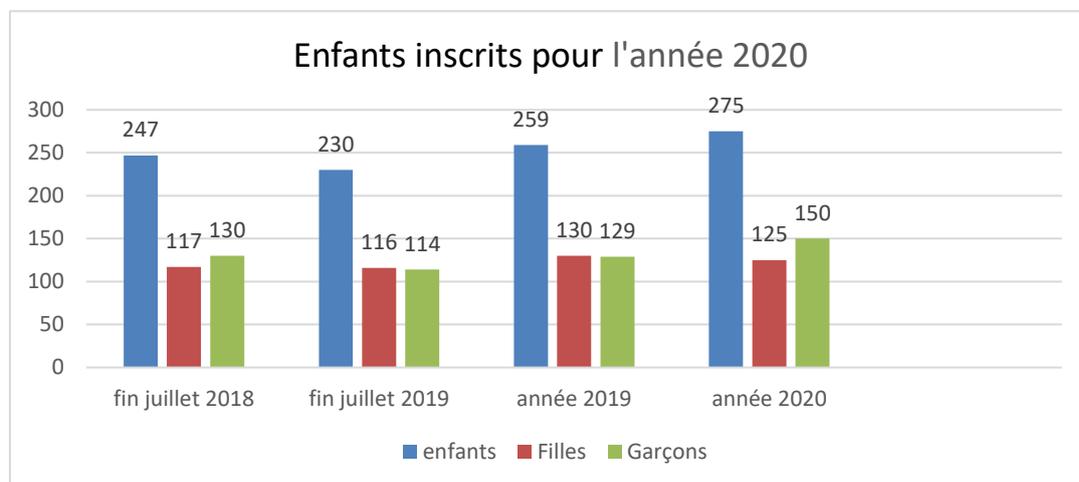
La réécriture du projet pédagogique

Suite aux 3 journées en 2019, qui ont été consacrées à reprendre les grandes missions du centre, redéfinir les orientations et réfléchir les moyens pour les mettre en œuvre. Le travail de la réécriture du projet pédagogique de l'accueil de loisirs à continuer dans le dernier trimestre 2020 avec l'ensemble de l'équipe.

Le projet est prévu pour juin 2021.

Statistiques du secteur Enfance

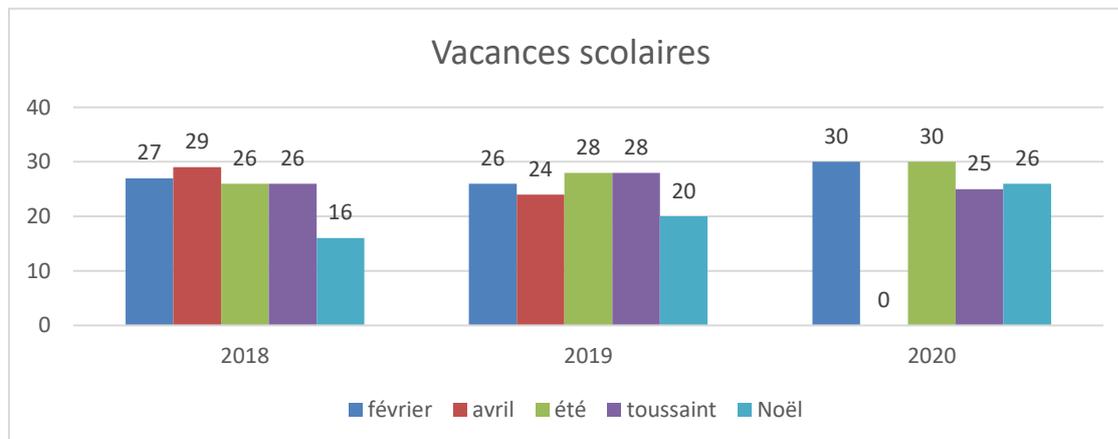
(Quelques chiffres sont proposés de janvier à la fin de l'été et en année complète en 2019 et 2020)



Le nombre de familles concernées par l'accueil de loisirs est en hausse en 2020, nous avons eu beaucoup de familles du quartier de la Genette qui sont venus s'inscrire, donc une hausse d'enfants inscrits.

Le groupe des 3 - 5 ans

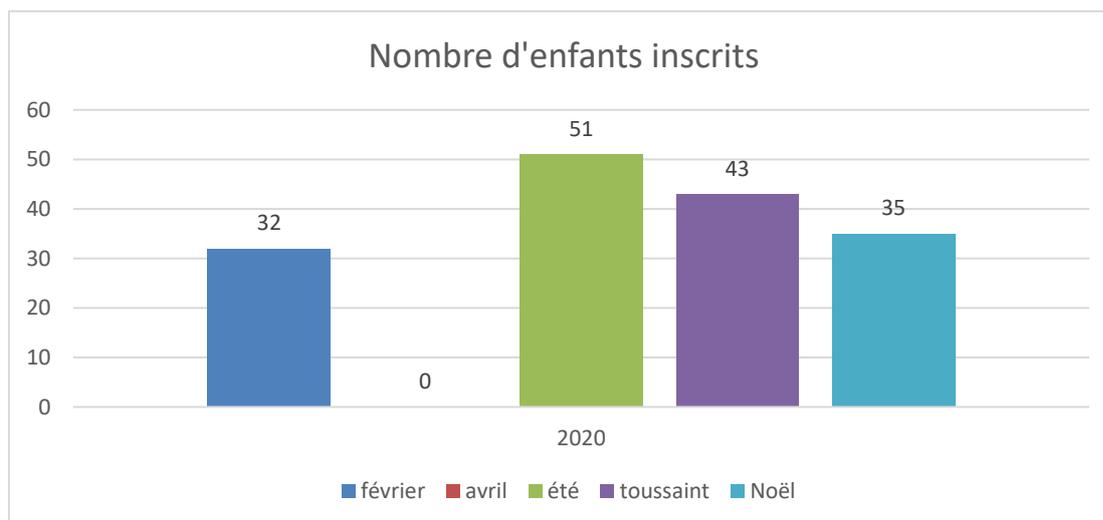
Vacances scolaires



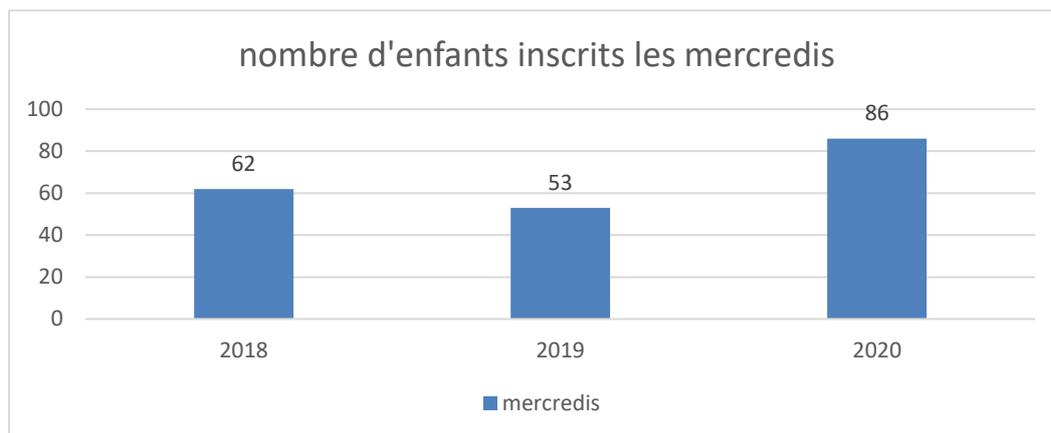
La présence des enfants de 3 à 5 ans sur les temps de vacances est très stable d'une année sur l'autre. **124** en 2018, **126** en 2019 et **111** en 2020 (baisse des effectifs dû au covid + confinement).

Quand les vacances de Noël se trouvent en semaine entière nous avons plus de fréquentations.

Cet été nous avons fermé pour cause de covid une journée plus tôt (le vendredi 31/07) Et pour les vacances d'avril, pas d'ouverture, nous étions en confinement

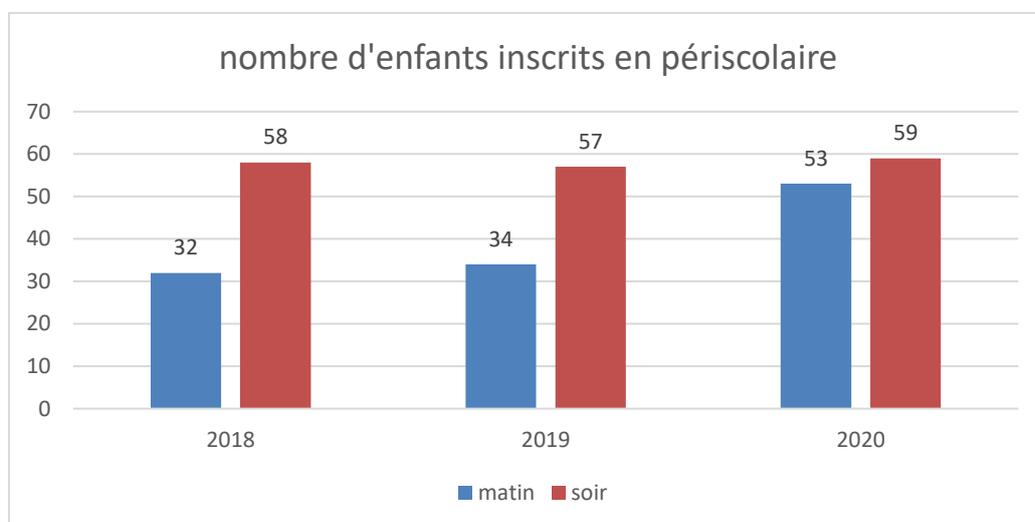


Mercredis



En 2020 nous avons eu beaucoup de nouveaux enfants les mercredis. Cette année de nombreux parents ont inscrits leurs enfants et qui au final ne viennent pas. Y a-t-il, dans le contexte une crainte de ne pas avoir de places ? De fait les 86 inscrits ne correspondant pas à la réalité des présents.

Le périscolaire

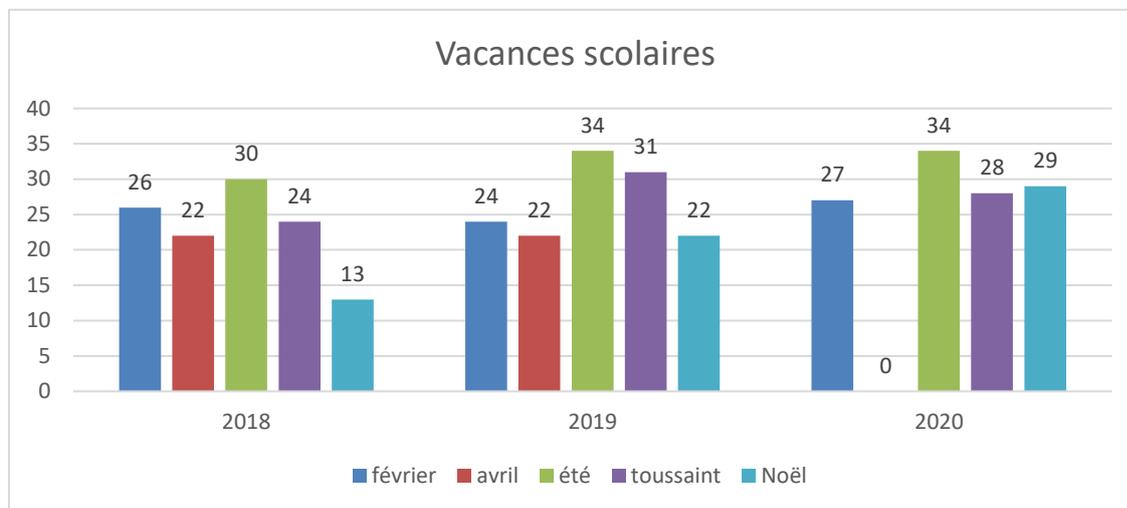


Nous observons une stabilité en périscolaire sur le temps du soir. Avec une forte augmentation d'inscrits sur le temps du matin. (Mais pas nécessairement toujours présents).

Même remarque que pour les mercredis, beaucoup de parents ont inscrits les enfants au cas où les matins. Peut-être pour réserver une place ?

Le groupe des 6 - 8 ans

Vacances scolaires

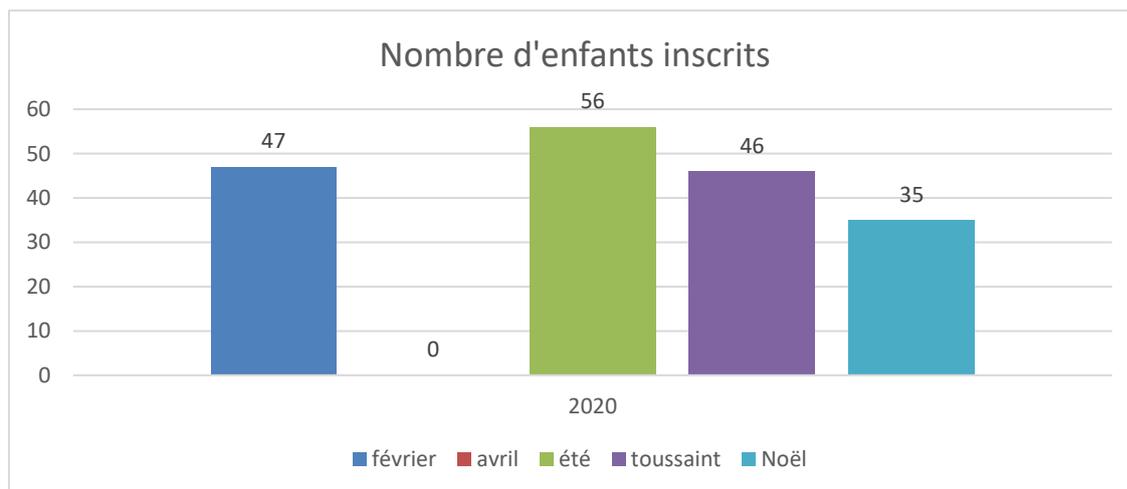


Globalement les chiffres montrent une stabilité de la fréquentation pour cette tranche d'âge. **115** en 2018, **133** en 2019 et **118** en 2020 (baisse des effectifs dû au covid + confinement).

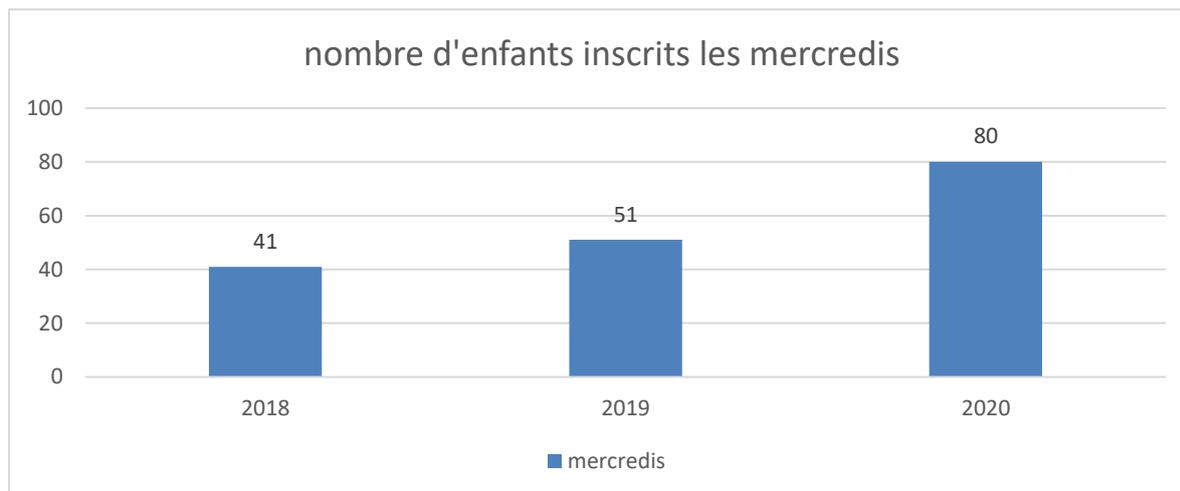
Dès que les vacances de Noël se situe en semaine entière nous avons plus de fréquentations.

Cet été nous avons fermé pour cause de covid une journée plus tôt (le vendredi 31/07).

Et pour les vacances d'avril, pas d'ouverture, nous étions en confinement.



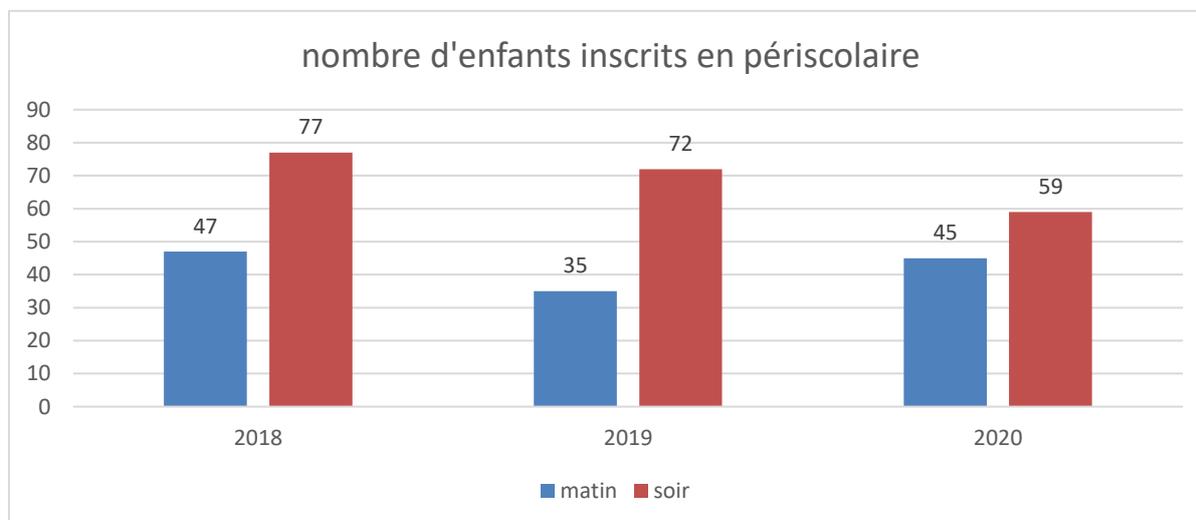
Mercredis



En 2020 nous avons eu beaucoup de nouveaux enfants les mercredis. La remarque concernant les plus petits est applicable pour ce groupe.

Le périscolaire

En 2018 et 2019, nous n'avions pas pu différencier les moyens/grands dans nos données, comparé à 2020 où chaque tranche d'âges à ses statiques.



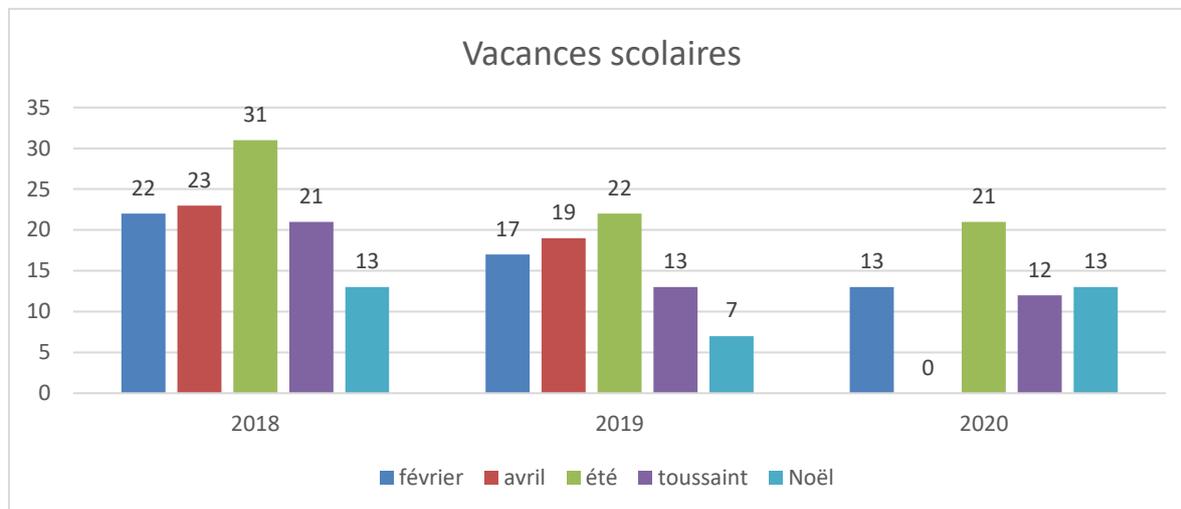
Si nous rassemblons les 2 tranches d'âges comme en 2018 et 2019. Le matin 68 et le soir 86

Nous observons une augmentation en périscolaire sur le temps du soir. Avec une forte augmentation d'inscrits sur le temps du matin. (Mais pas nécessairement toujours présents).

Même remarque que pour les mercredis, beaucoup de parents ont inscrits les enfants au cas où les matins. Peut-être pour réserver une place ?

Le groupe des 9-11 ans

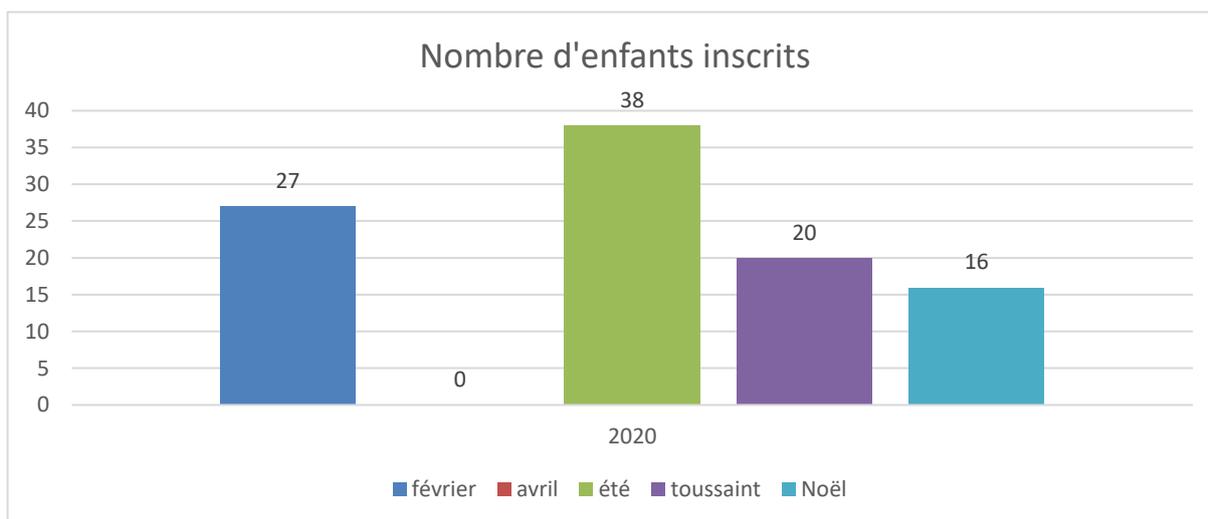
Vacances scolaires



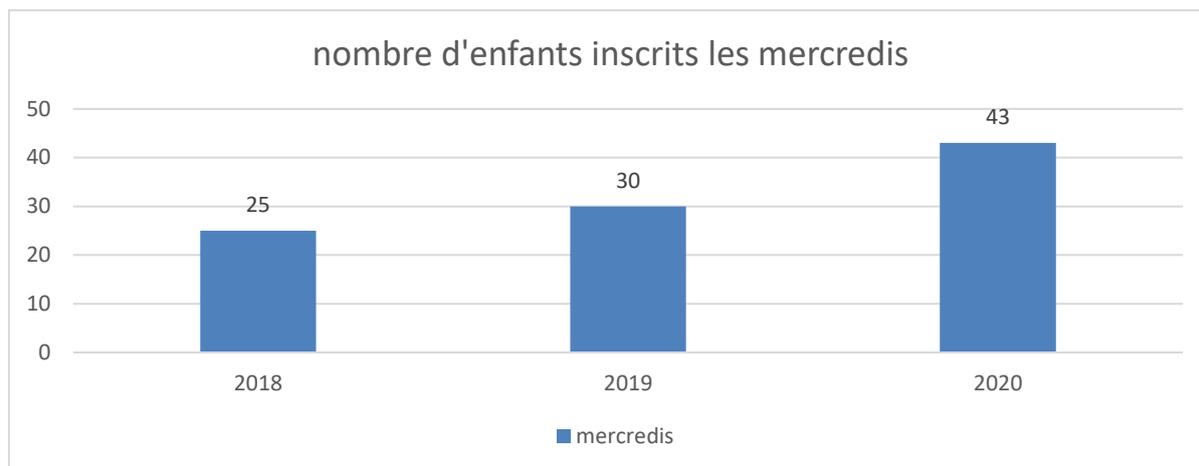
La présence des enfants par rapport à 2019 est stable. Mais nous avons toujours une baisse significative par rapport à 2018. **110** en 2018, **78** en 2019 et **59** en 2020 (baisse des effectifs dû au covid + confinement).

Dès que les vacances de Noël se situe en semaine entière nous avons plus de fréquentations.

Cet été nous avons fermé pour cause de covid une journée plus tôt (le vendredi 31/07). Pour les vacances d'avril, pas d'ouverture, nous étions en confinement.



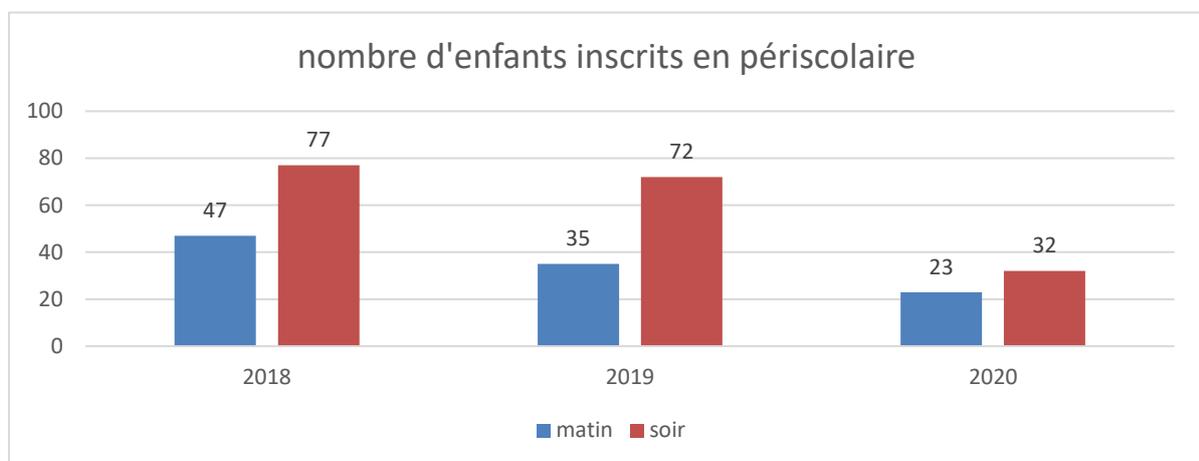
Mercredis



En 2020 nous avons eu beaucoup de nouveaux enfants les mercredis. Les 43 inscrits ne représentent pas non plus, comme pour les autres tranches d'âge la réalité des présents.

Le périscolaire

En 2018 et 2019, nous n'avions pas pu différencier les moyens/grands dans nos données comparer à 2020 où chaque tranche d'âges à ses statiques.



Si nous rassemblons les 2 tranches d'âges comme en 2018 et 2019. Le matin 68 et le soir 86

Nous observons une augmentation en périscolaire sur le temps du soir. Avec une forte augmentation d'inscrits sur le temps du matin. (Mais pas nécessairement toujours présents).

Même remarque que pour les mercredis, beaucoup de parents ont inscrits les enfants au cas où les matins. Peut-être pour réserver une place ?

Synthèse des fréquentations en moyenne

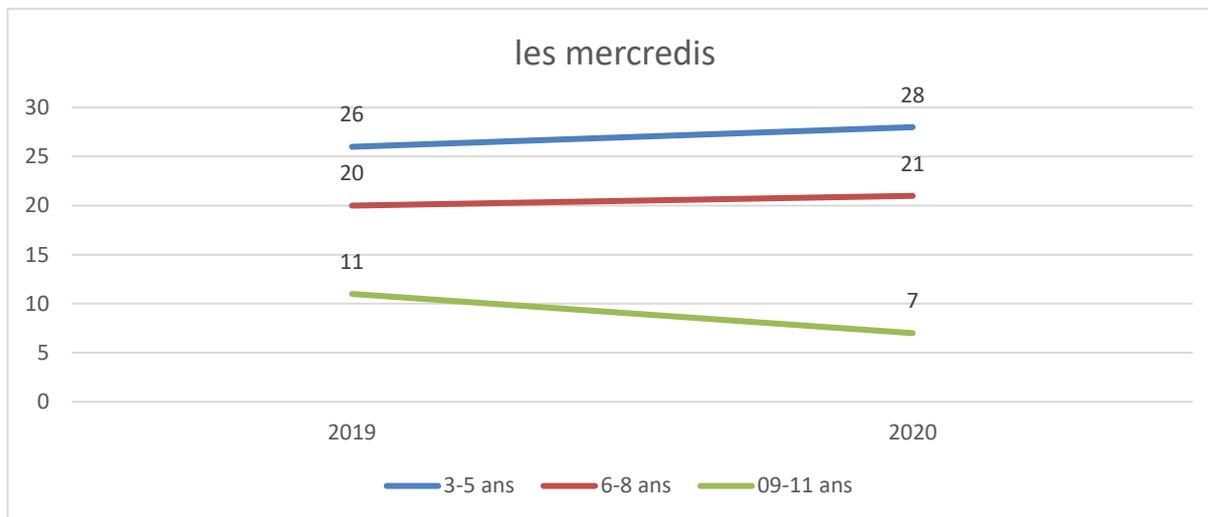
Les mercredis

Nous avons eu 7 mercredis fermé en période de confinement.

(2 en mars, 3 en avril et 2 en mai)

Très peu d'enfants inscrits suite à la fin du confinement sur le mois de mai.

Reprise réelle que début juin.



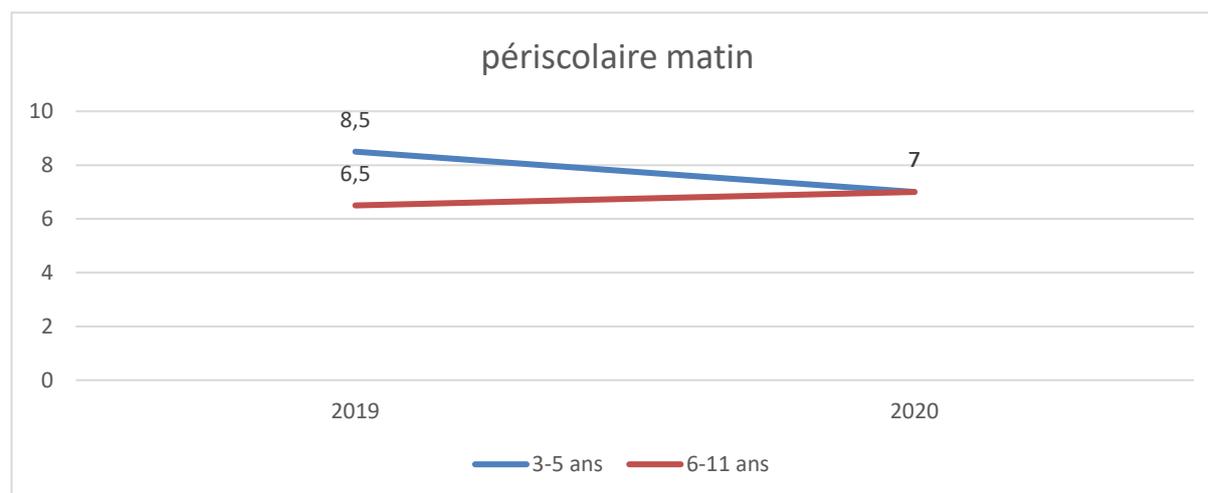
Le périscolaire

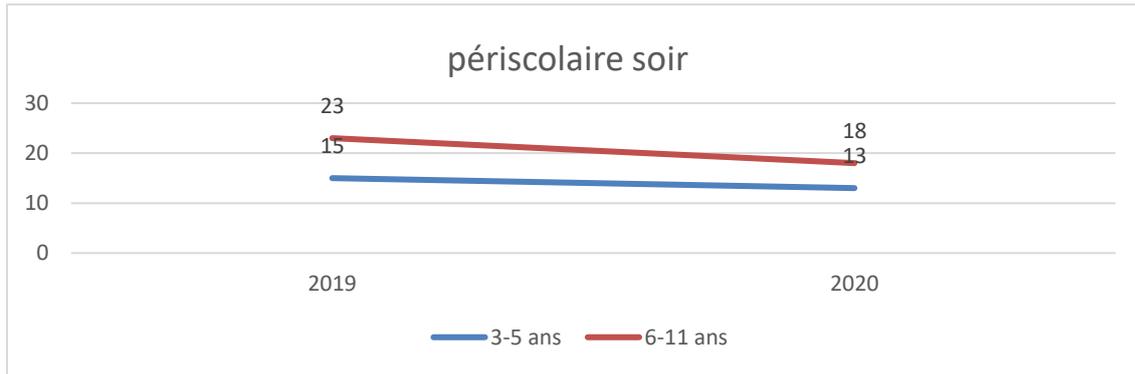
Nous avons eu 23 jours périscolaire (matin et soir) de fermeture en période de confinement.

(10 en mars, 9 en avril et 4 en mai)

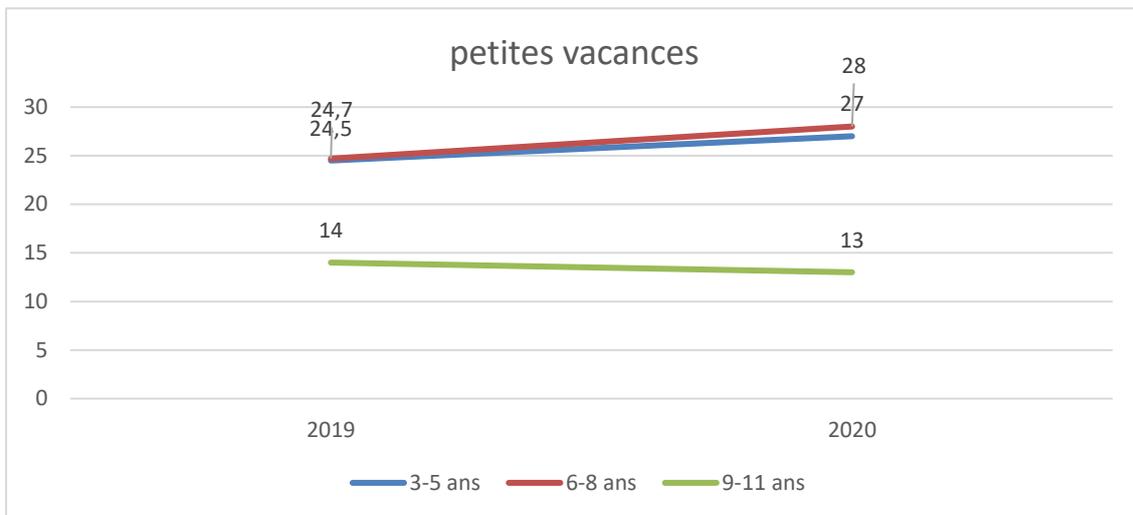
Très peu d'enfants inscrits suite à la fin du confinement sur le mois de mai.

Reprise réelle que début juin.

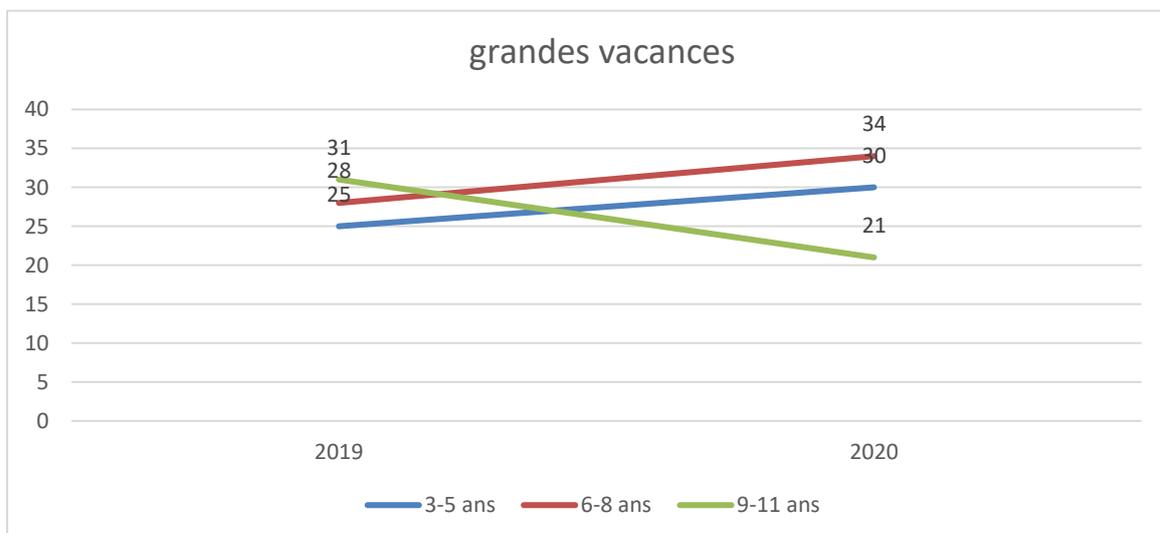




Les vacances



Nous n'avons pas pu ouvrir pour les vacances d'avril période de confinement - (10 jours). Nous avons fermé une journée plus tôt cause cas de covid au sein de la Maison de Quartier



Jeunesse

Même si le secteur n'a pas pu développer les projets qu'il souhaitait pendant cette période difficile, des perspectives pour les années à venir ont clairement été identifiées.

Rappel des perspectives du bilan 2019 pour 2020

Permettre aux jeunes de s'approprier un espace au sein de la Maison de Quartier. Le secteur jeunesse a lancé une réflexion avec les jeunes sur l'aménagement du local "le Lyonnais" en prenant en compte que celui-ci n'est pas une propriété exclusive du secteur jeunesse, mais pouvait-être utilisé par du personnel de la MQ ou des personnes extérieures. Cet aménagement a commencé sur le dernier trimestre et doit se poursuivre sur 2020. Plusieurs étapes à réaliser dans ce projet avec les jeunes :

1. Réflexion
2. Peinture des murs
3. Réfection du sol
4. Aménagement / mobilier

Les points 1 et 2 ont ainsi été fait lors de l'année 2019.

Pour permettre le développement du secteur jeunesse, le conseil d'administration avait décidé de renforcer l'équipe d'animateur sur la fin 2019. Comme cela n'a pu être le cas, celle-ci le sera dès le début du premier trimestre 2020.

Suite à l'étude réalisée par l'éducateur fin 2019, les constats ont montré le besoin d'une quinzaine de jeunes âgés de 16 à 20 ans de pouvoir bénéficier d'activités et animations dans ou en dehors de leur quartier.

Le secteur jeunesse se mettra en relation avec ce groupe pour réfléchir et construire avec eux les animations et projets qu'ils souhaiteraient. Il faudra revoir le fonctionnement et l'organisation du secteur en fonction des propositions faites pour les jeunes de 11 à 20 ans.

Favoriser le passage des enfants du secteur enfance vers le secteur adulte en proposant des temps d'animation conjoints entre les 2 secteurs. Echanger auprès des parents sur la mise en place de ce dispositif

Globalement, 2020 a été une année difficile pour le secteur jeunesse.

Le secteur jeunesse s'est renforcé d'une animatrice en début d'année, lors des vacances de février. Malheureusement son intégration au sein de l'équipe n'a pas été favorisé par l'instauration du confinement dans les semaines qui suivirent.

Fonctionnement du secteur en 2020

Le secteur fonctionne sur une démarche de projets qu'ils soient initiés par les jeunes, par l'équipe, les partenaires institutionnels ou par d'autres structures jeunes. Il n'y a pas un lieu d'accueil type « local », mais les jeunes peuvent venir librement rencontrer l'animateur.

Et dans cette logique et concernant les projets et les actions, c'est l'ensemble de la Maison de Quartier qui leur est mise à disposition. Certes ce mode de fonctionnement permet la mixité et la diversité des publics, enfants, jeunes, adultes, personnes âgées permettant à chacun de s'intéresser aux activités des autres. Ces aspects restent tout de même relativement théoriques et en réalité ce fonctionnement limite aussi l'accès des jeunes à la maison de quartier.

C'est pourquoi, le secteur a choisi de proposer une ouverture sur les mercredis, les vacances et certains soirs dans la « salle du lyonnais » à partir du dernier trimestre 2019. Cet espace a fait l'objet de réflexion et de travaux avec les jeunes, intensifiant ainsi l'appropriation de ce lieu. Ce lieu est cependant encore partagé et n'a pas « un local jeune ».

Les actions 2020 :

Des actions avec les établissements scolaires, pour tous

Ces actions concernent l'ensemble des jeunes scolarisés de différents quartiers

- 13 / 18 « questions de justice », en lien avec le **Collège Missy, les lycées St Exupéry et Maritime** et les services de la CDA. Animation d'une exposition sur le code pénal et le code civil. L'ensemble des jeunes en classe de 4^{ème} ont participé à cette action soit 122 jeunes.
- Cette année 9 / 13 « Moi jeune citoyen », en lien avec le **Collège Missy** et les services de la CDA n'a pu être animée. En effet l'animateur n'a pas pu assurer ces animations
- Un atelier jeu de société au **collège Samuel de Missy** tous les mardis à la pause méridienne. Découverte de 3 nouveaux jeux mensuel. Le nombre de jeunes participants n'a pas cessé d'augmenter tout au long de l'année.

Cette activité s'est arrêtée au premier confinement et n'a pas repris depuis. Difficulté d'organisation de la pause méridienne pour le collège et impossibilité de mixer les élèves entre eux

Il y a eu 23 jeunes différents sur cet atelier avec en moyenne 15 jeunes présents à chaque séance.

- Un partenariat avec le festival « Ecran vert » a bien eu lieu mais nous avons dû **annuler les séances du mercredi 23 septembre**. Sur les deux projections prévues, l'une était à destination d'un public lycéen le matin, l'autre l'après-midi était une projection pour un public « enfance ».
- C'était la 5ème participation de la Maison de Quartier de Port Neuf pour la réalisation d'un film de prévention et de citoyenneté jeunesse dans le cadre de Festiprev. Ce projet initié par la CDA, est un partenariat avec le collège Missy. Un groupe de 11 jeunes très investit qui a souhaité à travers son film « La vie selon Rose » montrait le mal être d'une collégienne provoquée par les remarques incessantes des autres élèves du collège. Ils ont obtenu le prix « coup de cœur de l'agglomération ».
D'autres jeunes du collège, ne pouvant participer dans la réalisation du film « la vie selon Rose » sont venus spontanément chercher conseil à la Maison de Quartier pour pouvoir eux aussi réaliser leur film.
C'est ainsi que le secteur jeunesse a accompagné 5 jeunes dans leur projet de film.
Sans réalisateur mais avec leur envie et leur matériel vidéo personnel, ils ont été sélectionnés dans cette nouvelle édition.
Leur film intitulé « Autopsie d'une meurtrière » montrait les dangers de la cigarette sur la santé et aborder la question environnementale à travers les nombreux mégots de cigarette retrouvés dans la nature et leur décomposition.

Des rencontres partenariales sportives et culturelles

- **Le « Raid Aventure des bords de mer »**. Une compétition sportive sur 5 jours où 2 équipes de 3 jeunes participe chaque année. Excepté sur cette année 2020 où l'organisation et l'accueil de tous les jeunes n'était pas réalisable
- 3 rencontres inter-structures sur l'année dont :
Une rencontre inter-structures sportive, le « **challenge raquette** », organisé par le Centre Social de Tasdon. 8 jeunes du secteur jeunesse se sont défiés à d'autres jeunes de 5 autres structures lors d'un tournoi alliant tennis de table et badminton sur une journée.

Une rencontre sur 3 jours en juillet « mini raid à LR ». 6 structures avec près de 50 jeunes se sont défiés sur l'ensemble du territoire rochelais. Course d'orientation et canoé sur la plage de chef de Baie, Jeu d'énigmes dans le centre-ville et multi défis sportifs aux Minimes

Une rencontre vélo et canoé sur le canal de Rompsay avec le Centre Social de Tasdon. Soit 10 jeunes de Port Neuf et 5 de Tasdon

Une rencontre autour du hockey avec 3 autres structures. 30 jeunes ont participé à une initiation de l'association sportive de hockey sur gazon de La Rochelle

- Lors des vacances, les jeunes inscrits ont participé à l'animation "**c'est mon patrimoine**", organisée par les Monuments de France. L'objectif est de faire entrer les jeunes dans des monuments en utilisant un support artistique. Cette année c'est le « Light Painting » qui a été utilisé. Durant une journée dans la tour de la lanterne, 10 se sont imprégnés des lieux pour prendre leurs photos tout en posant et réaliser leur montage. Trouvant cet outil artistique intéressant, il leur a été proposé de renouveler cette opération au sein même de leur quartier. C'est ainsi que 4 jeunes se sont mis en action, ont pris des clichés des endroits qu'ils souhaitaient mettre en avant, posaient et ont réalisé leur montage.
- **Aucune disco ados** n'a pu être proposée aux jeunes cette année, initialement prévues sur les vacances d'avril et d'automne.

Les temps de vacances et les mercredis

Sur les vacances, et malgré les conditions sanitaires compliquées, c'est les moments où le secteur jeunesse a eu la plus forte fréquentation. Une participation qui a en moyenne doublé voire triplé par rapport à l'année précédente.

Période de vacance	Février-mars	Juillet	Automne	Fin d'année
Moyenne de jeune par jour	12	15	14	9

L'animatrice stagiaire BPJEPS a mis en place sur cette période, son projet autour des découvertes artistiques et culturelles de La Rochelle, dans le quartier et dans la ville. Ce travail réalisé en partenariat avec des associations locales et collectivités territoriales

Les mercredis

En moyenne il y a eu 6 jeunes par mercredis présents allant parfois de 2 jeunes à 13 présents. Sur ces temps d'animation, il est proposé des rencontres inter-structures, le dispositif passerelle et diverses activités culturelles et artistiques.

Les Mini-séjours

8 jeunes âgés de 15 à 17 ans repérés sur le quartier suite au diagnostic jeunesse réalisé fin 2019, devaient partir en séjour lors des vacances d'avril. La crise sanitaire et le confinement ont rendu impossible celui-ci.

Toutefois, la mise en place de séjours étant un axe essentiel de développement de l'enfant, nous avons souhaité organiser 2 mini-séjours sur

les vacances d'été. Les groupes de jeunes qui sont partis ne sont pas les jeunes repérés initialement, toutefois nous avons pu en faire bénéficier à des jeunes n'étant jamais partis en séjour en camping entre jeunes. C'est ainsi que sur ces 2 séjours 15 jeunes sont partis sur l'un et 14 sur l'autre.

Soit 20 jeunes différents sur l'ensemble des 2 séjours dont 14 jeunes habitants le quartier (5 de Mireuil et une de l'île de Ré)

Au final ce sont 9 jeunes 5 garçons et 3 filles qui n'étaient jamais partis en séjours.

Outre les animations proposées sur ces séjours, ils ont permis à certains de découvrir les joies du montage et démontage des tentes, la vie en collectivité sur les campings et le respect des règles de ceux-ci, la préparation des repas ou encore les vaisselles collectives.

Les autres actions

- Le carnaval de La Rochelle a malheureusement été annulé cette année.
- Le rafraîchissement et l'aménagement du local jeune : Lors des mercredis sur les mois de janvier et février, 7 jeunes se sont investis dans l'aménagement de leur local. Suite à la phase de réflexion fin 2019, ils ont repeint leur local, et trouvé des meubles afin d'agencer à leur goût celui-ci.
- La réhabilitation d'un transformateur électrique : Ce projet s'est inscrit dans un projet d'autofinancement pour pouvoir diminuer les coûts des mini-séjours du le mois de juillet, et d'un autre séjour au parc Astérix prévu sur l'automne 2021.

15 jeunes ont participé sur 3 demi-journées pour laver à l'aide d'un nettoyeur haute pression, préparer la peinture, mettre sous-couche et la couche de peinture. Ce projet était un partenariat avec ENEDIS, sensible à ses projets jeunes.

- Le dispositif passerelle

Ce dispositif a but de ne pas perdre d'enfant lors du passage entre le secteur enfance et le secteur jeune. Ceci se traduit par la mise d'une à deux rencontres entre chaque période de vacances, de même sur les vacances.

Compte tenu des mesures sanitaires, il n'a été possible de mélanger les groupes que sur les mois de janvier et février dont les vacances de février-mars.

Une rencontre un mercredi en janvier avec 9 jeunes et 8 enfants autour de jeux de sociétés coopératifs. Et une sortie au Futuroscope sur les vacances de février

Un projet fil rouge a été construit autour d'une thématique culturelle et artistique qui devait débiter dès le mois de septembre et continuait sur l'année 2021. Dans ce projet était associé des intervenant théâtre, musique, sons, forgeron et danse contemporaine. 3 ateliers par intervenant devaient permettre aux groupes de s'initier, apprendre des techniques, voire leur donner l'envie de continuer ces expériences.

Nous espérons les reprogrammés sur 2021, dès que nous pourrons mixer les groupes.

En complément de ces rencontres, il était prévu un temps de réunion auprès des familles afin de présenter l'intérêt éducatif de ce dispositif, autour d'une question centrale « que devient mon enfant à partir de 10 ans à la Maison de Quartier ? ». Une réunion que nous avons pour le moment repousser à une date ultérieure permettant l'accueil des familles.

- Le C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
Deux actions C.L.A.S. ont été menées sur 2020, l'une autour de la réalisation d'un film de prévention, qui s'inscrivait dans le cadre de la participation à Festiprev, festival de prévention et citoyenneté jeunesse. Onze jeunes volontaires ont participé dont quatre repérés par l'établissement.

L'autre action était la mise en place d'une activité sportive hebdomadaire. L'objectif était de proposer un temps d'activité sportive, notamment pour les jeunes ne pratiquant pas en dehors du collège, de découvrir de nouveaux sports, et de montrer que l'utilisation des règles permettaient la pratique sportive collective.

Les statistiques 2020

Durant cette année c'est près de 200 jeunes différents de 11 à 18 ans, principalement collégiens et lycéens qui ont été rencontrés au cours d'actions collectives. Ce chiffre s'explique notamment par l'animation « 13/18 questions de justice » au collège Samuel de Missy, collège référent du quartier.

Parmi eux, **47 jeunes** se sont inscrits comme adhérents au sein de la Maison de Quartier et ainsi participer aux activités du secteur jeunesse.

	2018			2019			2020		
Nbre de jeunes inscrits	44			47			48		
Nbre de fille	20			25			26		
Nbre de garçons	24			22			22		
Lieu de résidence	De port Neuf	De LR	Hors LR	De Port Neuf	Dans LR	Hors LR	De Port Neuf	De LR	Hors LR
	29	13	2	30	17	0	30	18	0
Nbre de nouveaux jeunes	35			25			9		
Répartition par âge				11-15ans	16 et +			11-15 ans	16 et +
				41	6			42	6
Animateur(s)	2			2			3		

Si l'on analyse ces chiffres, on remarque que le nombre de jeunes inscrits est quasiment constant de puis ces 3 dernières années. Malgré l'apparition de la crise sanitaire dans le début de l'année, le nombre d'inscrits sur le secteur n'a pas connu de baisse. Ceci s'explique par la forte affluence sur les vacances.

Le renfort du secteur avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice a permis de garder la dynamique de 2019, malgré la crise sanitaire qui explique aussi cette stabilité d'effectif sur 2020. Nous estimons malgré tout que l'impact de cette crise nous a fait « perdre » potentiellement 10 à 15 jeunes d'inscrits supplémentaires, entre ceux qui étaient inscrits sur 2019 et qui ne sont pas revenus et de nouveaux inscrits.

Participation des jeunes sur le quartier en fonction des temps d'animation

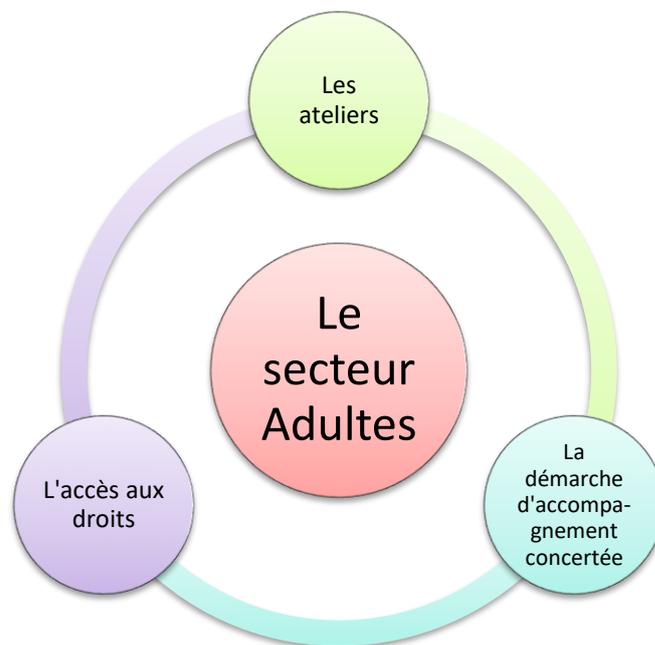
Nombre de jeunes venant sur tous les temps d'animation	12
Nombre de jeunes différents venant uniquement sur les vacances	17
Nombre de jeunes différents venant uniquement sur les mercredis	0
Nombre de jeune différents venant uniquement sur projet et/ou atelier	10
Nombre de jeunes différents venant uniquement sur les soirées	0
Nombre de jeunes venant occasionnellement sur différents temps/projet/action	8
Nombre de jeunes inscrit mais n'ayant participé à aucune activité	1
TOTAL de jeunes différents ayant participé sur le secteur	48

Adultes

Le secteur « adulte » de la Maison de Quartier est composé en différents dispositifs et différentes activités. Pour des raisons de simplification, ces activités seront présentées de manière séparée. Ces différents dispositifs sont transversaux et il existe des liens entre les propositions faites avec et pour le public. C'est pourquoi, il sera présenté, ici, les activités adultes dans leur globalité et non spécifiquement les adultes d'une part puis les séniors d'autre part.

Les différentes activités développées sont :

- La Démarche d'Accompagnement Concertée (DAC)
- Les ateliers adultes (activités sportives et de lien social)
- L'accès aux droits



La Démarche d'Accompagnement Concertée (DAC)

Les objectifs de ce dispositif restent inchangés. La DAC est l'action centrale des activités à vocation sociale. Ce dispositif est « réservé » aux personnes dites en situation de fragilité et/ou difficulté sociale et plus particulièrement en situation d'isolement. Les personnes accompagnées dans le cadre de ce dispositif doivent être orientées par des partenaires sociaux locaux. Il s'agit pour la plupart de ces personnes de :

- Rompre l'isolement
- Participer à des échanges
- Faire le point
- Développer sa capacité à agir

Pour réaliser ces objectifs, un parcours adapté aux personnes est mis en place selon les besoins et les attentes des bénéficiaires.

Deux réponses peuvent être proposées : un accompagnement personnalisé et individuel selon la problématique invoquée par le bénéficiaire et/ou un accompagnement collectif favorisant le lien social grâce notamment aux activités de tronc commun proposées par le Centre Social (exemple : les activités de « loisirs » et de lien social).

Il n'y a donc pas d'activités spécifique « DAC ». L'ensemble des propositions présentes à la Maison de Quartier peut être sollicité pour permettre aux personnes orientées, une participation au sein du collectif. Les objectifs ci-dessus sont cependant spécifiques à ce dispositif et font l'objet d'évaluations régulières avec les bénéficiaires et les partenaires.

Ces partenaires « locaux » peuvent être multiples : les assistantes sociales (de la Délégation territoriale du Département, de l'office HLM ou du CCAS), les médiateurs de l'ALMPS et de l'office HLM, le CADA, le PRE, l'IRFREP, le Point Emploi de Laleu, la médiatrice santé... De plus, il est possible que des personnes venues pour leurs démarches en ligne aient besoin d'un accompagnement spécifique DAC.

Cette année, ce sont **34 personnes accompagnées**. Ce nombre est directement lié à la crise sanitaire. La possibilité d'accueil pour la Maison de Quartier est de 40 à 50 personnes accompagnées.

Les statistiques sont celles proposées dans le cadre du bilan annuel rendu au Département, financeur du dispositif DAC. Afin d'alléger la lecture du document, l'ensemble des données est proposé en annexe.

Les activités adultes

L'année 2020 a été rythmée par des fermetures du secteur adultes liées directement à la crise sanitaire de la COVID 19. Cette année ne reflète donc pas vraiment les possibilités du secteur en termes d'actions et d'ateliers proposés ainsi que du nombre de participants inscrits.

Malgré le contexte, les fermetures, nous avons toutefois pu garder le lien avec nos adhérents en mettant en place des appels téléphoniques lors des différents confinements.

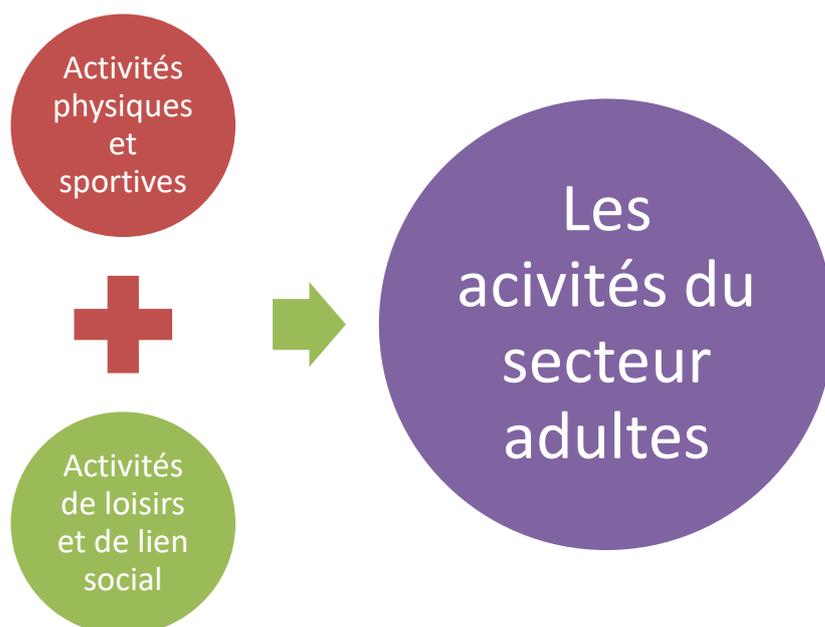
Lors du premier confinement un groupe de bénévoles a été coordonné par la Maison de Quartier pour créer un service de dépannage pour les personnes en difficulté. Une quinzaine d'intervention ont eu lieu (courses, pharmacie, livres...). Trois situations ont été signalées au service santé de la ville de La Rochelle.

En 2020, l'ensemble des activités, ateliers et sorties proposés dans le secteur « adulte » ont rassemblé **270 personnes** (hors participation aux tables d'hôtes) soit **203 personnes** de moins qu'en 2019 lié directement à l'arrêt des activités adultes dues à la crise sanitaire. En effet, la table d'hôtes du Gourmet, qui a lieu de manière mensuelle représente 80 personnes.

Cette année, 2 **nouvelles activités** ont ou auraient dû être mises en place pour répondre à la demande des habitants tel que la dictée et la chorale.

Les propositions d'activités du secteur adultes se présentent sous deux registres différents :

- les activités à caractère « physique et sportive »
- les activités à caractère « loisirs et lien social »



Les activités physiques et sportives

Les activités à caractère sportives proposées par la Maison de Quartier sont les mêmes que celle proposées l'année dernière. Lors de l'année 2019 il y avait eu plusieurs changements, nous avons donc souhaité stabiliser ces activités pour permettre aux habitants de continuer leurs activités ou d'en découvrir de nouvelles.

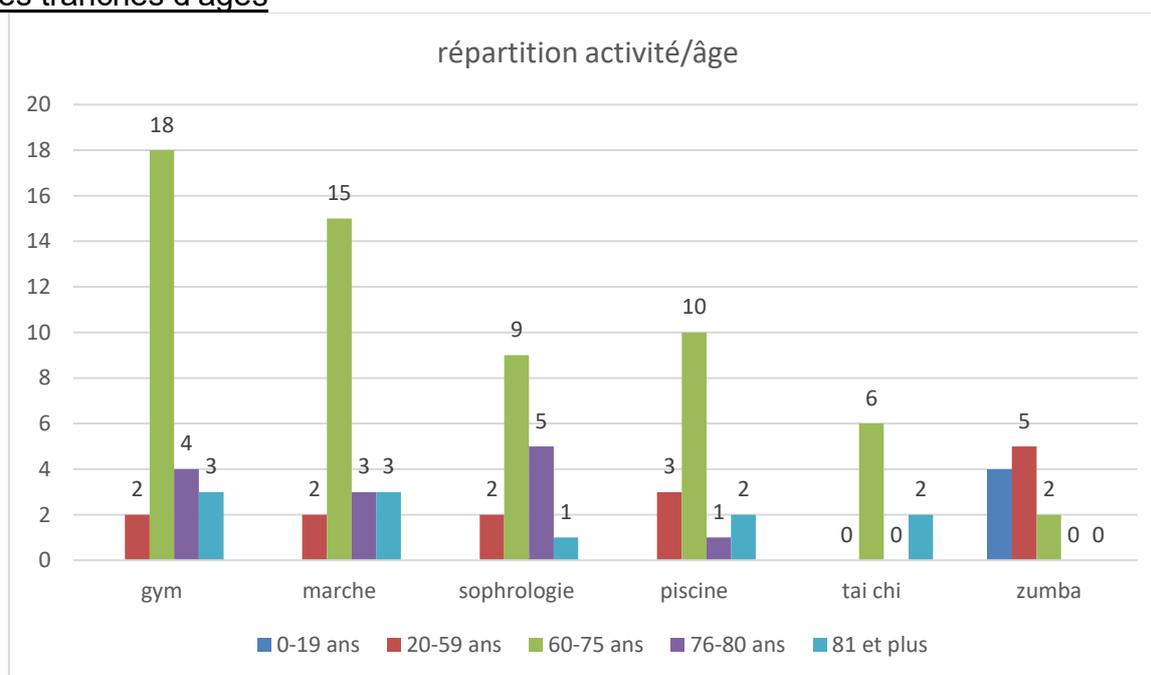
Les activités proposées en 2020

Gymnastique	Marche Plaisir	Sophrologie	Piscine	Taï-chi	Zumba
-------------	----------------	-------------	---------	---------	-------

Concernant les activités physiques et sportives **100 personnes sont inscrites soit 54 personnes de moins qu'en 2019.**

Ce sont **21 séances** qui n'ont pas pu avoir lieu pour chaque activités (sur 32 séances annuelles) pour cause de raison sanitaire en 2020 (confinement + fermeture des établissements recevant du public).

Les tranches d'âges



Le public des 60-75 ans est très largement représenté hormis pour la zumba. La participation de cette tranche d'âge aux activités est une constante. Il est plus difficile de toucher le public actif des 20-59 ans. L'activité Zumba a été créé dans cet objectif. La question des tarifs a été revue pour l'année 2020/2021, mais il serait intéressant de réfléchir à un troisième tarif permettant ainsi d'éviter un peu plus les effets de seuil.

La répartition Hommes /femmes



Les activités de loisirs et de lien social

La Maison de Quartier propose dans ce cadre une quinzaine d'activités différentes. Cette année, à la demande du public depuis quelques années, une chorale a été mise en place. Malheureusement celle-ci n'a jamais pu démarrer à la vue des circonstances actuelles.

Le séjour adulte prévu annuellement et co-construit avec les habitants n'a pas pu être mis en place.

La période d'été a été la période la plus riche pour cette année 2020 en proposition culturelle puisque nous avons la possibilité de recevoir le public avec des consignes sanitaires strictes. Mais cette période facilite la mise en place d'activité extérieure : nous avons donc proposé plusieurs spectacles, rencontres, pique-nique, balade dansée dans le quartier, marche d'orientations au parc Franck Delmas... Ces activités ont eu lieu de manière hebdomadaires.

Le support d'accès aux droits a permis de mettre en place des ateliers débutants autour de l'outil informatique mais aussi tablettes numériques et smartphones. L'atelier informatique est mené par 3 bénévoles et les autres ateliers sont proposées par Anaïs Perez, la médiatrice numérique.

Les activités proposées en 2020

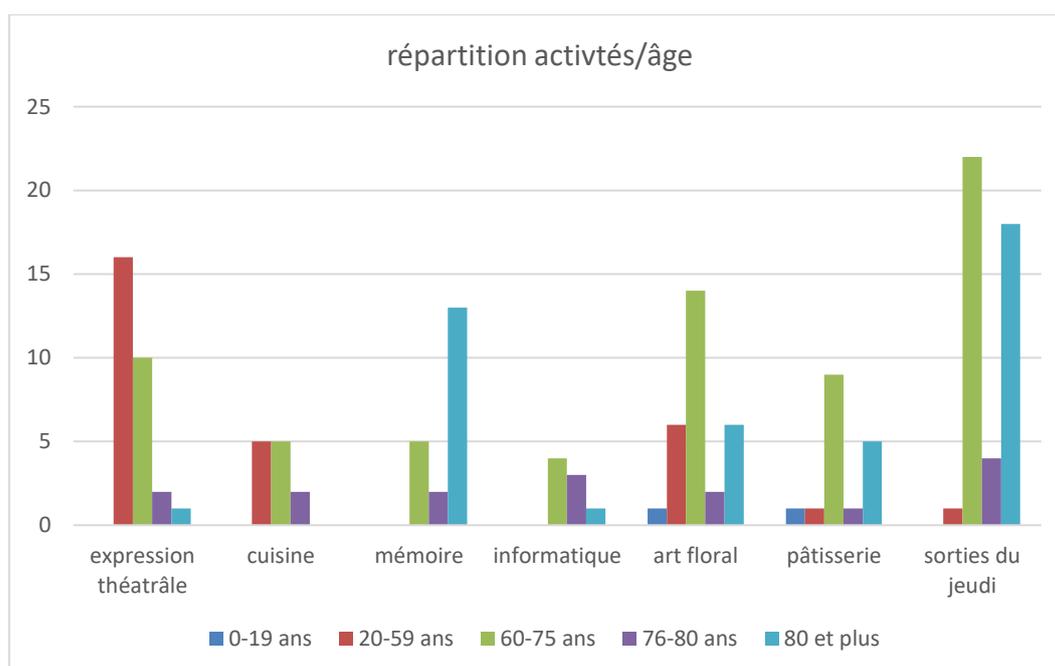
Expression théâtrale (hebdo)	Jardinage (hebdo)	Cuisine (hebdo)	Atelier Mémoire	Informatique et tablettes (hebdo)	Art floral	Code de la route	Atelier créatif	Pâtisserie
------------------------------	-------------------	-----------------	-----------------	-----------------------------------	------------	------------------	-----------------	------------

Les sorties adultes	Concours de belote	Les amis du vendredi (hebdo)	Chorale (hebdo)	La dictée
---------------------	--------------------	------------------------------	-----------------	-----------

Concernant les activités loisirs et lien social, **170 personnes sont inscrites soit 149 personnes de moins qu'en 2019.**

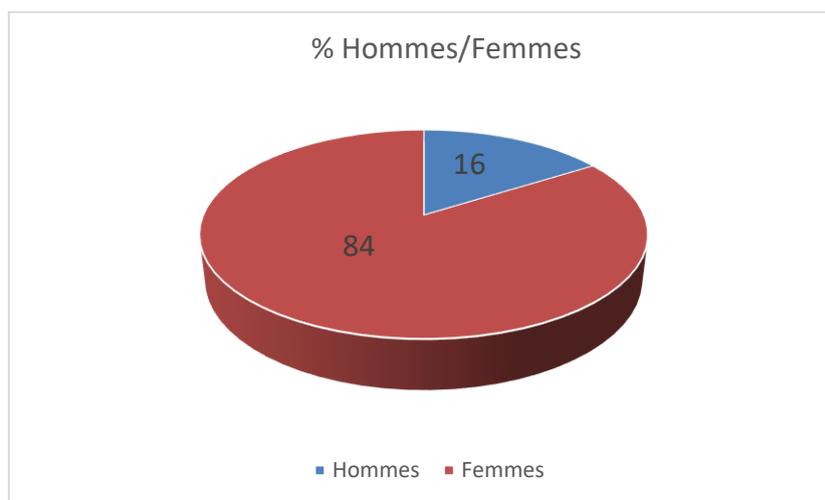
De même que pour les activités à caractère physique, ce sont une vingtaine de séance qui n'ont pas pu avoir lieu pour nos activités hebdomadaires.

Les tranches d'âges



Pour les activités de loisirs et de lien social, la population de 60-75 ans reste majoritaire pour le plus grand nombre d'activités. Toutefois nous constatons plus de nuances que sur les activités physiques et sportives. Les activités comme les ateliers mémoire, ou les sorties du jeudi attirent logiquement un large public de 76 ans et plus alors que les activités théâtrales ou encore la cuisine attirent les publics plus jeunes.

Répartition Hommes/femmes



Autres actions du secteur

Le jeudi des gourmets

Le gourmet est l'occasion pour les participants de l'atelier cuisine de partager leur expérience culinaire avec les adhérents de la Maison de Quartier. Cet événement mensuel est accompagné par l'association IC et rassemble 81 personnes.

Nous avons pu proposer cette année **3 gourmets sur les 10 annuels**.

Le séjour adulte

Ce séjour devait avoir lieu en juin 2020 et avait commencé à être co-construit avec une douzaine d'habitants. Malheureusement ce séjour de 3 jours et 2 nuitées (1 nuitée de plus qu'en 2019 face à la forte demande des participants) n'a pas eu lieu mais n'est que partie remise !

Le café du jeudi

Le café du jeudi reste un événement hebdomadaire fort pour la Maison de Quartier et ses habitants. C'est l'occasion pour tous de pouvoir se rencontrer et échanger autour d'un café. Le comité de quartier gère le « service café » et permet ainsi aux habitants de pouvoir venir rencontrer l'équipe de bénévoles. Des partenaires comme les médiateurs de l'office HLM et de l'ALPMS ainsi que l'agent de développement de la mairie annexe et la médiatrice santé sont tous présents de manière quasi – hebdomadaire, ainsi que des associations comme la maison associative de la santé implantée dans le quartier.

Comme beaucoup d'autres activités, le café du jeudi est depuis mars 2020 à l'arrêt complet.

Les baladins de l'anse

Compagnie de théâtre en autonomie, les baladins regroupe une petite dizaine de personnes se réunissant tous les lundis soir pour travailler autour de support artistique théâtrale. Chaque année depuis de nombreuses années, « les baladins » propose une représentation théâtrale annuelle. Cette dernière n'a pas eu lieu cette année pour les causes sanitaires connues.

La conversation française

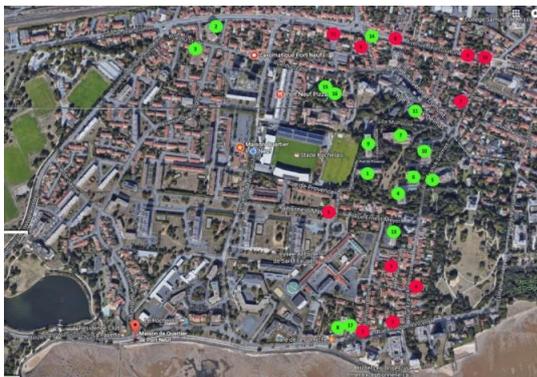
Longtemps accompagnée par la Maison de Quartier, cette activité est désormais gérée par l'association Altéa cabestan permettant ainsi à une dizaine de personnes d'être accompagnées à l'apprentissage de langue française par une professionnelle.

Les correspondants de Quartier

Ce groupe d'habitants a été constitué au moment de l'entrée du quartier en politique de la Ville. En effet, ce groupe de bénévoles est l'interface entre les habitants et la Maison de Quartier. Cela nous permet de communiquer dans les halls d'immeubles sur nos activités et événements à venir, mais surtout d'avoir des retours et remontées d'habitants sur des sujets autour du quartier. L'objectif principal de cette action est de pouvoir maintenir le lien avec les habitants. Des rencontres sont organisées **une fois tous les 2 mois en moyenne**.

Il y a environ 30 correspondants de quartier sachant que le taux « d'actifs » est aux environs de 20.

Domiciles des correspondants de quartier



Secteur Ouest

Secteur Est

Légende :

Jaune – Immeubles de l'Office HLM.

Bleu – Squares.

Rose – Rues du secteur Ouest.

Vert – Immeubles secteur Est.

Rouge – Rues secteur Est.

Solidarité, Réseau d'entraide

Dans le cadre du développement social local (DSL), la Maison de Quartier en lien avec et pour les habitants souhaitent mettre à l'honneur des réseaux d'entraide permettant ainsi de développer les solidarités dans le quartier.

Cette initiative est née après le 1^{er} confinement de mars 2020. En effet, à cette occasion un réseau d'entraide s'était très vite mis en place grâce à la participation de quelques habitants pour dépanner les personnes âgées et/ou isolées pour réaliser des petites courses, aller à la pharmacie ou faire passer des livres. Après cette période, l'idée de continuer des dépannages occasionnels est apparue auprès de bénévoles sous divers thématiques.

De ce fait un réseau d'entraide bénévoles a commencé à voir le jour mi-2020 autour de différents services :

- petits services de dépannages occasionnels autour de courses alimentaires, pharmacie ou encore portage de livres
- dépannage informatique chez l'habitant
- réparation de matériels électriques ou autres sous forme de « petits bricolages » chez l'habitant
- besoin de « coup de main » de déplacement de meubles
- réparation, besoin de matériels de bricolages, d'espace ou d'accompagnement une fois tous les 15 jours les mercredis dans le garage de la Maison de Quartier avec la participation de l'association 270°.

Toutes ces solidarités ont juste pu être mises en place sur l'année 2020. Nous attendons de pouvoir les développer au cours de l'année 2021 quand nous aurons la possibilité de remettre en place nos activités.

L'accès aux droits

De nos jours, les démarches administratives s'effectuent majoritairement sur internet. D'ici 2022, plus aucune démarche administrative ne s'effectuera matériellement, toutes les démarches administratives se feront en ligne.

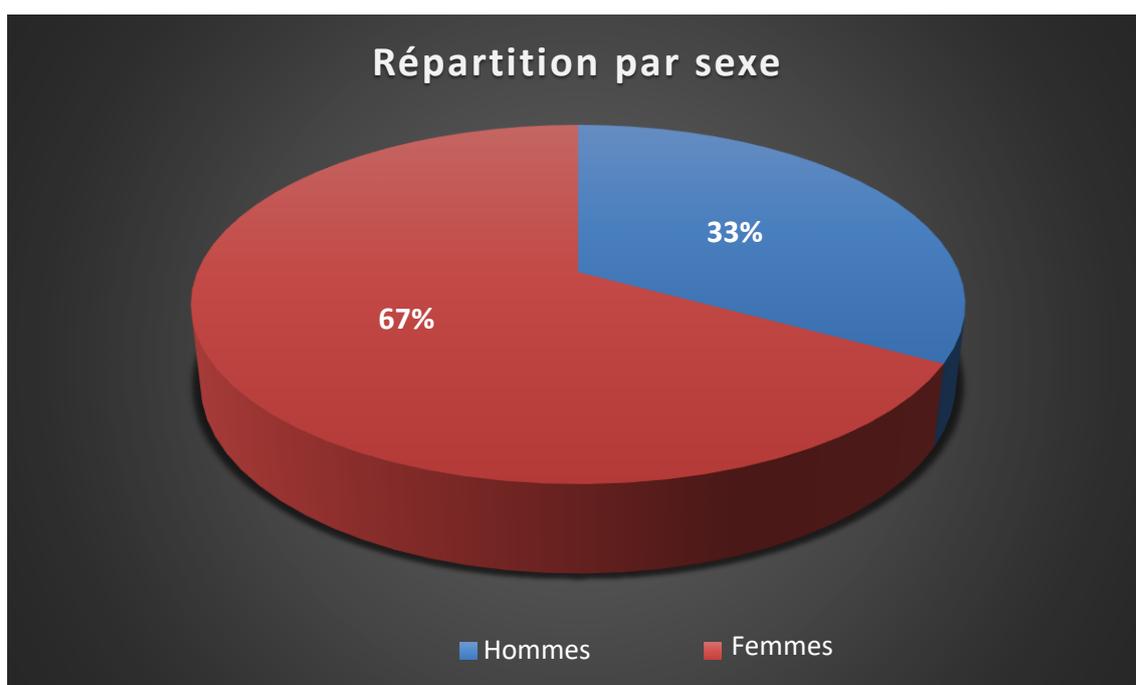
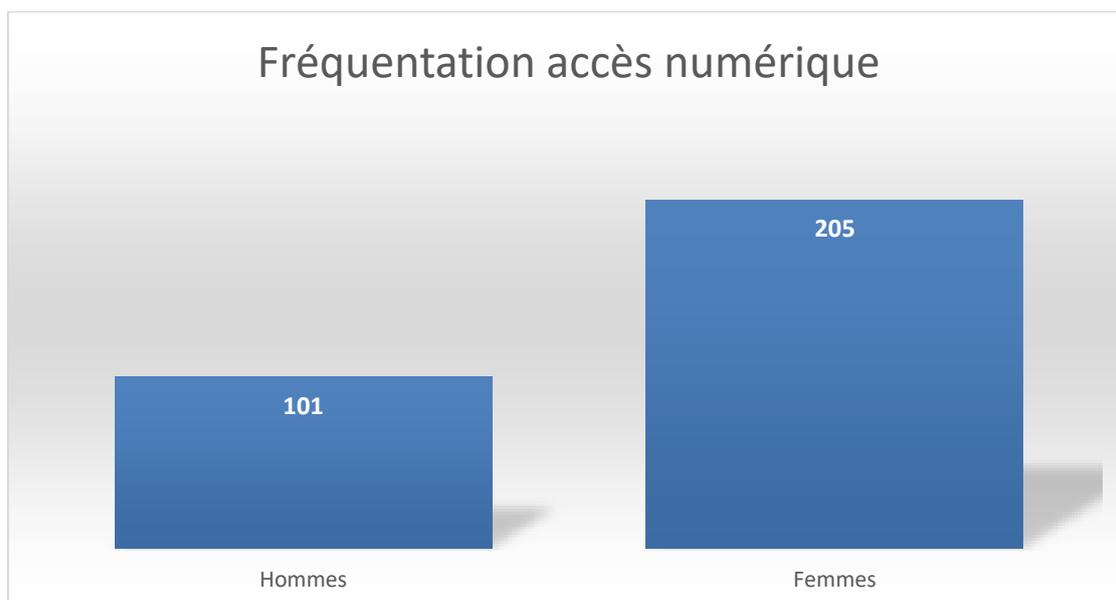
De plus, en raison de la crise sanitaire qui touche notre pays actuellement, la transition vers le numérique s'intensifie et s'accélère. Des personnes ne ressentant pas le besoin d'utiliser ce biais pour effectuer leurs démarches administratives ou pour s'équiper de smartphone et tablette tactile ont dû s'y mettre ou cherchent à apprendre à utiliser ces outils car ils se sont rendu compte pendant les différents confinements que cela devenait une nécessité.

Cependant, nombreuses sont les personnes qui n'ont pas d'ordinateur, d'accès à internet, d'imprimante, de scanner, ne savent pas utiliser l'outil informatique ou ont besoin d'être guidés dans leurs démarches en ligne.

Afin de pallier à cette fracture numérique, la Maison de Quartier de Port-Neuf a ouvert en novembre 2019 un service d'accès numérique et a créé un poste de médiatrice numérique. Ce poste m'a été confié dans le but de guider et accompagner les usagers afin de leur permettre d'accéder aux droits notamment via internet.

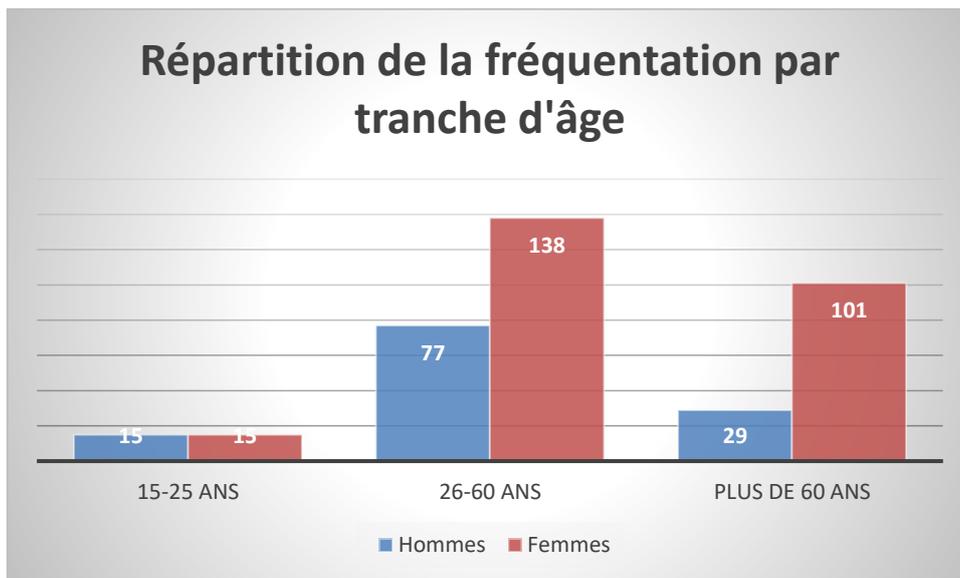
Une année s'est écoulée depuis l'ouverture de ce nouveau service. Nous avons souhaité établir un bilan annuel afin de connaître son évolution, avoir une vision d'ensemble nous permettant de définir un axe de travail et ainsi permettre l'amélioration du service.

I. Fréquentation accès numérique

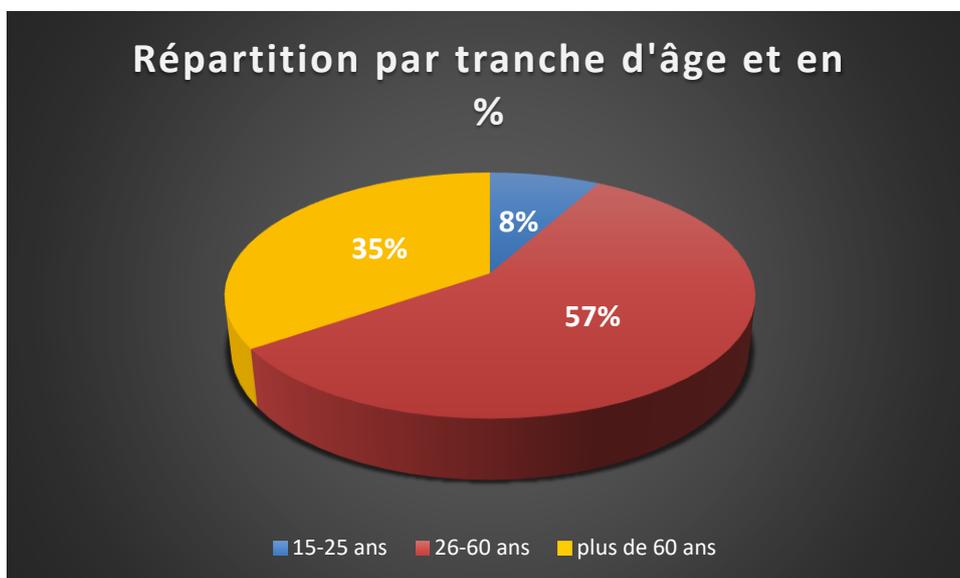


Depuis l'ouverture du service d'accès numérique, nous enregistrons chaque passage de chaque usager via une fiche de présence. D'après les données relevées sur ces dernières, nous avons pu comptabiliser, sur l'année complète 2019-2020, 306 personnes dont 101 hommes et 205 femmes soit **67%** de femmes pour **33%** d'hommes. Le public fréquentant le service d'accès aux droits et de médiation numérique est donc majoritairement féminin.

Répartition par tranche d'âge

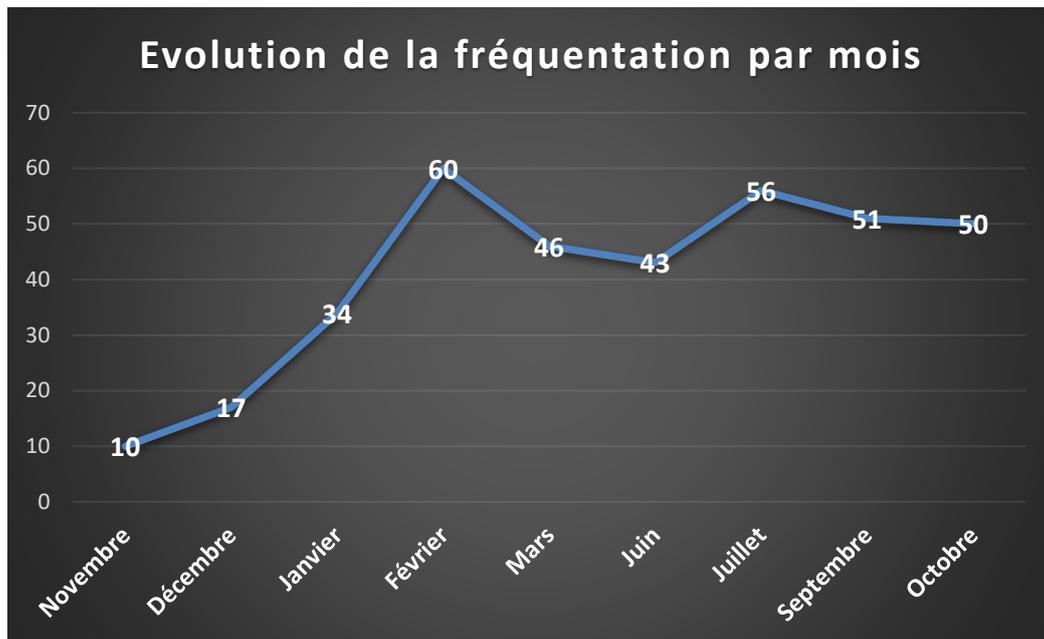


Si nous regardons de plus près, nous pouvons constater que le public accueilli se compose majoritairement de femmes ayant entre **26 et 60 ans**, **138** femmes contre **77** hommes, suivi de près par les femmes de **plus de 60 ans**, **101** femmes et seulement **29** hommes. En revanche, chez les **15-25 ans** il y a une égalité parfaite entre les hommes et les femmes.



En termes de pourcentage les **26-60 ans** représentent **57%** du taux de fréquentation de l'accès numérique. Cette catégorie constitue donc plus de la moitié des usagers de ce service. A contrario, les **15-25 ans** ne représentent que **8%** de la fréquentation.

II. Evolution de la fréquentation



Depuis l'ouverture de ses portes en novembre 2019 le service d'accès numérique a bien évolué. Sur la courbe ci-dessus, nous pouvons remarquer qu'au cours du mois de novembre et décembre 2019 peu de personnes fréquentaient ce tout jeune service. Cela s'explique notamment par le fait que nous n'avions pas encore communiqué sur la mise en place de ce service. Fin décembre 2019, nous avons commencé à communiquer à ce sujet notamment par le biais de flyers distribués sur l'ensemble du quartier de Port-Neuf. L'effet s'est fait ressentir dès le mois de janvier 2021 puisqu'entre novembre et décembre, sans communication nous n'avions enregistré que **7** personnes de plus, or, en janvier nous sommes passés de **17** personnes à **34**. La fréquentation a donc doublé. Elle a même continué à croître puisqu'en février 2020, **60** personnes se sont déplacées afin de bénéficier de l'accès aux droits et à la médiation numérique, atteignant ainsi le pic de fréquentation sur cette année 2019-2020.

Le mois de mars avait bien débuté puisque **46** personnes sont venues au sein du service mais le 16 mars 2020, nous avons tous été confiné. La Maison de Quartier a donc dû fermer ses portes au public jusqu'en juin 2020. A la reprise de l'activité, la crise sanitaire et le protocole découlant de cette crise ne nous permettait plus de recevoir le public sur flux comme nous le faisons depuis le mois d'octobre 2019. J'ai repris une activité partielle (2 jours par semaine) et uniquement sur rendez-vous. De ce fait, nous nous attendions à une baisse considérable de la fréquentation mais ce ne fut pas le cas car malgré ces conditions particulières, **43** personnes sont venues au cours du mois de juin 2020.

Sur le graphique ci-dessus, nous pouvons voir qu'en juillet 2020, **56** personnes sont venues au sein de la maison de Quartier afin de bénéficier de ce service. Cette forte évolution s'explique par la réouverture de ce service suite au déconfinement à temps complet, à la communication mises en place au mois de juin pour informer les usagers de la reprise de ce service et à l'anticipation des usagers sachant que le service serait fermé tout au long du mois d'août pour les congés annuel.

Globalement nous pouvons constater une stabilisation de la fréquentation sur ce trimestre.

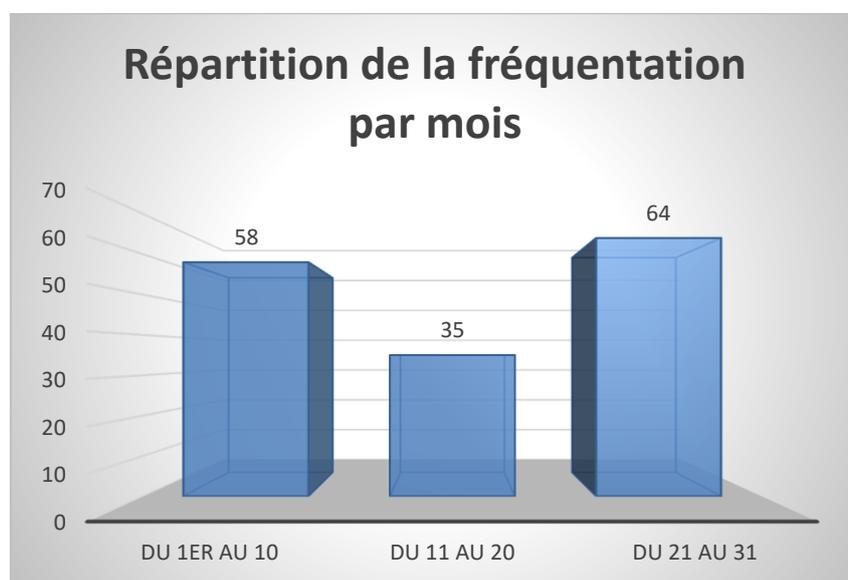
Précisons tout de même que les mois de septembre et octobre ont été riche en réunions et formations impliquant par conséquent des journées et demi-journées où je ne pouvais pas recevoir de public. Si nous ajoutons à cela qu'un cas de covid-19 a été identifié au sein de la Maison de Quartier le 30 juillet 2020 et que le mois d'octobre s'est soldé par le reconfinement à compter du 30 octobre 2020, nous pouvons déduire que sans ces évènements, la fréquentation aurait été légèrement supérieur à celle que nous avons réalisé mais montre que les usagers ont de plus en plus connaissance du service de médiation numérique présent sur leur quartier, les partenaires communiquent aussi d'avantage à ce sujet et l'épidémie ralenti l'évolution du service mais ne l'empêche pas.

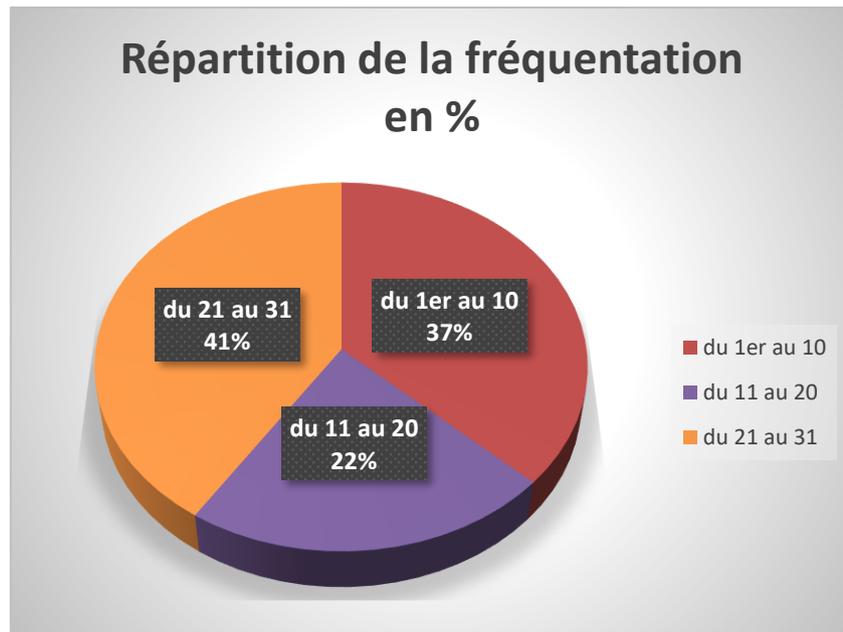
Enfin, les usagers ayant des besoins en matière d'apprentissage informatique et numérique ne sont pas tous comptabilisés dans ce bilan.

En effet, suite à une augmentation des demandes en la matière, un atelier informatique ayant lieu tous les lundi matin et un atelier smartphone et tablette ayant lieu tous les vendredis après-midi ont vu le jour mais ont dû être suspendu cause covid. Cependant, je continue à recevoir des usagers pour ces demandes de manière individuelle.

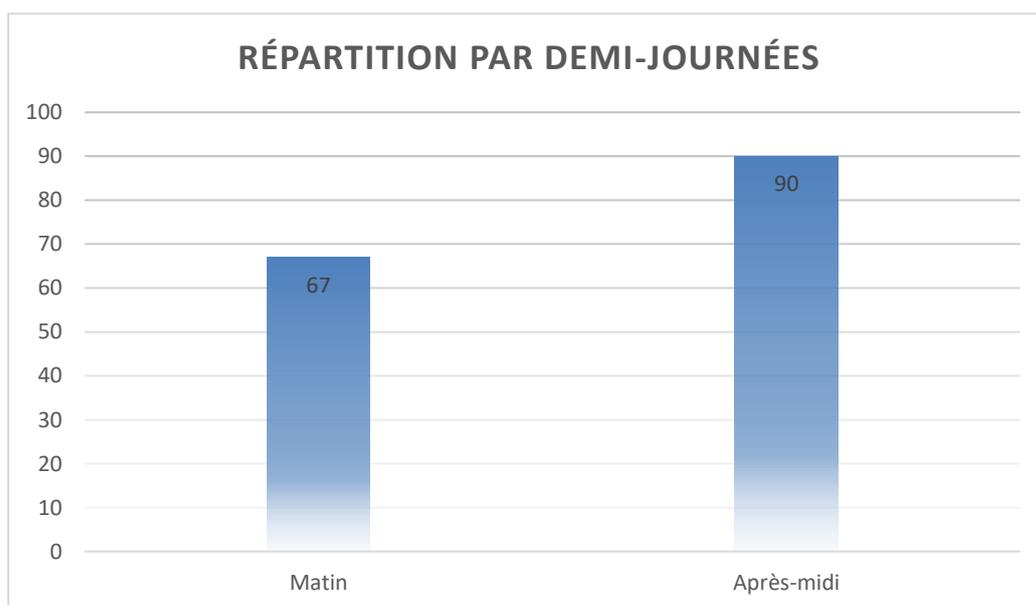
Nous pouvons pousser l'analyse de la fréquentation en étudiant sa fluctuation sur le trimestre.

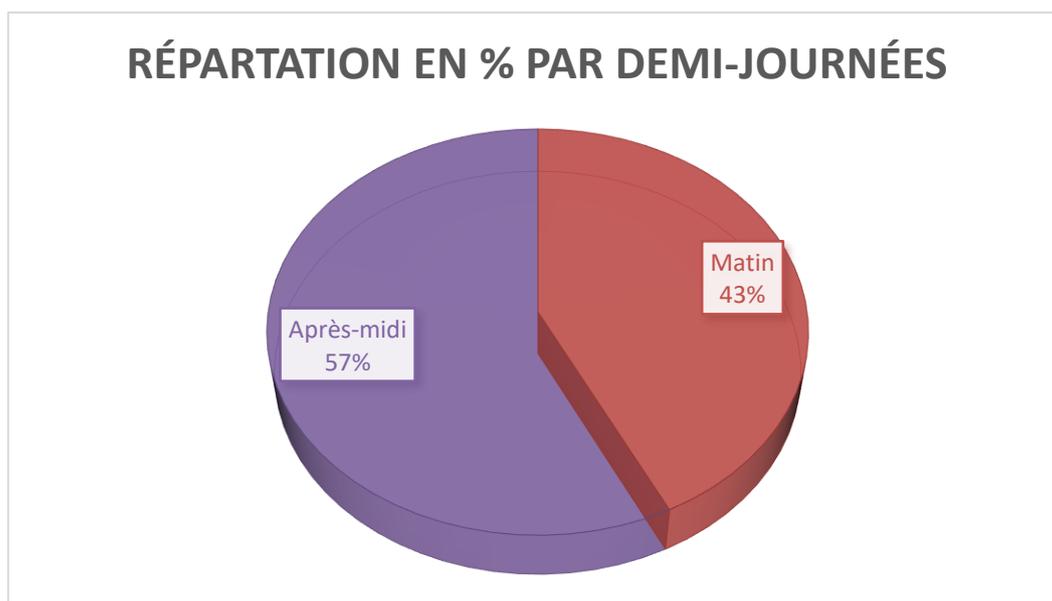
En effet, si nous divisons chaque mois en trois nous pouvons observer si les usagers viennent davantage en début de mois soit entre le 1^{er} et le 10 de chaque mois, soit en milieux de mois, entre le 11 et le 20 de chaque mois ou en fin de mois entre le 21 et le 31.





A cet effet, les graphiques ci-dessus nous informent que les usagers fréquentent d'avantage l'accès numérique en début et en fin de mois. L'analyse des données indique que **58** personnes soit **37%** des usagers sont venu entre le 1^{er} et le 10 du mois et que **64** personnes soit **41%** des usagers sont venu entre le 21 et le 31 du mois. Cette analyse nous permet d'identifier les périodes où les usagers font le plus appel à ce service. Elle est également représentative des besoins des usagers car c'est à ces périodes que se font la plupart des déclarations tels que l'actualisation sur le site de pôle emploi qui s'effectue entre le 28 et le 15 de chaque mois ainsi que les déclarations trimestrielles de RSA ou Prime d'activité qui s'effectuent à compter du 1^{er} jour du trimestre à déclarer.



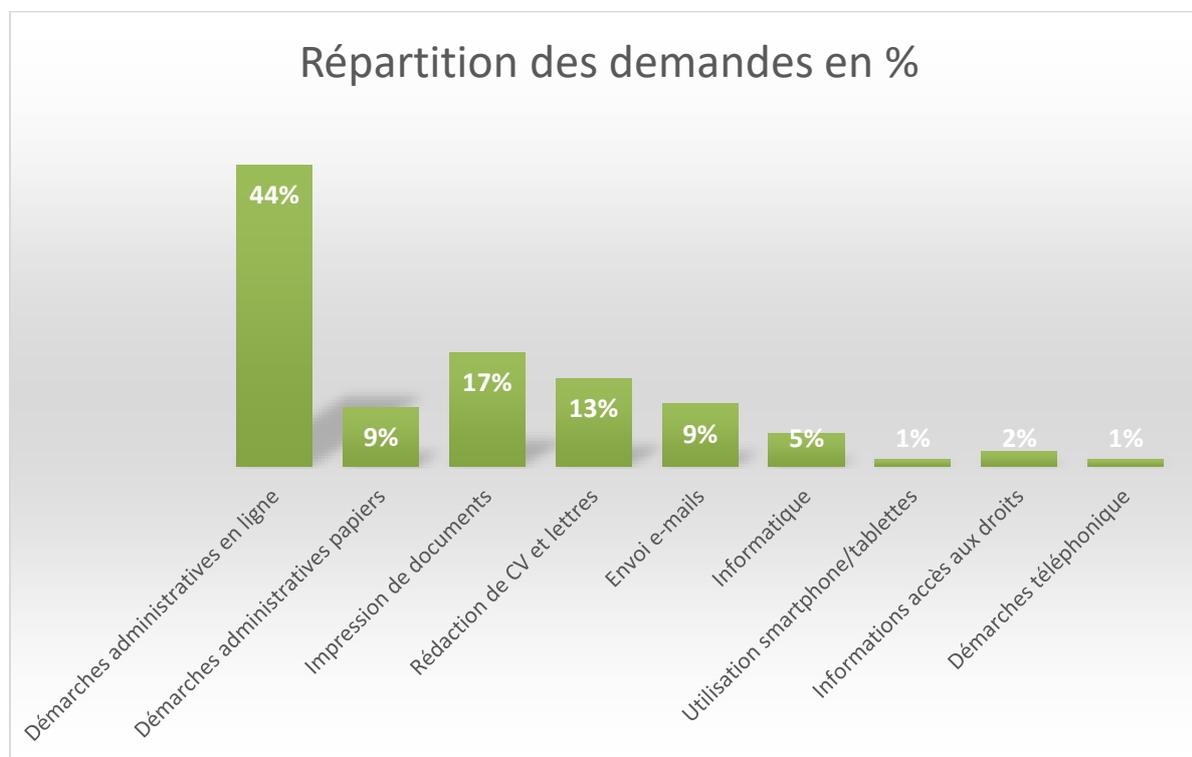


Nous pouvons aller encore plus loin dans l'analyse des données en observant la fréquentation par jour. Le public vient-il plus souvent le matin ou l'après-midi ?

Les graphiques ci-dessus nous montrent que les usagers viennent en plus grand nombre les après-midis. En effet, **90** usagers sur **157** soit **57%** de l'ensemble des venues au sein de la médiation numérique ont pris rendez-vous l'après-midi.

Cependant, si l'on prend en considération que le service est ouvert 15h le matin par semaine et 20h l'après-midi par semaine, on peut considérer que les usagers fréquentent de manière équitable le service de médiation numérique.

III. Motifs de venue



Le service accès numérique permet de répondre à différents types de demandes dont :

- Les démarches administratives en ligne
- L'aide aux démarches administratives papiers
- L'impression de documents
- La rédaction de CV et lettres
- L'envoi d'e-mails
- L'aide à l'utilisation de l'outil informatique
- L'aide à l'utilisation de smartphone et tablette
- L'information sur l'accès aux droits
- Les démarches par téléphone

Le graphique ci-dessus montre sans équivoque que la raison principale pour laquelle les usagers font appel à la médiation numérique concerne les démarches administratives en ligne.

En effet, **44%** des usagers sont venus afin d'effectuer des démarches administratives en ligne. Loin derrière nous retrouvons l'impression de documents qui représente **17%** des demandes suivi de près par la rédaction de CV et lettres.

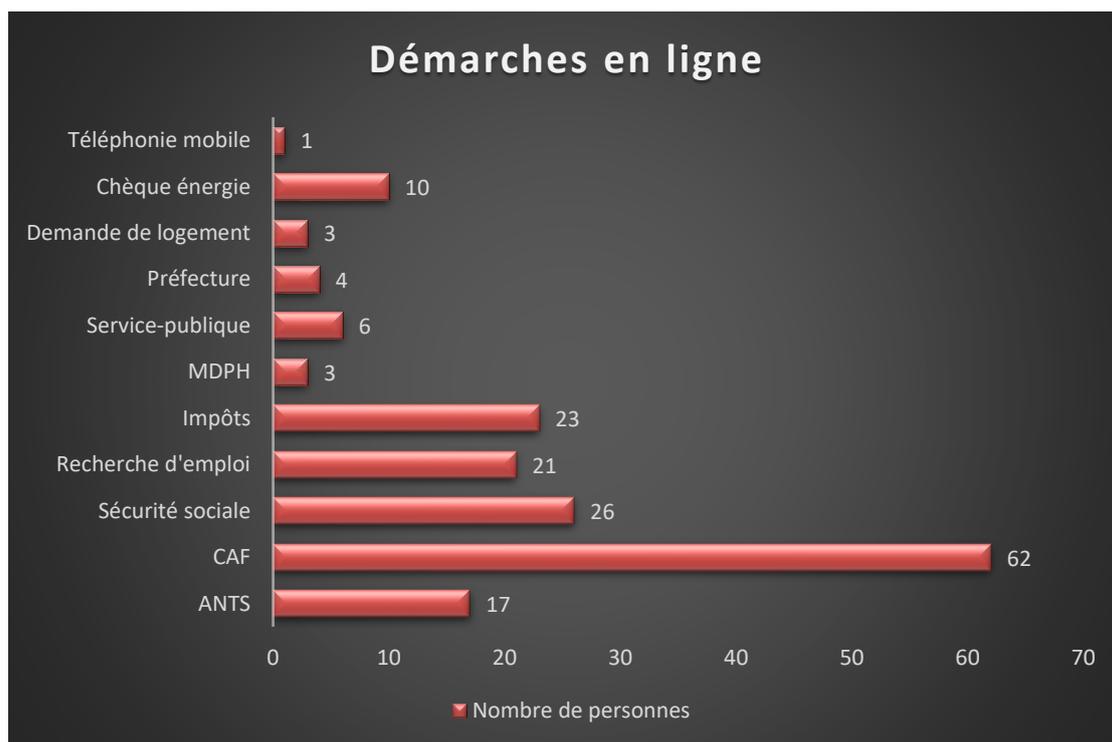
On constate donc nettement que les usagers ont un fort besoin en médiation numérique pour effectuer des démarches administratives en ligne. A contrario, nous pouvons observer une diminution des démarches papiers qui ne représentent que **9%** des cas.

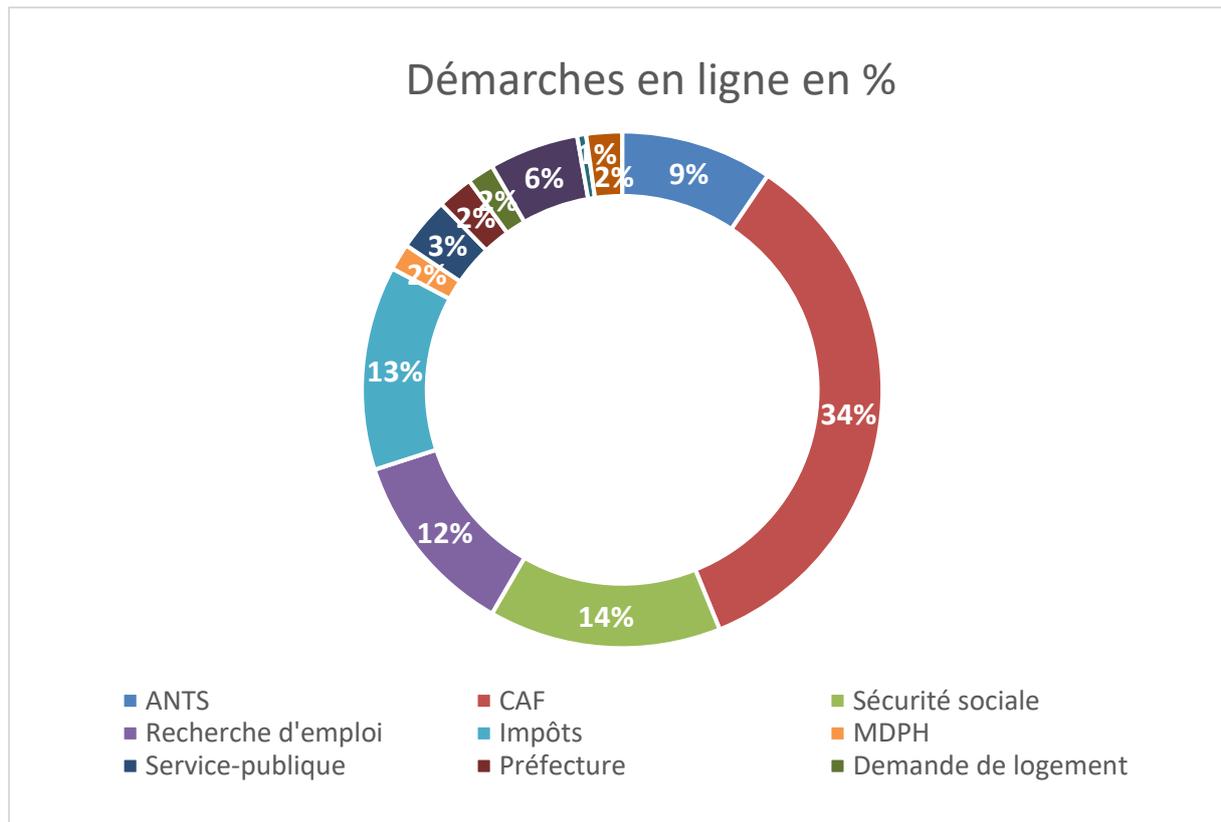
IV. Démarches en ligne

Plus les mois avancent, plus la fréquentation augmente et plus les demandes se diversifient.

L'ensemble des demandes traitées cette année concernant :

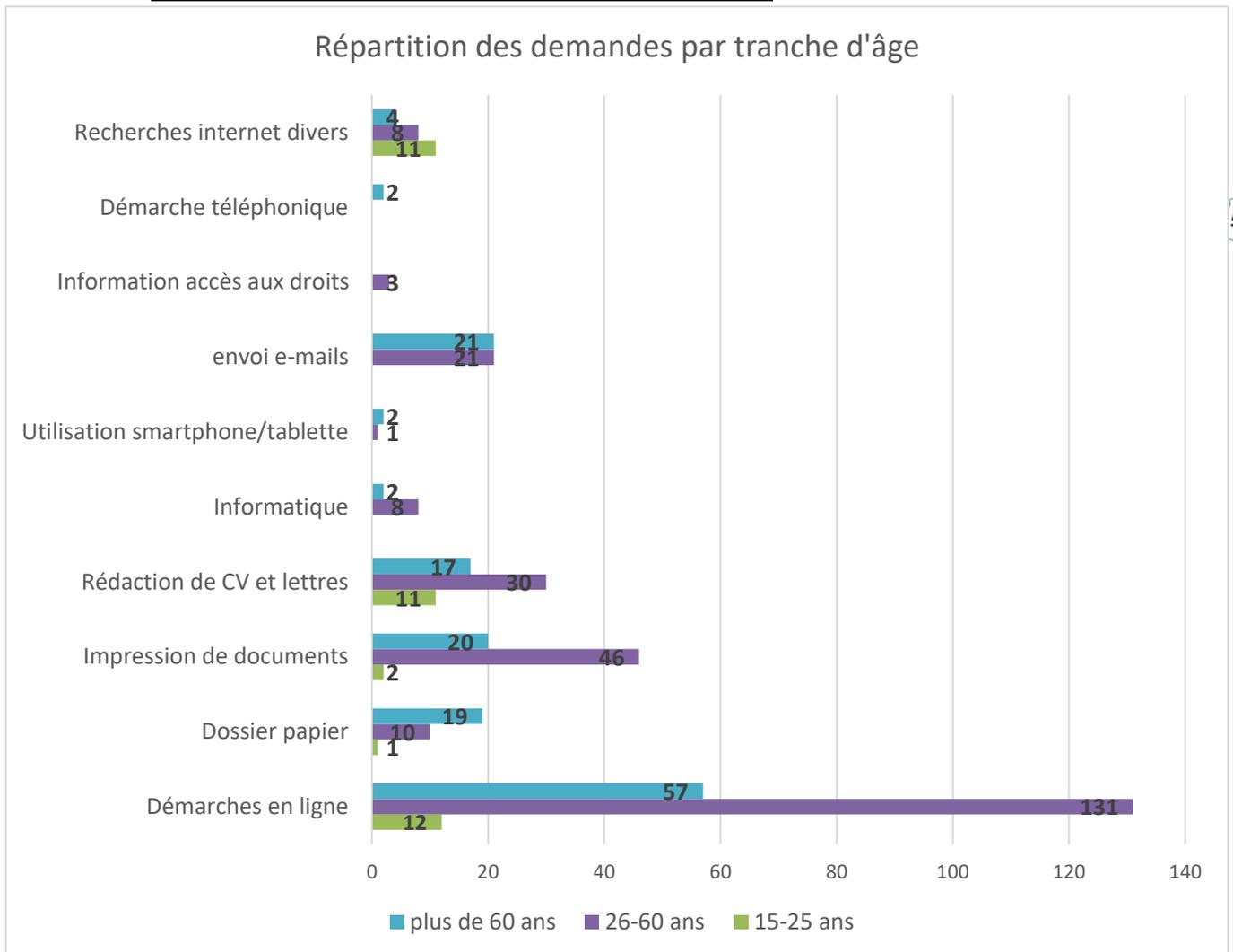
- La téléphonie mobile
- Les chèques énergie
- Les demandes de logement
- La préfecture
- Le Service-public
- La MDPH
- Les impôts
- La recherche d'emploi
- La sécurité sociale
- La CAF
- L'ANTS





Parmi toutes les demandes traitées cette année, les graphiques ci-dessus nous montre que la médiation numérique est sollicitée principalement pour des démarches relatives à la CAF avec **62** venues à cette effet soit **34%** des demandes, suivie par les demandes liées à la sécurité sociale, les impôts et la recherche d'emploi par **26**, **23** et **21** personnes et représentant respectivement **14%**, **13%** et **12%** des usagers s'étant déplacées pour effectuer ces démarches en ligne au sein du service d'accès aux droits. **17** personnes ont pris rendez-vous pour des demandes liées à L'ANTS ce qui représente **9%** des demandes et **10** personnes ont eu recours à la médiation numérique pour utiliser leur chèque énergie ce qui représente **6%** des demandes cette année.

V. Répartition des demandes par tranche d'âge



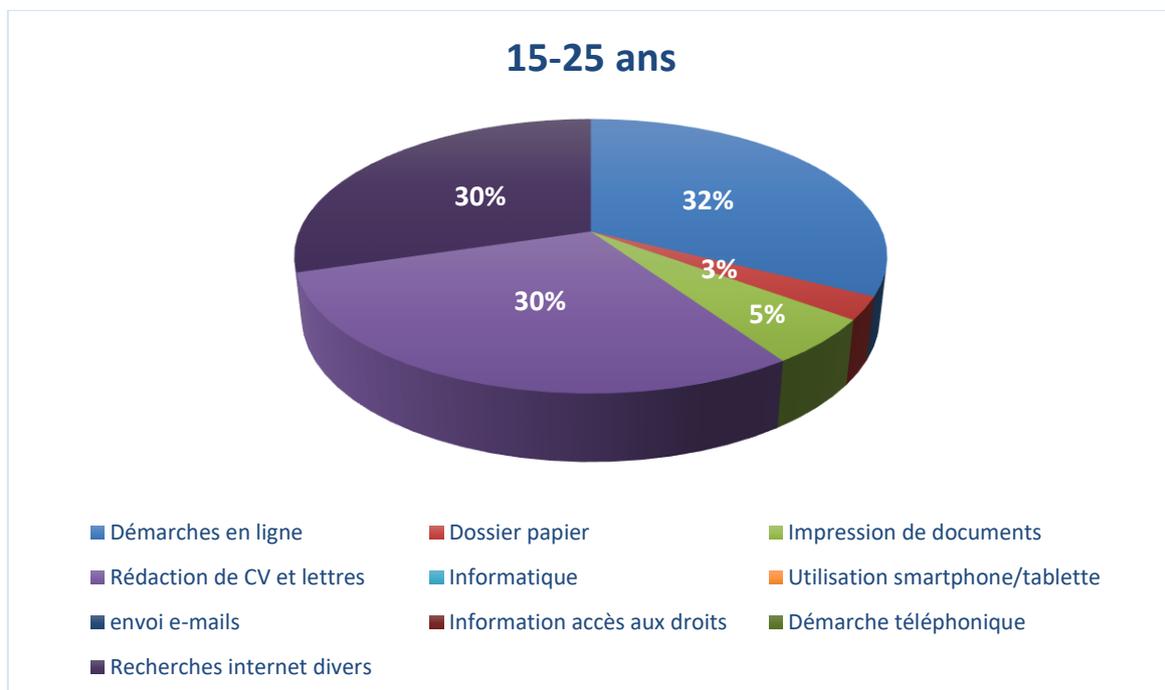
Si l'on s'attarde un peu sur les demandes en fonction des différentes tranches d'âge nous pouvons remarquer que les démarches en ligne sont effectivement les principales demandes effectuées par la majorité du public reçu puisque **131 personnes entre 26 et 60 ans** et **57 personnes de plus de 60 ans** et **12 personnes de 15 à 25 ans** ont fait appel au service de médiation numérique à cet effet. Les **26-60 ans** sont également ceux qui ont fait le plus de demandes d'impression de documents et de rédaction de CV et lettres. Concernant l'impression de documents, j'ai pu constater que certaines personnes de ce public savent utiliser les outils numériques puisqu'ils ont souvent une boîte e-mail sur laquelle ils reçoivent des documents mais pas d'imprimante pour imprimer ou scanner certains documents indispensables dans leurs différentes démarches administratives. En ce qui concerne la rédaction de CV et lettres, ils rencontrent souvent des lacunes en matière d'utilisation des logiciels de bureautique tels que le pack office ou libreoffice. A cet effet, ils ont besoin de mes services afin de les guider dans l'utilisation de ces logiciels, dans l'apprentissage de la mise en forme de documents mais également pour les aider à la réalisation même du contenu des documents. J'ai donc pu constater que bien que ces personnes soient en mesure d'effectuer des démarches simples et ont une maîtrise d'internet, des smartphone et tablettes, elles se retrouvent démunies face à l'utilisation bureautique et rédactionnelle de l'informatique.

Nous pouvons également constater que les demandes concernant l'envoi d'e-mail est d'une **égalité parfaite entre les 26-60 ans et les plus de 60 ans** puisque **21 personnes** de chacune de ces tranches d'âges ont eu ce besoin au cours de cette année.

De plus, il apparait très clairement que le public reçu est composé en grande partie des personnes ayant **entre 26 et 60 ans** suivi **des plus de 60 ans**. En revanche, les **15-25 ans** ne fréquentent que très peu ce service.

En effet, seulement **37 jeunes** de cette tranche d'âge ont fait appel au service de médiation numérique sur l'ensemble de l'année 2019-2020. Ce constat est intéressant et nous pousse à nous interroger sur les raisons de cette différence de fréquentation. Est-ce lié à un manque de communication ? Cette population a-t-elle moins de besoin en matière d'utilisation des outils numérique et d'accès aux droits ? Ce public trouve-t-il des réponses adaptées auprès des autres acteurs sociaux en charge de l'accompagnement des jeunes tel que la mission locale ou le CDIJ ? Est-ce que ces jeunes sont en situation de non-recours à leurs droits sociaux faute de renseignement et d'orientation ? Trouve-ils des réponses seul via internet ? Devons-nous approfondir les relations avec les partenaires sociaux locaux en charge de ce public ?

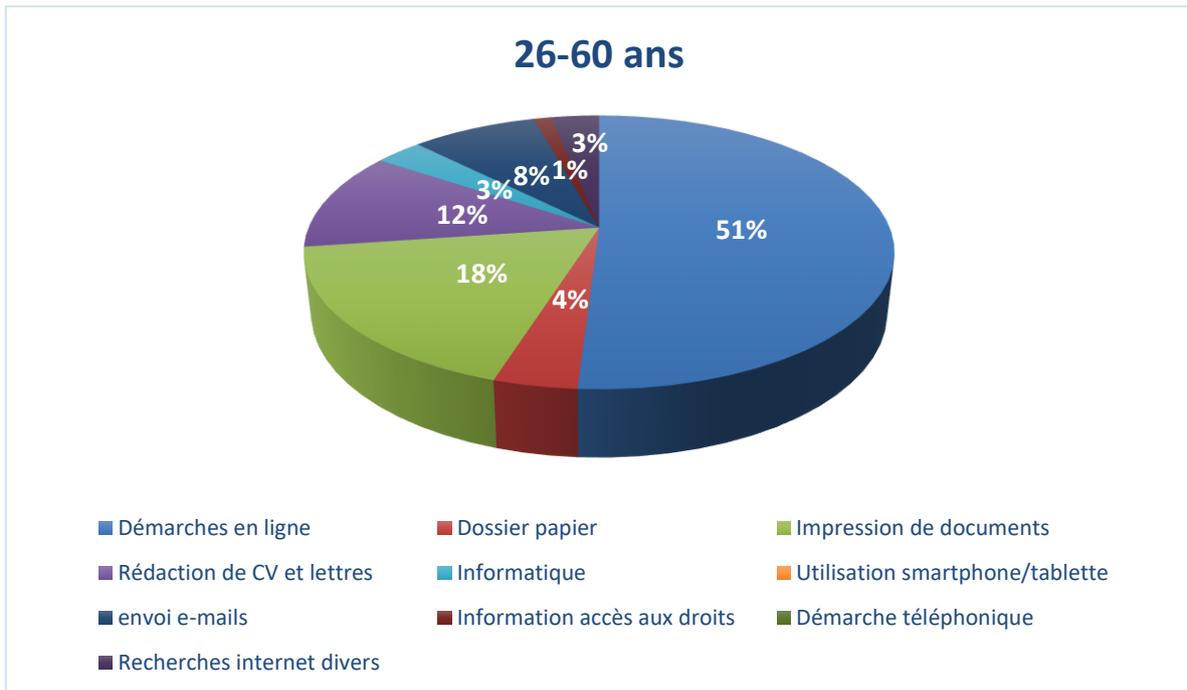
Cependant, le public de **15-25 ans** est plus autonome que les deux autres tranches d'âge en matière d'utilisation d'internet. Cela se constate sur le graphique puisque **11** jeunes ont effectués des recherches diverses sur internet contre **8** recherches pour les **26-60 ans** et seulement **4** pour **les plus de 60 ans**. Cela peut également nous montrer que les 15-25 ans sont un peu perdu dans leurs recherches, ne savent pas exactement ce qu'ils recherchent, n'ont pas de demande précise ou n'osent pas demander des renseignements ou de l'aide et préfère effectuer chercher des solutions par eux-mêmes.



Si l'on étudie le graphique ci-dessus qui représente les motifs de venues des jeunes de **15 à 25 ans** au cours de cette année, nous pouvons nous apercevoir que leurs demandes sont assez équilibrées. **32%** sont venus pour effectuer des démarches en

ligne, **30%** pour de la rédaction de CV et lettres, d'avantage orienté vers la recherche d'emploi et **30%** également pour des recherches diverses sur internet.

Nous pouvons également constater que ce public est peu demandeur en matière d'impression de documents (**5%** des demandes principalement liée à la création de CV ou lettre de motivation) et n'effectue quasiment pas de démarches via des dossiers papiers puisque cela ne représente que **3%** des demandes.



Le graphique ci-dessus nous montre une fois de plus que la tranche des **26-60 ans** fait appel au service d'accès aux droits numérique majoritairement pour des démarches en ligne. Cela représente **51%** des demandes des **26-60 ans**.

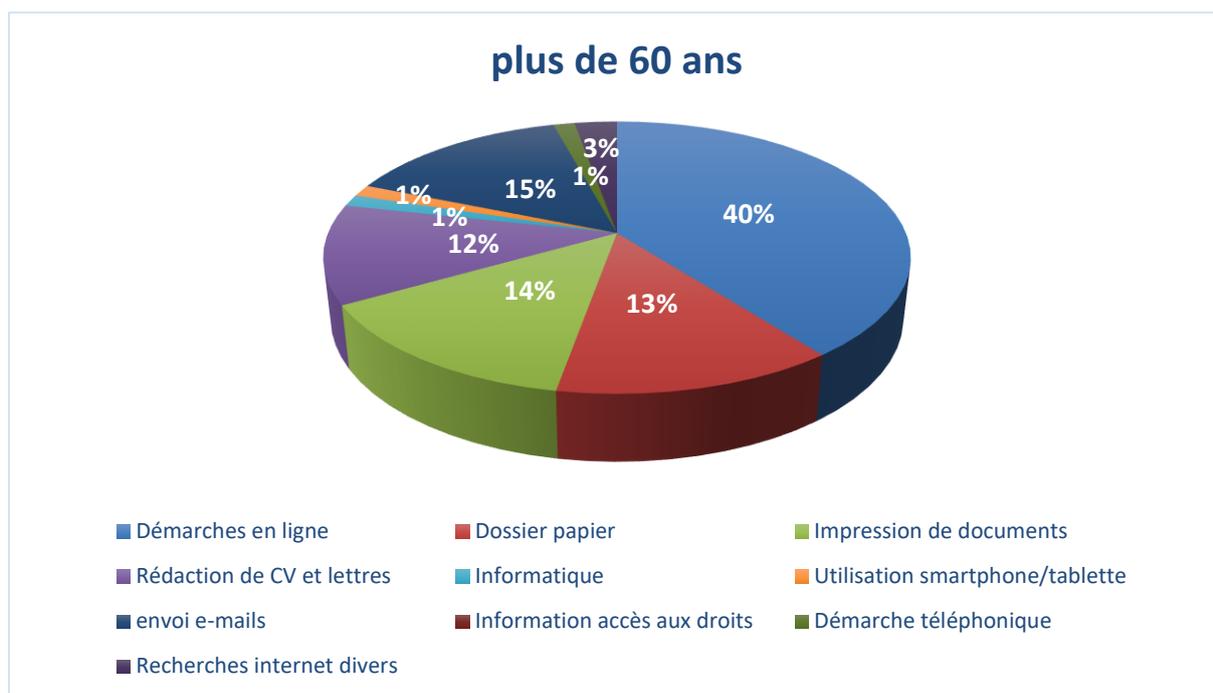
18% des demandes concernent l'impression de documents, ce qui nous montre une nouvelle fois qu'une partie des usagers de cette tranche d'âge est équipée en outils numérique (smartphone, tablette ou ordinateur) mais ne possède pas d'imprimante.

Enfin, **12%** des usagers demandent à bénéficier de la médiation numérique afin de rédiger des documents.

Ce besoin est dû à plusieurs facteurs à commencer par les usagers qui n'ont pas d'ordinateur. Ils n'ont donc pas le matériel nécessaire à la rédaction de certains documents comme les Curriculum vitae qui sont de plus en plus élaborés et qui nécessitent d'être bien travaillés afin d'accrocher le regard des futurs employeurs.

D'autres usagers ont besoin d'être rassurés quant à la compréhension et au contenu de leurs courriers.

Puis il y a ceux pour qui mes services d'écrivain public ainsi que mes connaissances en matière d'accès aux droits est nécessaire pour les aider dans la rédaction de leurs courriers et documents.



Les **plus de 60 ans** ont des demandes plus variées. Bien que **40%** des usagers de **plus de 60 ans** soient venus pour des demandes liées aux démarches administratives en ligne les autres demandes sont plus équilibrées et divergent de ceux rencontrés par les 26-60 ans.

Contrairement aux 26-60 ans dont la demande d'aide pour l'envoi d'un e-mail est de **8%**, **15%** des **plus de 60 ans** viennent pour ce motif, soit parce qu'ils n'ont pas le matériel nécessaire pour cela, soit parce qu'ils n'ont pas les connaissances requises pour l'envoi et la lecture d'e-mails. De plus, une grande majorité de ce public n'a pas d'adresse e-mail et ne sait pas comment en créer une. Je suis donc souvent sollicité pour ce genre de démarche et pour retrouver ou recréer un mot de passe.

De même, **14%** des usagers de plus de 60 ans viennent pour imprimer des documents ce qui tend à prouver qu'ils ne sont pas équipés d'imprimante et ne savent pas l'utiliser. **13%** font appel à ce service pour imprimer des documents ce qui est très légèrement inférieur aux demandes des 26-60 ans.

Aussi nous pouvons remarquer que contrairement aux 26-60 ans, les plus de 60 ans font encore souvent appel aux démarches papiers.

En effet, cela représente **13%** de leurs demandes contre seulement **4%** pour les 26-60 ans. Cela tend à prouver que les plus âgés rencontrent encore des difficultés avec le numérique et favorisent pour certaines démarches administratives, les dossiers papier.

Enfin, **12%** de ce public vient pour la rédaction de lettres. Cette demande est souvent formulée par des personnes qui non seulement n'ont pas d'ordinateur mais n'ont aucune notion informatique ou très peu et ne savent pas saisir un courrier sur ordinateur.

VI. Conclusion

Le bilan annuel nous permet de constater l'évolution de la fréquentation du service malgré l'impact de l'épidémie du COVID-19 et des deux confinements auxquels nous avons dû faire face. Cela nous permet également d'observer les différentes tranches d'âges qui fréquentent le service, les raisons qui poussent les usagers à faire appel à la médiation numérique, les différents types de démarches en ligne ainsi que la répartition des demandes par tranche d'âge.

En ce qui concerne la fréquentation du service de médiation numérique, nous pouvons constater sur l'année 2019-2020 que les femmes de 26 à 60 ans représentent une part la plus conséquente du public reçu dans le cadre de la médiation numérique et l'accès aux droits.

L'évolution de la fréquentation sur cette année est plutôt encourageante compte tenu du contexte actuel bien que peu représentatif de ce que cela aurait pu être sans cette pandémie car comme indiqué dans le chapitre concerné, il y a eu une forte évolution et une progression des fréquentations du service jusqu'au mois de février 2020 jusqu'au début du premier confinement le 16 mars 2020. Puis l'arrivée du protocole sanitaire nous a conduit à restreindre le nombre d'usagers puisque reçues uniquement sur rendez-vous et individuellement.

La fréquentation de ce service est plus importante en début et en fin de mois. Ceci est lié au fait que certaines démarches administratives couramment demandées par les usagers du service de médiation numérique telles que l'actualisation à Pôle emploi ainsi que les déclarations trimestrielles de RSA ou de Prime d'activité s'effectuent à compter du 28 de chaque mois pour le l'actualisation et le 1^{er} jour du mois de la déclaration pour le RSA et la Prime d'activité.

Concernant la répartition des rendez-vous sur la journée, au cours de ce bilan nous avons pu constater que la prise de rendez-vous se faisait majoritairement sur les après-midi bien que cela ne soit pas tout à fait exact puisque ce constat résulte du simple fait que les horaires d'ouvertures sont plus amples l'après-midi que le matin.

Les motifs de venues sont principalement liés à des démarches administratives en ligne sur l'ensemble de la période mais de nouveaux besoins émergent tels que l'apprentissage informatique notamment à cause de la pandémie de la COVID-19 qui nous a frappée et les problématiques que cela a généré chez l'ensemble des personnes n'ayant pas d'accès à internet.

Cette pandémie a déclenché un besoin chez les usagers à être plus autonomes sur internet pour effectuer leurs démarches et a confronté les usagers au manque de notions et de confiance que certaines personnes peuvent ressentir pour effectuer des démarches en ligne seul (peur de se tromper, peur de mal faire et les problèmes que cela peut engendrer comme les trop-perçus, une radiation de pôle emploi ou des retards de paiement d'allocations tel que le RSA et/ou d'indemnités pour ne citer que ceux-là).

De plus, les usagers commencent à connaître l'utilité que doit avoir le service de médiation numérique et ne prennent un rendez-vous que lorsqu'ils en ont un réel besoin.

Les motifs de venue les plus sollicités sont les démarches en ligne suivi des impressions de document et la rédaction de CV et lettres. Ces motifs varient en fonction de la tranche d'âge. Ainsi nous pouvons constater que les besoins des 15-25 ans, ceux des 26-60 ans et des plus de 60 ans ne sont pas les divergent. Bien que pour ces trois

catégories, les besoins en matière de démarches administratives en ligne soit le motif principal de venue, les autres demandes diffèrent.

Les 15-25 ans ont trois demandes principales, répartie de manière équitable :

- Les démarches en ligne
- La rédaction de CV et lettres
- Les recherches diverses sur internet

Les 26-60 ans viennent principalement pour effectuer des démarches en ligne. Cette demande représente à elle seule plus de la moitié des besoins de cette tranche d'âge. Enfin, bien que les plus de 60 ans viennent majoritairement pour effectuer des démarches en ligne, leurs demandes sont dans l'ensemble plus diversifiées que celles des 26-60 ans. Ils sollicitent le service de médiation numérique pour des motifs tels que :

- Les e-mails
- Les impressions de documents
- Les dossiers papiers (notons que c'est la tranche qui plébiscite le plus ce service pour ce motif)
- La rédaction de courriers

Enfin, les ateliers informatiques qui se déroulaient chaque lundi matin de 10h à 12h permettaient de désengorger la demande liée à l'apprentissage informatique bien qu'il ne puisse palier à tous les besoins notamment en termes d'horaire. La pandémie ayant rendu impossible l'accueil de groupe du public, nous continuons à avoir des demandes de la part des usagers que je traite lors de rendez-vous individuel d'où la figuration de cette demande dans ce bilan. En temps normal, l'atelier informatique est animé par un groupe de 3 bénévoles au total. Deux bénévoles par ateliers et jusqu'à 4 usagers au maximum par atelier. Ce dernier rencontre un franc succès. Généralement, il affiche complet plusieurs semaines à l'avance.

Le nombre de demande ayant augmenté concernant l'utilisation des smartphones et tablettes à la sortie du confinement nous ont permis de mettre en place un atelier smartphone et tablette chaque vendredi après-midi de 14h30 à 16h. Ce dernier est animé par mes soins. Lors de chaque atelier j'accueille jusqu'à deux personnes afin de pouvoir prendre le temps nécessaire pour identifier et palier à chacun de leurs besoins. Cet atelier rencontrait également un franc succès avant de devoir lui aussi être suspendu cause COVID. Je continu d'accueillir les usagers ayant des besoins en la matière individuellement et sur rendez-vous. Ceci nous montre qu'il y a bien un réel besoin en la matière et que l'atelier smartphone et tablette a toute sa place au sein de la Maison de Quartier de Port-Neuf et plus particulièrement dans le secteur de l'accès numérique.

En sommes, le service de médiation numérique s'est développé et s'est diversifié tout au long de cette année malgré l'impact de la pandémie du COVID-19 et le protocole sanitaire en vigueur. Les habitants et usagers osent de plus en plus faire appel à ce service ce qui a pour conséquence une diversification du public accueilli et des demandes. Les besoins sont toujours présents et le service de médiation numérique se développe grâce aux partenaires qui orientent certains de leurs usagers vers ce service, au bouche à oreille ainsi que par le biais de flyers et affiches distribuées dans les boîtes aux lettres et cages d'escaliers des bâtiments du quartier de Port-Neuf. Cette diversification et ces besoins croissant nous ont amené à avoir une réflexion sur

comment répondre au mieux à l'ensemble des besoins des usagers ce qui nous a conduit à la mise en place des ateliers notamment l'atelier smartphone et tablette qui ne demande qu'à se faire connaître et se développer.

Pour finir, le bilan de cette année 2019-2020 est très encourageant et prometteur. En à peine un an, le service de médiation numérique et d'accès aux droits a réussi à se faire une place auprès de la population bien qu'il faille encore améliorer la communication. Il a réussi à se développer malgré le contexte sanitaire, le confinement, le protocole sanitaire puis le deuxième confinement dû à l'épidémie du coronavirus. Ce service ne demande qu'à se développer d'avantage mais ce bilan nous permet de constater qu'il y a un réel besoin de médiation numérique et d'accompagnement vers l'accès aux droits.

Familles

Comme les autres secteurs, nous n'avons pas pu réaliser ce qui était convenu avec les familles. Cependant quelques activités ont pu voir le jour en début d'année 2020, avant le premier confinement.

Le travail auprès des familles est considéré comme « un secteur » à part entière. En réalité, le travail auprès des familles, quel que soit sa forme, est inter sectoriel (petite enfance, enfance, jeunesse, adulte).

Le fonctionnement du secteur n'a pas changé depuis l'an passé.

Il propose deux axes de travail principaux :

- Le loisir en famille : festivités, sorties, actions collectives.
- La parentalité : la relation parents/enfants

Au programme prévisionnel cette année

Café des parents

Parents au quotidien

Vesti'bulle

Cinéma

Temps festifs : Carnaval, Apéro poésie, Semaine Anti-clichés, Fête de Quartier, Fête de Noël...

Sorties familiales et Week-end :

20 / 21 juin Camping en mobil home partagé à Crazannes

4/ 5 juin Camping de Saint Martin de Ré sous tentes

11 juillet O Gliss parc

26 juillet Fête de l'âne

24 octobre Château des énigmes de Pons

14 novembre nuit aux musées

28/29 novembre week-end « danse contact » parents enfants

Dans le contexte, nous avons eu quelques activités de Janvier à Mars 2020

Lecture au coin du feu : 32 personnes

Sorties familiales

Sortie à la plage autour de mandalas : 4 familles s'inscrivent, 1 seule est au rendez-vous.

Peinture au parc : 2 familles (groupe de 6 complet)

Jeu de pistes dans La Rochelle : 6 familles en deux groupes

65

Nous avons observé beaucoup d'appréhensions liées au contexte. Malgré la garanti du respect du protocole sanitaire (groupe restreint, distance, masque), Il y a, à ce moment, peu d'adhésion aux propositions de sorties.

Carnaval

2020, une nouvelle façon de travailler avec une plus grande participation des familles, groupes autour du décor des costumes... mais le carnaval est annulé...

Cinéma

Des films ont été annulé cette année. 5 ont pu être diffusé :

Cinéma Goûter « Fantastic Fox » 26 personnes

Ciné Soupe « Jalouse » 26 personnes

Ciné Soupe « Larguées » 30 personnes

Cinéma de plein air « Comme des garçons » 60 personnes

Let's dance : 35 personnes

Très grande mixité dans le public : quelques familles, des individuels, des adolescents du lycée Maritime, la maison de retraite du quartier.

Les projections sont le mardi avec une nouvelle formule « soupe ciné ».

La soupe est préparée par un groupe de bénévoles... Certes c'est une année un peu compliquée, mais la formule soupe ne prends pas : le prix ? l'horaire ?

En juin 2020, il est décidé d'arrêter le temps soupe.

La parentalité : du « tout public » au groupe restreint

Le « tout public » : Le Café des parents

En partenariat avec le groupe scolaire Descartes et le PRE (programme de réussite éducative du CCAS).

De janvier à Mars nous nous retrouvons une fois par mois en extérieur, le jeudi pour un café...

66

Le groupe « restreint » : Parents au quotidien

En partenariat avec une assistante sociale de la Délégation Territoriale (DT) la Rochelle Ré, la référente famille de la Maison de Quartier anime des modules autour de thèmes.

1 module de 4 séances a été proposés sur les thèmes : « **Le oui et le non pour grandir** »

Il s'agit de groupe de 6 personnes volontaires qui s'engagent à réfléchir sur le thème proposé pendant la totalité du module.

Un espace de gratuité : vesti'bulle

Nous notons ce dispositif dans le « secteur » famille dans la mesure où il s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 6 ans. Le public est donc ciblé.

En février 2018 le centre social a ouvert une zone de gratuité petite enfance (vêtement jusqu'à 6 ans, vêtements de grossesse, jeux, jouets et petite puériculture). Les locaux sont contigus à ceux de Descartes à Jouer.

Ce lieu est donc aussi l'occasion pour les familles de découvrir le LAEP (lieu d'Accueil Enfants Parents), se mettre en lien avec nos différents partenaires en échangeant avec les professionnels. Il existe dans cet espace une mixité sociale importante.

En septembre 2020, l'organisation des bénévoles se planifie et 8 personnes officient à tour de rôle.

Horaire et jours d'ouverture : Mercredi 9h – 17h et vendredi 9h – 18h30

Ces horaires sont officiels toutefois de Mars à juin le vesti' bulle est fermé. Juin Juillet, il est ouvert une fois par semaine. Cela reprend en septembre, puis referme, ré-ouvre...Et ferme à nouveau le 16 octobre. Afin d'essayer de répondre aux demandes, nous faisons des petits paquets de vêtements par tailles.

	2019	2020
entrées	526	175
sorties	823	363

Une entrée peut correspondre à un don d'une pièce ou de 50kg de vêtements.

Généralement les personnes prennent moins qu'elles ne donnent.

Quelques professionnels (assistantes maternelles, familles d'accueil) viennent profiter du lieu.

Les assistantes sociales, le PRE (programme de Réussite Educative) accompagnent régulièrement des familles qui sont dans le besoin.

D'autres familles se saisissent de ce lieu par « idéologie » liée au mode de consommation, encourage les échanges gratuits...

Bibliothèque

La bibliothèque a été fermée lors du premier confinement. Elle a pu cependant restée ouverte régulièrement cette année. Le protocole lié aux bibliothèques nous a amené à modifier les horaires, prendre du temps pour traiter les livres.

67

La bibliothèque de la Maison de Quartier est un support à l'accès à la culture pour tous.

L'adhésion au Centre Social permet l'accès à la bibliothèque sans surcoût.

La bibliothèque ouvre aussi ses portes à la halte-garderie Méli-Mélo, au SESSAD, à des classes du quartier.

Ouverture

Hors contexte sanitaire, elle est ouverte 21h du lundi au jeudi.

Lundi	fermée	14h – 18h30
Mardi	fermée	14h – 18h30
Mercredi	fermée	14h – 18h30
Jeudi	9h – 12h	14h – 18h30
Vendredi	fermée	fermée

En 2020 : du 1 au 15 mars nous avons ouvert normalement, puis du 15 mars au 1 juin nous avons fermé les locaux au public, pour répondre uniquement aux commandes de livres.

A partir du 1 juin, nous avons rouvert au public avec un protocole très strict :

Sur le nombre de personnes (en même temps dans le même lieu), la mise en quarantaine des livres et leur désinfection.

Aussi nous avons ouvert tous les lundi après-midi et le mercredi toute la journée soit 12h hebdomadaire.

Personnel :

Trois salariées s'occupent du fonctionnement global de la bibliothèque.

A partir de fin juin 2020, il n'y a plus qu'une seule personne sur la bibliothèque avec un contrat de 24h.

Une équipe de 4 bénévoles entoure le travail de cette bibliothèque

2600 prêts de livres ont été effectués en 2020 contre **5026 en 2019**

Une telle différence est due :

- La fermeture et une réouverture sur une amplitude horaire plus réduite
- Une jauge restreinte
- Très peu d'ateliers écriture
- Peu de rencontre du club de lecture
- Pas d'accueil de classe
- Pas d'aide aux devoirs
- Une crainte des personnes

Les propositions d'animation 2020 :

Elles sont très restreintes et sont limitées sur janvier et février :

19 février « **la bibli au coin du feu** » une soirée où l'on comptera 32 personnes qui écouteront des histoires sur le thème de la famille au coin du feu en dégustant une soupe réalisée par une équipe de bénévoles.

Ces textes sont écrits dans le cadre de l'atelier écriture.

Club lecture

A l'initiative d'une adhérente, un groupe d'environ 8 personnes se retrouve une fois par mois à la bibliothèque pour échanger sur ses lectures. En réaction à la pandémie cette bénévole ne souhaite plus ni animer ni participer à cet atelier. Une autre personne prendra le relais, mais le groupe n'est plus constitué que de 5 personnes qui se retrouverons pour **deux séances en octobre**.

Un atelier d'écriture

Fort de son succès et de ses productions, l'atelier compte 21 personnes qui se réunissent le lundi ou le mercredi après-midi.

A partir d'octobre, la réouverture des activités adultes, l'atelier se déroule le lundi avec une participation de 15 personnes.

Depuis Novembre, l'atelier est fermé.

Expositions

Régulièrement les murs de notre foyer se prêtent à des expositions diverses et variées et ce tout au long des mois et des saisons. Elles sont en relation avec les différents thèmes exploités.

Nous exposons régulièrement des œuvres de la médiathèque.

Une expo en février en parallèle de la soirée au coin du feu.

Cinéma du jeudi

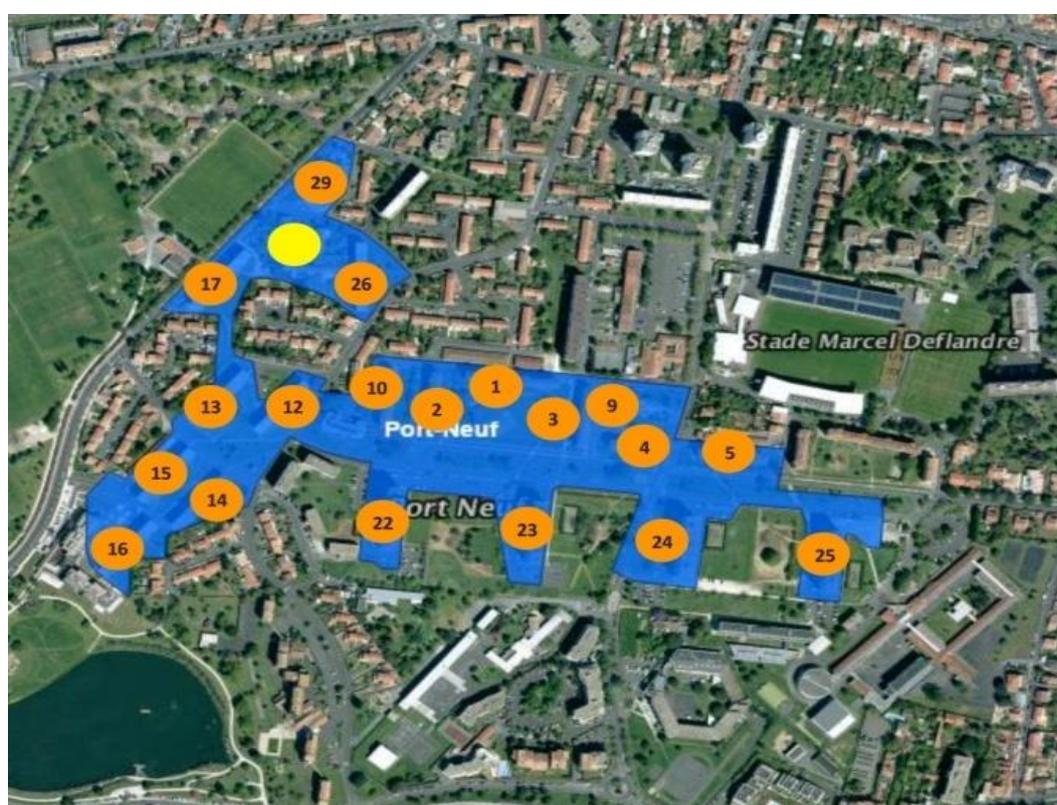
La programmation des films est pensée en lien avec des livres présents à la bibliothèque. (Voir bilan cinéma/famille)

La politique de la ville

Pour rappel :

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une partie du quartier de Port Neuf est entrée dans le Contrat de Ville. Ce contrat, établi jusqu'en 2022, est la convention par laquelle l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires s'engagent à mettre en œuvre de façon concertée des politiques territoriales de développement solidaire et de renouvellement qui permettent de lutter durablement contre les processus de dégradation de certaines zones urbaines et périurbaines. Seule la partie ouest du quartier a été reconnue « cœur de cible ».

69



- Numéro des bâtiments
- Square du Poitou

Ce contrat repose sur 3 piliers indissociables : la cohésion sociale, la cadre de vie et le renouvellement urbain, l'emploi et le développement économique.

La loi Lamy de février 2014, inscrit pour la première fois la participation des habitants au cœur de la réforme de la Politique de la Ville et de la cohésion urbaine du 21 février 2014, permettant une prise en compte des avis et des besoins des habitants. Ce pouvoir partagé est un des objectifs majeurs du Contrat de Ville : faire « avec » et non « pour ». Les conseils citoyens sont créés.

Le fait d'être quartier politique de la ville ouvre des droits à des financements spécifiques. Dans ce cadre, chaque année la Maison de Quartier propose des projets. Les financeurs sont l'Etat et la Communauté d'agglomération.

En 2020 la Maison de Quartier a eu 5 projets financés totalement ou en partie :

- Antis clichés : semaine d'animation à la Maison de Quartier et sur le quartier autour des représentations et des clichés
- TOC théâtre : compagnie de théâtre ambulant avec des représentations en extérieur sur le quartier
- Renforcement de l'équipe jeunesse pour assurer une continuité entre le centre de loisirs et le secteur jeunesse
- Financement d'une partie du fonctionnement de la bibliothèque pour assurer des animations de quartier tout public
- Accompagnement au fonctionnement du dispositif accès aux droits avec le financement du poste adultes relais (poste de médiatrice numérique) pour la deuxième année/3 ans (possibilité d'un renouvellement pour 3 ans)
- Financement de la coordination du conseil Citoyen (voir paragraphe « Conseil citoyen »)
- Fonds de participation des habitants : gestion de ce fond par le conseil citoyen pour pouvoir attribuer une aide financière à des projets d'habitants

Le conseil citoyen

Instance émanant de la politique de la ville, le conseil citoyen est coordonné par la Maison de Quartier. La coordination consiste à un accompagnement **méthodologique** des habitants. En aucun cas la Maison de Quartier décide des sujets à traiter. La coordination consiste aussi à préparer les réunions (physiquement, ordre du jour après consultations des membres...), à prendre des contacts souhaités par les membres du conseil (invitation aux réunions...), à faire le suivi des comptes rendu en lien avec un conseiller...la Maison de Quartier peut se positionner en conseil sur les manières d'agir, proposer des réflexions sur les différents modes de participation citoyenne par exemple.

« Favoriser la prise de parole, garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du contrat de ville, créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants, mais aussi assurer le renouvellement démocratique et la recréation d'un lien trop souvent distendu entre les habitants et les institutions, tels sont les objectifs de ces conseils. Composés de volontaires, d'associations et d'habitants tirés au sort, ils comporteront autant d'hommes que de femmes et seront associés à l'ensemble des projets menés dans ces quartiers au titre d'une Politique de la Ville qui s'appuiera désormais sur l'expertise du quotidien des habitants. »

Le Conseil citoyen se réunit tous les premiers vendredis du mois en réunion plénière. De plus, des commissions ce sont mises en place selon les sujets pour pouvoir faire avancer les projets. Ces commissions réunissent 4 à 5 personnes et les décisions sont actées en réunion plénière.

Le conseil citoyen est composé de 16 personnes dont 3 nouvelles personnes en 2020. Cette année, 5 réunions pépinières ont eu lieu (contexte de crise sanitaire), pour un taux de participation de 75 %. Cependant le travail en commission, autour de sujets divers s'est accentué. 5 commissions ont travaillé pour une vingtaine d'heure en moyenne chacune.

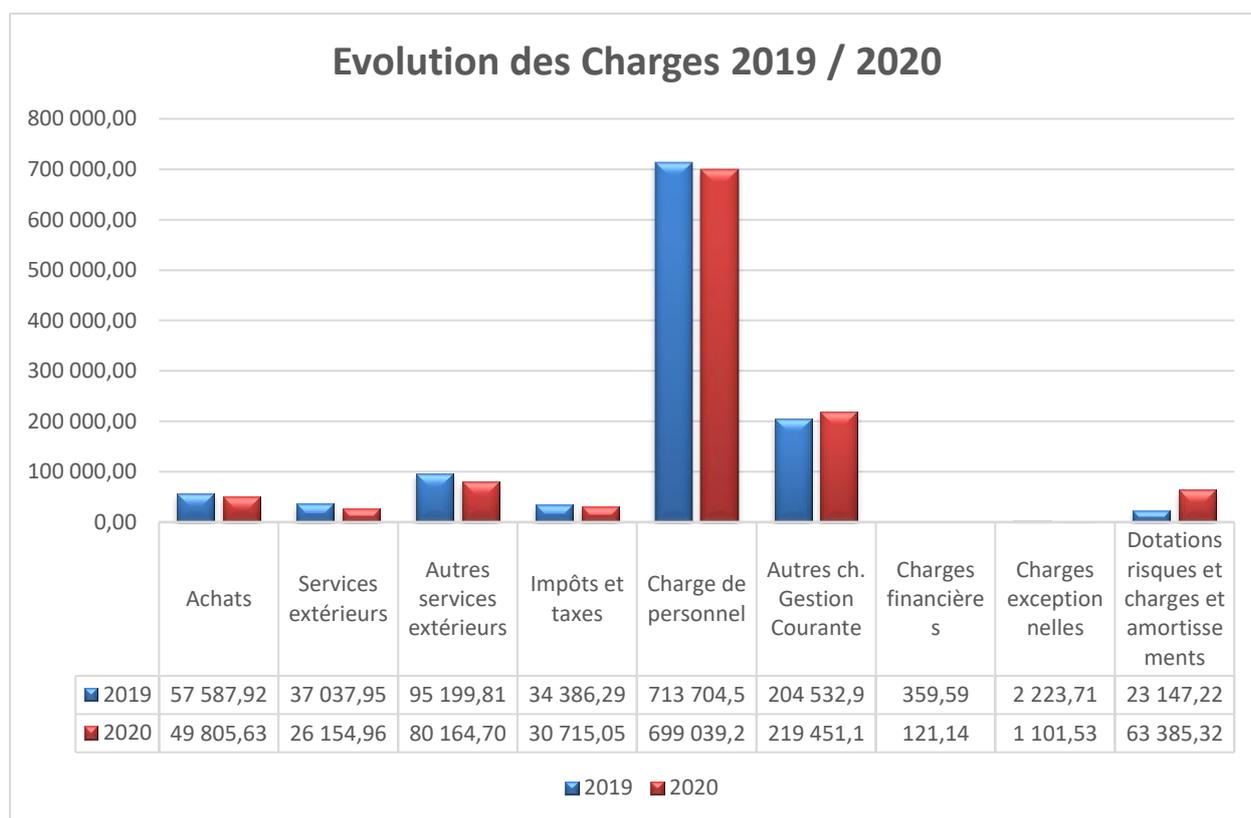
Rapport de Gestion - Exercice 2020

Le compte de résultat 2020 laisse apparaître un excédent de 3 008,52 Euros pour un total de charges de 1 169 938,78 Euros et un total de produits de 1 172 947,30 Euros.

ETUDE DES CHARGES :

Le montant total des charges 2020 se monte à 1 169 938 Euros, il était de 1 168 180 Euros en 2019 soit une hausse de 1 758 Euros.

En grande masse, seuls les Autres charges de gestion courante et les dotations aux risques et charges et aux amortissements augmentent, tous les autres postes sont à la baisse.



Nous allons regarder les lignes ayant subi une variation significative par rapport à l'année 2019, afin d'expliquer les écarts :

LES POSTES EN HAUSSE :

Hausse des **autres charges de gestion courante** :

Il s'agit des charges supplétives de la Ville de La Rochelle (Valorisation de la mise à disposition des locaux et des interventions services techniques). En 2020, la Ville a notamment changé les portes de la salle petite enfance, de l'accès aux droits, de la salle de réunion et de la grande salle afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées, et elle a également installé des dalles dans le patio afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.

Hausse des **dotations aux risques et charges, et amortissements** :

La dotation pour départ à la retraite concerne au 31 Décembre 2020, les personnes nées à partir de 1973, cette année 7 personnes sont concernées.

En ce qui concerne les **dotations aux amortissements**, nous avons fait quelques achats cette année, nous avons notamment changé les chaises de la grande salle, afin d'avoir un système de rangement sur chariot plus pratique et moins encombrant. Le canapé d'accueil de l'espace DAJ a également été changé. Le reste des acquisitions concerne le matériel informatique, les tours de la compta et de l'accueil ont été changées, tout comme l'ordinateur portable de la petite enfance.

La hausse de ce poste s'explique surtout par la dotation en **Fonds dédiés** d'un montant de 37 980 Euros. Il s'agit là des subventions sur projets que nous avons reçu au cours de l'année 2020 et dont la mise en œuvre des actions concernées n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire (Semaine anti clichés, Les soirées toquées, La Chorale ...). Ces subventions basculeront donc sur l'exercice 2021 par le biais d'une écriture comptable, au fur et à mesure de la réalisation des actions.

LES POSTES EN BAISSSE :

Concernant **Les Achats, les autres services extérieurs**, les baisses s'expliquent par le contexte sanitaire subit de Mars à Décembre 2020.

Du 16 Mars à fin Mai, lors du premier confinement national, toutes les activités de la structure ont été suspendues, soit une interruption de près de 2 mois ½ pendant laquelle aucune dépense n'a eu lieu.

Les reprises d'activité ont eu lieu de façon échelonnées, et de façons frileuses pour beaucoup d'entre elles. Seuls l'ALSH et l'accueil adolescents ont pu reprendre de façon quasi normale et ce jusqu'à la fin de l'année, malgré le second confinement début Novembre.

Sur le secteur adulte, beaucoup de sorties, d'ateliers ont été annulés, car en tant qu'Etablissement Recevant du Public, nous ne pouvions accueillir ce public. Les dépenses afférentes à ce secteur n'ont pas eu lieu.

Il faut noter que même si ces charges ont baissé, la structure a du supporter pour une somme de 8 700 Euros, les charges liées à la gestion du COVID (Achat de masques, gel hydroalcoolique, plexiglas, produits désinfectants, matériels pédagogiques.).

En 2019, nous avons également vendu un bateau pour 6 500 Euros qui était comptabilisé en stock, la variation de stock enregistrée en 2019 impacte aussi le comparatif des achats entre 2019 et 2020.

Les Services Extérieurs :

Baisse de 10 400 Euros, dû au fait que nous avons rompu le bail de Québec (Hangar et terrain que nous avons en location) au 30 Septembre 2019, baissant de ce fait le montant des locations immobilières et des charges locatives.

Pour les Charges de Personnel,

Nous avons une baisse de la rémunération brute d'environ 7 500 Euros par rapport à 2019, et d'environ 7 500 Euros des charges patronales. Plusieurs facteurs expliquent cela, en 2019 nous avons encore du GUSO pour la rémunération de l'intervenante Théâtre enfants, de plus la dotation provision Congés payés 2020 est bien moins importante que celle faite fin 2019 (476 Journées contre 524 fin 2019).

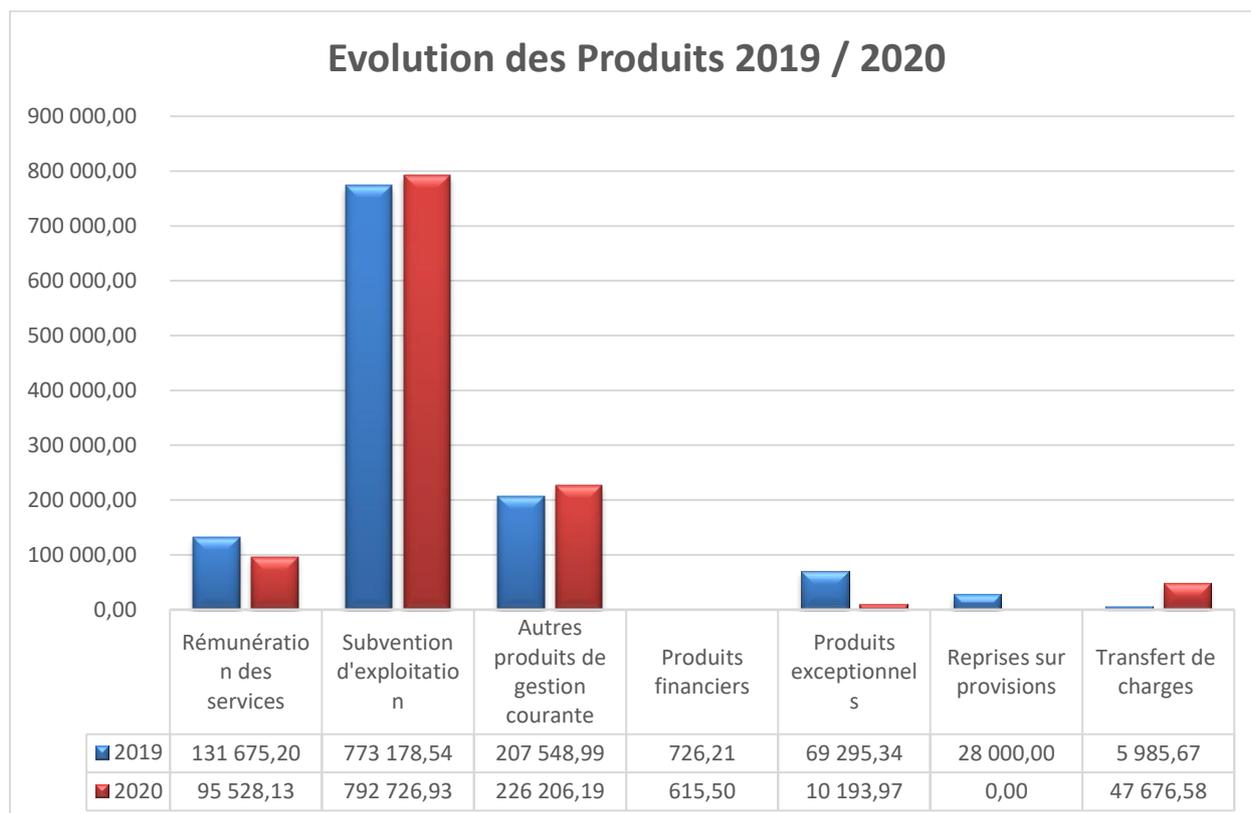
En ce qui concerne l'activité partielle, l'association a fait le choix de maintenir à 100% le salaire des personnes concernées. L'indemnité d'activité partielle et le complément employeur à 100% n'étaient pas soumis à cotisations patronales, ce qui contribue également à expliquer la baisse des charges patronales. L'association a bénéficié de l'indemnisation de l'état au titre de l'activité partielle à hauteur de 2027 Journées.

Les Charges financières diminuent, elles concernent les intérêts versés pour le remboursement d'un emprunt qui devait prendre fin en Décembre 2020, mais dont la dernière échéance aura finalement lieu en Janvier 2021, suite à un report sans notre accord du Crédit Coopératif

ETUDE DES PRODUITS :

Le montant total des produits 2020 s'élève à 1 172 947,30 Euros, il était de 1 216 409,95 Euros en 2019, ce qui représente une baisse de près de 43 462,65 Euros (environ - 3,57%).

Si nous procédons comme pour l'étude des charges, on peut remarquer qu'en grande masse nos produits ont subis des variations importantes entre 2019 et 2020.



LES POSTES AVEC VARIATION :

Rémunération des services :

Du fait de la fermeture imposée par le confinement, beaucoup d'activités et d'ateliers n'ont pas pu avoir lieu, ce qui explique la chute de la participation des usagers (65 759 Euros en 2019 pour 43 152 Euros en 2020). Il en est de même pour les locations de salle (2 776 Euros pour 520 Euros).

En ce qui concerne les produits annexes, on constate une baisse de près de 9 000 Euros, car en 2019 jusqu'au 30 Septembre, nous facturions les stationnements des bateaux sur le site de Québec, or en 2020 nous avons juste conservé les conventions avec le Port de plaisance sur la surveillance de l'anse

de port neuf, et la gestion du port à sec. L'association a fait le choix de dénoncer ces deux conventions le 31 Décembre 2020.

Autres produits de gestion courante : Suite à la modification des modalités d'adhésion en 2020 (Validité sur l'année Civile de Janvier à Décembre), nous devons retrouver un niveau normal du montant des adhésions, malheureusement, même si celui-ci a augmenté passant de 3 016 à 6 755 Euros, il est inférieur à ce qu'il devrait être sans la crise sanitaire. La structure étant fermée au public une bonne partie de l'année, les adhésions n'ont pas pu être prises.

76

Les Produits exceptionnels :

Dons et libéralités reçues : en 2019 nous avons vendu des bateaux pour une somme de 2 820 Euros, et nous avons reçu des « aides » pour l'organisation de la fête de quartier pour une somme totale de 4 650 Euros, en 2020 le montant de ce compte se monte à 220 Euros, soit une différence de 7 250 Euros.

Produits exceptionnels exercice antérieur : Profession Sport et Loisirs nous a remboursé une somme de 1 500 Euros, pour des interventions qui n'ont pas eu lieu en 2019, dans le cadre d'un partenariat avec les Plates.

Produits cession éléments actifs : Nous avons une somme de 2 500 Euros dans les cessions d'éléments d'actif correspondant à la vente d'une remorque à bateau.

La mise en place du nouveau plan comptable associatif au 1^{er} janvier 2020, a amené un reclassement comptable des subventions de fonctionnement inscrites en compte 102. De ce fait, une **quote-part de subventions d'investissement est virée au compte de résultat** au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations concernées. Cela représente une somme de 5 799 Euros pour 2020.

Pour rappel en 2019, nous avons inscrits en produits exceptionnels sur exercice antérieur un montant de 59 753 Euros pour les trois bilans FSE (Fond Social Européen) liés aux chantiers d'insertion de l'année 2014, (Avenant prenant en charge les salaires du Directeur et de la Comptable).

Les reprises sur provision :

Aucune reprise sur provision pour 2020, comparé à l'exercice 2019 où nous avons un total de reprise de 28 000 Euros.

Les transferts de charges :

L'indemnisation de l'activité partielle par l'état, pour la structure représente une somme de 43 559 Euros, affectée en compte 79, pour un total de 2 027 Journées.

DETAIL DES SUBVENTIONS :

77

Même si le montant des différentes subventions a subi peu de modification par rapport à l'année 2018, nous allons nous y attarder un peu.

Subventions finalisées Etat : Subventions reconduites pour le secteur jeunesse à hauteur de 8 000 Euros, pour le Conseil Citoyen pour 5 000 Euros et pour le développement d'animations autour du livre pour 8 000 Euros.

A noter une aide de la DDCS pour soutien à l'ouverture de l'ALSH pendant le COVID d'un montant de 2 555 Euros. Inscription en Fonds dédiés pour un montant de 15 230 Euros pour La semaine anti clichés, Les soirées toquées, et pour le fond de participation des habitants et quartiers solidaires.

Prestation Etat sur les contrats aidés : Somme quasi équivalente à l'année 2019, mais répartition différente. Baisse des aides sur les Contrats Unique d'Insertion, et augmentation de l'aide pour le poste d'adulte relais (année pleine). A noter que l'activité partielle a diminué les remboursements de l'ASP.

Région : à noter une subvention pour le projet Semaine anti cliché de 2 000 Euros, inscrite en fond dédiés.

Département : Les subventions sont constantes, hormis sur la Conférence des financeurs, où nous avons obtenu la somme de 8 000 Euros pour 2020 au lieu de 7 500 en 2019. Il faut y ajouter une somme de 800 Euros du Plan départemental d'action et de sécurité routière pour notre action Code de la route.

La Ville de la Rochelle les subventions sont constantes par rapport à 2019, hormis une petite baisse sur le finalisée, car nous avons obtenu deux subventions complémentaires en 2019 sur des actions spécifiques ('Etude sur l'Observatoire de rue et accueil spécifique d'accueil d'enfants en situation de handicap). La Ville accompagne toujours le centre pour l'embauche d'animateur sur le secteur enfance en CDI pour palier à la suppression des contrats aidés, à hauteur de 23 187 Euros.

La Communauté d'Agglomération a maintenu ses financements dans le cadre de la politique de la Ville, en y ajoutant une somme de 10 000 Euros pour financer la semaine anti clichés, le fonds de participation des habitants, et les soirées toquées, inscrits en fonds dédiés pour 9 750 Euros.

La CAF : la CAF a souhaité maintenir ses prestations de service et ce malgré les baisses d'activités liées au COVID, les prestations se maintiennent donc à peu de chose près à l'identique de l'année 2019.

Elle a maintenu son aide pour l'accueil d'enfant handicapé à hauteur de 7 000 Euros. De plus, nous avons reçu une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 4 043 Euros Spécial Crise sanitaire, et une aide exceptionnelle d'un montant de 2 000 Euros pour l'ouverture de l'ALSH pendant la crise sanitaire.

Quant aux subventions reportées en fonds dédiés, la **CAF** nous a accompagné à hauteur de 4 000 Euros pour la semaine anti clichés, 1 500 Euros pour le projet Promeneur du Net, et 2 500 Euros pour le projet de Chorale.

A noter, une seule CLAS au lieu de 2 en 2020.

Subventions finalisées autres : Subvention de l'ARS pour 3 000 Euros – Souvenirs perspective et autonomie, Fiers de nos quartiers pour les soirées toquées (en fonds dédiés) pour 3 000 Euros. Et une subvention d'ENEDIS, pour l'embellissement d'un transformateur par les adolescents du secteur Jeune.

FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice 2020 a été marqué par les faits significatifs suivants :

- Première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux « comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment la réaffectation des subventions d'investissement préalablement inscrites en compte 102600
- Crise sanitaire du covid19 : L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 couplée à la mise en place à compter du 17 mars 2020 par le Président de la République Française d'un confinement obligatoire ont affecté de manière significative tous les secteurs et activités économiques. Notre association a immédiatement réagi en adoptant toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter au maximum les conséquences de cette crise sur ses capacités financières. De ce fait, nous considérons, qu'au jour de l'arrêté des comptes, des événements ne remettent pas en cause la valorisation des actifs de l'association, ni sa continuité d'exploitation. Conformément à la recommandation de l'ANC en date du 24 juillet 2020, l'approche retenue est l'approche ciblée. A ce titre, les principaux impacts relatifs au covid19 dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2020 sont les suivants :

- ✓ Indemnités d'activité partielle nettes à hauteur de 43 612,73 € prises en charge par l'Etat à hauteur de 43 559,43€
- ✓ Subventions exceptionnelles perçues :
 - DDCS ouverture ALSH : 2555 euros
 - CAF Spécial Crise Sanitaire : 4043 Euros
 - CAF Ouverture ALSH COVID : 2000 Euros
- ✓ Diminution des participations usagers d'environ 22 600 €, diminution de la participation du CCAS sur l'ALSH d'environ 1 600 €, des locations de salles d'environ 2 200 €
- ✓ Economies de frais de déplacements, de sorties, de réceptions, d'intervenants extérieurs de 18 700 €
- ✓ Achats d'équipement de protection spécifique Covid (masques, gels, plexiglas, lingettes) pour 8 660 €

Les événements significatifs postérieurs à la clôture sont les suivants :

La crise sanitaire n'étant pas terminée au moment de la clôture des comptes 2020, l'association continue d'adopter toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter les conséquences sur ses capacités financières.

CONCLUSION :

Cette année fait apparaître un excédent d'un montant de 3 008,52 Euros.

L'année 2020 a été marquée par cette crise sanitaire d'une ampleur sans précédent, l'association a dû par moment naviguer à vue, avec des informations contradictoires, des décrets incomplets ou incompréhensibles.

Elle a fait le choix de ne mettre ses salariés en activité partielle uniquement quand cela était justifié, le télétravail a été utilisé au maximum dès qu'il était possible à mettre en place. Le maintien de salaires a été assuré tout au long de l'année 2020. En contrepartie, l'association a pu bénéficier de l'indemnisation de l'Etat à hauteur de 43 559 Euros. Ce qui impacte fortement notre compte de résultat.

De plus, nos partenaires financiers ont maintenu l'ensemble des subventions sur l'année 2020, nous avons pu bénéficier d'aides complémentaires pour l'ouverture de l'ALSH post confinement, pour l'achat de fournitures liées à la gestion de la crise sanitaire, et pour l'augmentation des heures de ménage pour la désinfection de nos locaux. Pour le calcul des prestations CAF, nous avons pu reporter à l'identique les données 2019 lorsqu'il n'y avait pas de données 2020 en raison de fermeture ou de baisse d'activité liée au COVID.

ANALYSE FINANCIERE :

	2019	2020
LE FONDS DE ROULEMENT	289 513 €	341 365 €
LA TRESORERIE NETTE	292 380 €	326 788 €
LE BESOIN OU DEGAGEMENT EN FONDS DE ROULEMENT	-2 867 €	14 577 €
LE RATIO D'EQUILIBRE	5,08	6,63
LE RATIO D'INDEPENDANCE FINANCIERE	0,75	0,78
LE RATIO DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	3,71	4,03
LE RATIO D'AUTONOMIE DE FONCTIONNEMENT	3,63	4,52

Le fond de roulement augmente passant de 289 513 en 2019, à 341 365 en 2020. Son niveau correspond à 4,52 mois de charges de fonctionnement (Ratio d'autonomie de fonctionnement), ce qui est plutôt bien.

Le ratio d'équilibre augmente passant de 5,08 à 6,63, il se maintient bien au-dessus de la norme (>1). L'équilibre financier est toujours assuré, les immobilisations sont toutes financées par les fonds associatifs.

Le ratio d'indépendance financière passe de 0,75 en 2019 à 0,78 en 2020, toujours dans la zone favorable car supérieur à 0,50.

Les dettes sont en légère hausse passant de 106 923 en 2019 à 112 842 en 2020, mais elles restent bien couvertes par les fonds associatifs (288 287).

Ratio de liquidité de l'actif augmente passant de 3,71 à 4,03. La trésorerie a augmenté entre 2019 et 2020 passant de 292 380 à 326 788, elle compense toujours largement les dettes (112 842).

Le centre dispose d'une marge de trésorerie (disponibilités – dettes) de 213 945 en 2020, plus importante qu'en 2019 (185 457).

BUDGET 2021 :

Le budget 2021 a été réalisé entre le mois de Juillet et de Septembre 2020, il est bien évidemment équilibré pour un montant de 1 142 428 Euros, et a été envoyé à nos

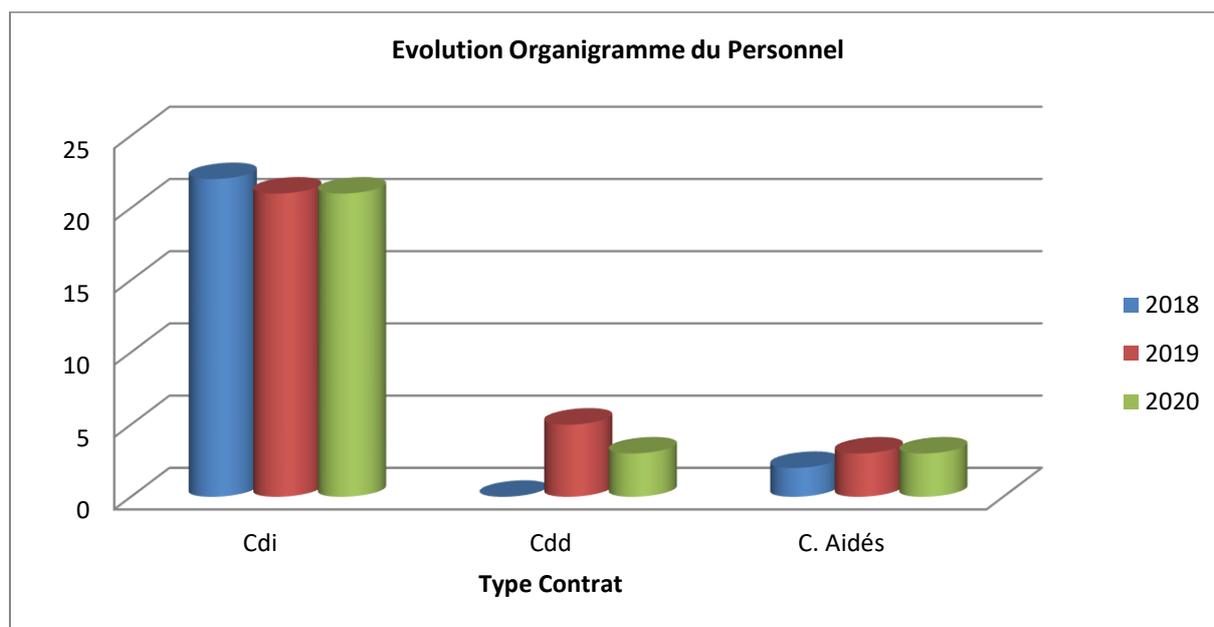
financeurs ainsi. Mais celui-ci est en réalité déficitaire de 57 373 Euros, nous avons inscrit ce déficit dans le compte « Autres produits divers de gestion courante ».

Comme chaque année, ce budget nécessite d'être retravaillé, et affiné avec les éléments en notre possession, ce qui est fait régulièrement.

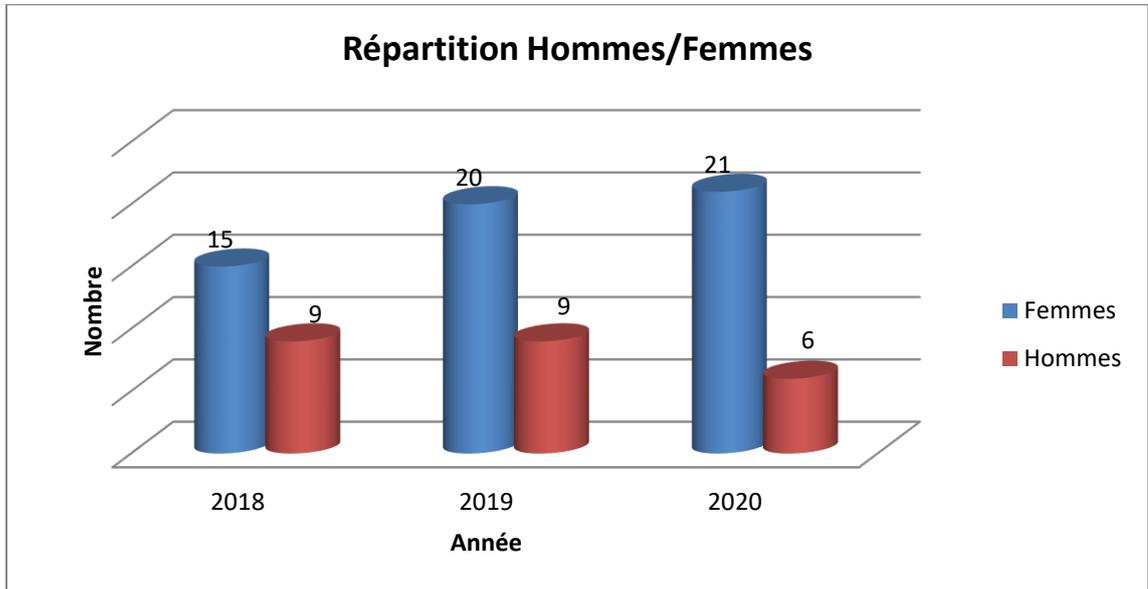
RESSOURCES HUMAINES :

ANALYSE AU 31/12/2020 :

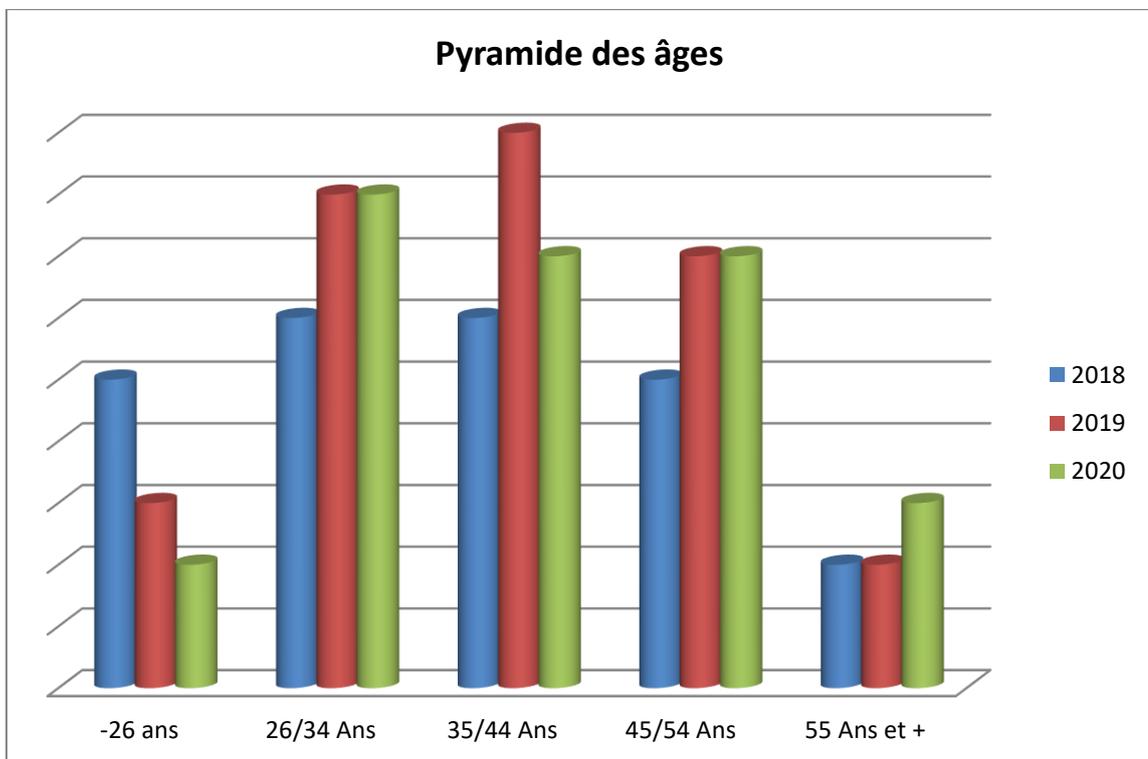
- Au 31 Décembre 2020, nous étions 27 salariés soit 2 de moins qu'au 31/12/2019, cela représente 21,09 en Equivalent temps plein (ETP).
- Le nombre de Contrats aidés est toujours de 3, un poste Adulte relais sur l'accès aux droits à temps plein, deux postes en Contrat Unique d'Insertion, un sur l'entretien, et un sur l'animation du secteur enfance.
- Le nombre de CDI est le même qu'au 31 Décembre 2019, mais nous avons eu deux départs en 2020 un au niveau de l'entretien, et au niveau du LAEP avec la démission de la psychomotricienne, et deux arrivées avec une animatrice sur le secteur jeunes, et une animatrice pour l'accueil périscolaire du matin.
- Le nombre de CDD est passé de 5 à 3. (Deux de remplacements sur personne vulnérable COVID ou congé parental d'éducation – Un de remplacement partiel sur réduction d'activités)



- L'équipe reste majoritairement féminine, passant même de 69% fin 2019, à 77% fin 2020.



- L'évolution de la pyramide des âges montre toujours un vieillissement normal de l'équipe,



- La moyenne d'âge au 31 Décembre 2020 reste de 39 Ans comme en 2019, 38 Ans pour les femmes, et 44 Ans pour les hommes.

ARRETS MALADIE :

En 2020, nous avons eu **410 journées d'arrêt maladie**.

Aucun comparatif avec les années antérieures n'est possible, en raison de la crise sanitaire, des périodes de confinement, et de fermeture de la structure. A noter tout de même, une augmentation significative au niveau des cadres.

	2018	2019	2020
Nombre total de Jours	551	587	410
Dont Cadre	336	17	55
Dont Non Cadre	215	570	355

Répartition par secteur	Nombre de Jours Maladie 2020		
	Total	Cadre	Non Cadre
Entretien	108		108
Administratif	44	8	36
Secteur Petite enfance	72	48	24
Secteur Enfance	135		135
Secteur Ados	30		30
Secteur Adultes	20	4	16
Autre	1		1
	355	60	295

A noter parmi ces arrêts maladie, 16 jours concernent des arrêts pour accident de travail ou accident de trajet.

ABSENCES – AUTRE :

- Un Congé Parental d'Education commencé en 2019 s'est poursuivi durant toute l'année 2020, avec remplacement par une personne en C.D.D.
- Une absence pour temps partiel thérapeutique commencée en 2019 s'est poursuivie jusqu'en Mai 2020 pour une durée de 100 jours, avec remplacement par CDD.

ACTIVITE PARTIELLE :

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19.

L'association a dû gérer au mieux les périodes de fermeture totale, ou partielle en fonction des différentes périodes liées à la gestion de la crise sanitaire.

De ce fait, elle a eu recours à l'activité partielle sur certains secteurs tout au long de l'année, pour une durée totale de 2 027 Jours.

Le maintien de salaire a toujours été assuré pour l'ensemble des salariés de la structure, y compris pour l'intervenante extérieure.

Le télétravail a été mis en place dès que celui-ci était possible.

La répartition de ces journées d'activités partielles est la suivante en fonction des secteurs

Répartition par secteur	Nombre de Jours activité partielle 2020		
	Total	Cadre	Non Cadre
Entretien	217		217
Administratif	106		106
Secteur Petite enfance	225		225
Secteur Enfance	739		739
Secteur Ados	144		144
Secteur Adultes	490	116	374
Autre	106		106
	2 027	116	1 911

FORMATION PROFESSIONNELLE :

- 8 Personnes différentes ont pu suivre une formation en 2020.
- 8 Personnes ont suivi une formation collective à la manipulation des extincteurs.
- Pour un nombre d'heure total de formation de 132 Heures
- Une formation a été annulée en raison de la démission de la personne concernée.
- Une seule formation n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, une autre a dû se faire partiellement en distanciel.

	2018	2019	2020
Nombre total d'heures	517 H	388 H	132 H
Dont Période de Professionnalisation	322 H	255 H	0 H
Dont Plan de Formation	195 H	133 H	132 H

Malgré la crise sanitaire, le nombre d'heures de formation est de 132 Heures pour 133 heures en 2019, si l'on compare uniquement les heures du plan de formation.

Détail des Formations effectuées en 2020

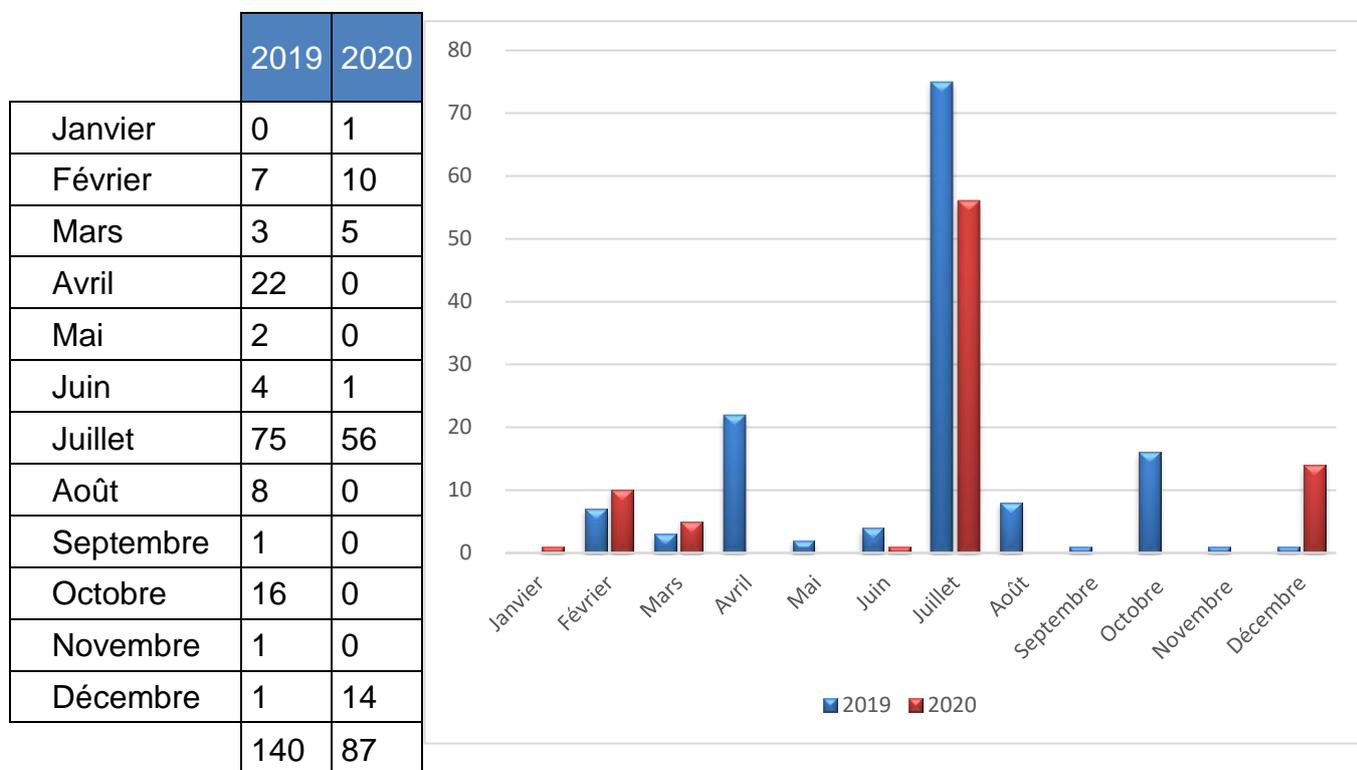
	Nbre de Personnes	Nbre d'Heures
Plan de Formation :		
DU Soutien à la parentalité	1	70
AIGA - Logiciel gestion adhérent Initial - Noé	1	14
Actualisation formation Premiers secours	1	6
Contrat de travail - Particularité Branche Elisfa	1	14
Formation Collective manipulation Extincteur	8	32

DIVERS

Au cours de cette année 2020, nous avons accueilli Clémence Piteau, en Service civique du 1er Février au 31 Août 2020, sur la mission suivante : Favoriser le lien social en accompagnant des habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires.

Nous avons eu 87 Journées CEE (Contrat Engagement Educatif) en 2020, contre 140 journées en 2019. Il n'y a pas eu de postes CEE sur l'été au niveau du secteur jeunes, et les vacances d'Avril n'ont pas pu avoir lieu en raison de la fermeture de l'ALSH enfants.

Nombre de jours CEE



Glossaire des sigles utilisés

ALPMS	Agence Locale de Prévention et Médiation Sociale
ARS	Agence Régionale pour la Santé
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
BAFA	Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (d'un accueil collectif de mineurs, centre de loisirs, centre de vacances)
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse Education Populaire Sport
CA	Conseil d'Administration
CADA	Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAF	Caisse Allocations Familiales (du département)
CCAS	Centre Communal Action Social (de La Rochelle)
CDA	Communauté d'agglomération (de La Rochelle)
CLAS	Contrat Local à l'Accompagnement Scolaire
CLLAJ	Comité local pour le Logement Autonome des Jeunes
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CNL	Confédération Nationale du Logement
DAC	Démarche d'Accompagnement Concerté
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DT	Délégation Territoriale (lieu d'accueil de proximité du département)
ETP	Equivalent Temps Plein
HLM	Habitation à Loyer Modéré
IMP	Institut Medico Pédagogique (Unapei 17)
LAEP	Lieu d'Accueil Enfants - Parents
MAS	Maison Association de la Santé
PEC	Parcours Emploi Compétence
PMI	Protection Maternelle et Infantile (organisme départemental)
PRE	Programme de Réussite Educative (CCAS)
RAM	Relais d'Assistants Maternelles
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
UNAPEI 17	Union Nationale de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales 17